LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mercredi 3 juillet

averses et orages

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 16	Min.: 60
Max.: 27	Max.: 80

Vol. 1 — No 104 16 pages 20 cents 1974

québec

Un ombudsman de la langue?

Suite au mémoire présenté par le Syndicat des professionnels du Québec sur le "bill" 22, le ministre François Cloutier a laissé entrevoir "sérieusement" que le Québec pourrait se donner un ombudsman (protecteur du citoyen) de la langue. Ce dernier assumerait une fonction de contrôle et la Régie, une fonction d'exécution.

page 3

Cabano: encore des problèmes

La participation de la population de Cabano au projet de la cartonnerie est compromise. Les sommes recueillies auprès de la population locale et visant à financer le projet pourraient être retournées aux souscripteurs.

page 2

canada

ELECTIONS

Contrairement aux autres chefs de partis, M. Trudeau ne voit rien de mal dans la conduite du ministre John Munro, accusé de patronage et de favoritisme.

page 7

À Paris, on trouve moyen de s'intéresser aux élections fédérales.

page 7

monde

L'héritage d'Isabelita Peron

C'est une Argentine divisée qu'aura à gouverner Isabelita Peron, la veuve de Juan Peron, et nouveau président de la république.

page 12

Altercation à Caracas

La conférence du droit de la mer, qui se tient actuellement à Caracas, au Vénézuéla, a été le siège hier d'une violente altercation antre la Chine et l'URSS. Les deux grands du communisme sont à nouveau à couteaux tirés depuis quelques semaines.

page 12

économie

Les "bunnies" ne marchent plus!

C'est peut-être un peu radical comme jugement, mais rien n'empêche que Hugh Hefner, le père de Playboy et de sa célèbre mascotte, doit se poser certaines questions. Les ventes du magazine ont reculé de 6% en 1973. Les hôtels et autres activités engouffrent les profits, qui se retrouvent en baisse de 40%.

page 9

Une douche froide pour les cheiks

page 9

sport

BASEBALL

Pirates 4,
Expos 2

FOOTBALL

Alouettes 23,
Tigers 17

La consigne d'annulation du PQ

Robert Burns n'est pas d'accord mais se rallie

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — Le leader parlementaire du Parti québécois, Robert Burns, estime que la décision du Conseil national du parti de recommander l'annulation aux élections fédérales de lundi prochain n'était pas une bonne décision, mais parce qu'elle a été prise démocratiquement par l'instance suprême du parti, il s'y rallie.

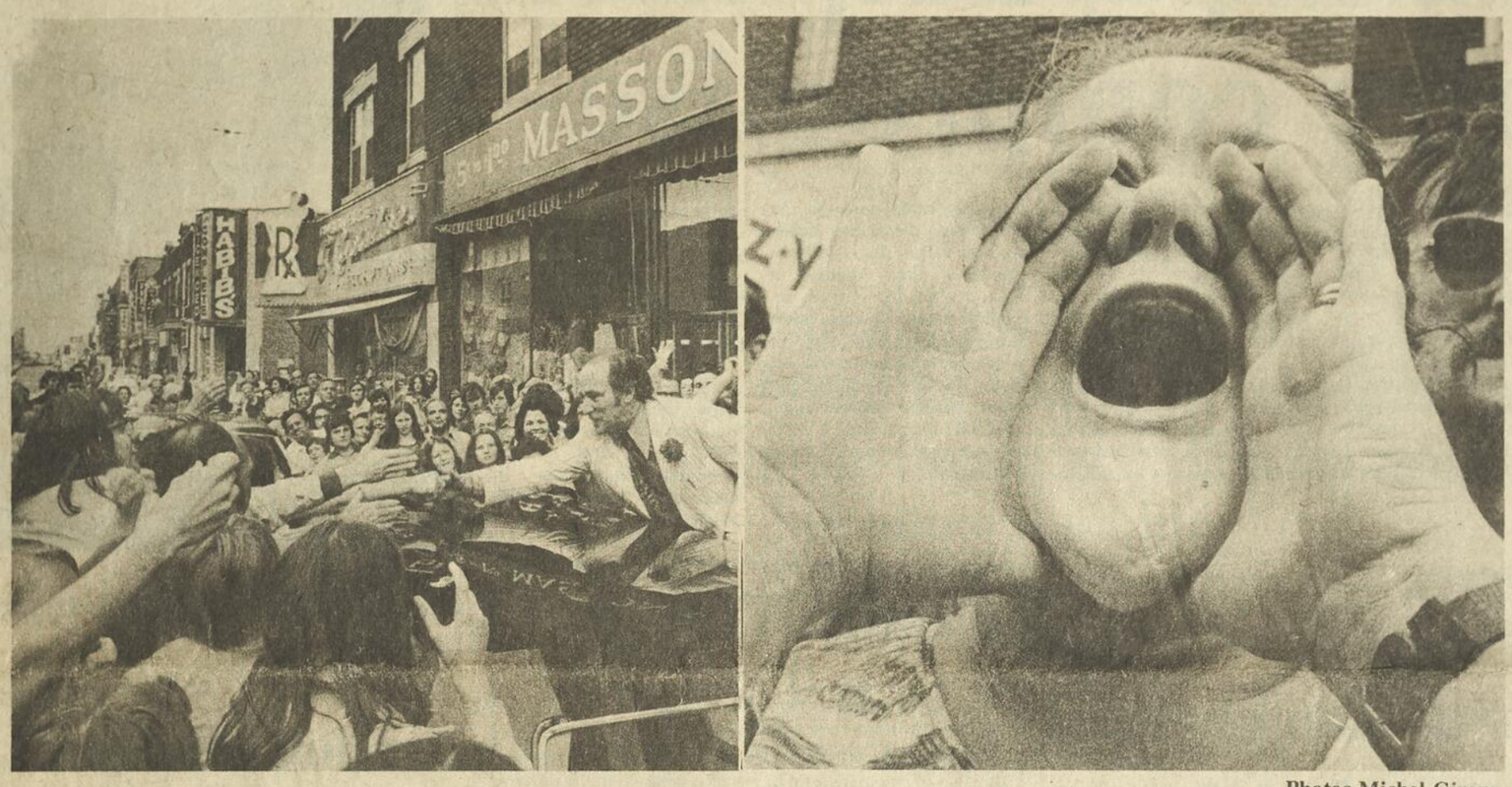
C'est en substance ce qu'il a dit aux journalistes hier à la sortie de la Chambre, où le premier ministre Bourassa l'avait taquiné au sujet d'un article de journal selon lequel M. Burns avait annoncé son intention de voter pour le Nouveau parti démocratique.

"Ce que j'ai dit, a précisé M. Burns, c'est que si j'avais à voter, je voterais pour le NPD". Il s'est refusé à dire ce qu'il ferait finalement le 8 juillet: "J'espère que vous n'allez pas me demander ça", a-t-il protesté.

D'autre part, il a dit qu'il n'avait pas à recommander quoi que ce soit à ses électeurs du comté de Maisonneuve, puisque, "comme vous le savez, je suis pris en Chambre".

Les députés du Parti québécois sont membres d'office, mais sans droit de vote, du Conseil national du parti. Cependant, M. Burns a dit qu'il n'était pas présent à la réunion où on a décidé de recommander l'annulation du vote, ou sinon l'abstention, au scrutin fédéral.

"Je n'ai pas à critiquer la décision de l'instance démocratique du parti, a dit M. Burns, ni a dire pourquoi elle aurait dû décider autrement".



Photos Michel Giroux

Des "passages nuageux" pour Trudeau

La tournée-éclair effectuée par le premier ministre Trudeau, hier, dans les comtés de Saint-Jacques, Lafontaine et Sainte-Marie a connu des passages "nuageux". Ainsi, dans Lafontaine, des huées se sont élevées d'une foule de quelque 500 personnes qui s'était massée devant le comité du candidat libéral. Pendant que M. Trudeau allongeait le bras pour rejoindre des partisans libéraux (photo de gauche), des voix dissidentes couvraient les applaudissements. M. Trudeau n'a consacré que deux heures aux bains de foule, le but principal de sa visite à Montréal étant l'enregistrement d'une émission de télévision à Radio-Canada.

Nixon et Brejnev au sommet de Moscou

Des accords pour réduire le danger de guerre mondiale

MOSCOU (AFP) — Le président Richard Nixon et M. Léonide Brejnev, secrétaire général du PC de l'URSS signent ce matin plusieurs accords stratégiques qui vont freiner la course aux armements et réduire les dangers de guerre nucléaire.

Dans les "toasts" qu'ils ont échangés à la fin du grand diner offert aux dirigeants soviétiques à l'ambassade américaine par le président Nixon, les deux hommes d'État ont déclaré qu'ils avaient fait, au cours du sommet qui s'achève aujourd'hui, des progrès importants dans l'amélioration des relations américano-soviétiques et dans la poursuite de la détente internationale.

Les accords sur des sujets tels que la limitation des missiles anti-balistiques et des essais nucléaires souterrains, et les efforts en vue de nouvelles limitations des armes stratégiques, tout cela signifie des progrès substantiels sur la voie de la consolidation de la paix", a dit M. Brejnev". Sans être aussi précis dans l'énumération des accords qui doivent être signés aujourd'hui, M. Nixon a dit de son côté: "Nous signerons les documents finaux; ils représenteront des progrès très significatifs dans les relations américano-soviétiques et aussi des progrès vers notre objectif commun de réduire les dangers de guerre".

Comme il l'avait fait dans l'allocution qu'il avait prononcée au Kremlin jeudi dernier, le soir de son arrivée, M. Nixon a souligné le rôle que "les relations personnelles et l'amitié personnelle" qu'il a établies avec M. Brejnev jouaient dans les succès de la politique de détente et de rapprochement poursuivie par les deux pays.

M. Brenjev a été plus réservé dans cette allusion au caractère personnel des relations américano-soviétiques. "ces journées ont prouvé une fois de plus la signification des réunions au plus haut niveau pour faciliter la solution de nombreux problèmes et particulièrement des problèmes complexes", a-t-il dit. Mais il a néanmoins exprimé l'espoir que le Congrès américain apporte son soutien à cette politique.

"Les accords auxquels nous sommes parvenus renforcent la détente internationale et servent la cause de la paix dans le monde", a ajouté M. Brejnev, en soulignant que même les accords de coopération technique qui ont été conclus au début du sommet américano-soviétique profiteront à tous les peuples du monde.

La commission sur le bill 22

La fièvre du début a fait place à l'indifférence

par Claude Grégoire

QUÉBEC — La Commission parlementaire qui étudie le projet de loi 22 a sombré dans l'indifférence hier alors que trois organismes seulement des six prévus à l'agenda sont venus présenter un mémoire.

Si ce rythme se poursuit aujourd'hui, et dans les jours suivants, la Commission pourra mourir de sa belle mort et ceux qui ne lui donnent qu'à vendredi ou samedi pour survivre auront raison.

Interrogé sur l'absence des trois organismes, le ministre de l'Éducation, le docteur François Cloutier, a déclaré qu'il considérait normal que certains groupes "qui sur le coup de l'enthousiasme décident de présenter un mémoire abandonnent par la suite".

Le ministre a toutefois refusé de dire s'il est en faveur de couper court aux travaux de la Commission après quatre semaines.

Entre-temps, le directeur de la Ligue des droits de l'homme M. Maurice Champagne, porte-parole d'une vingtaine de groupes et d'une quarantaine de personnalités, attend toujours d'être convoqué par le premier ministre pour une rencontre qui doit avoir lieu dans les prochains jours.

Rappelons que le Regroupement démocratique contre le bill 22 réclame d'étendre les discussions à l'automne. M. Robert Bourassa qui n'avait guère entretenu d'illusions dans ce sens vendredi dernier a répété en fin de semaine qu'il avait un mandat "pour décider et non pour tergiverser".

Les trois organismes qui n'ont pas respecté leur rendez-vous avec la Commission parlementaire hier sont: "Le Syndicat des professeurs du Cegep de te-Foy, le Conseil central de la CSN de Joliette et enfin le Comité de l'école St-Ernest de Ville de Laval.

L'ardeur et les déclarations francassantes des premiers jours de la Commission parlementaire ont laissé la place à la pondération, sinon aux répétitions. C'est peut-être ce qui a motivé les groupes à laisser tomber la Commission.

D'autre part, plus personne ne se fait d'illusions quant à l'influence qu'ils peuvent exercer sur d'éventuels amendements au projet de loi ou sur son retrait pur et simple.

Ce qui n'a pas empêché M. Normand Dugré, rédacteur en chef de la Criée, un journal de Joliette, d'affronter seul les membres de la Commission parlementaire comme l'avait fait la semaine dernière le Président du club Fleur de Lys, le docteur Jacques Boulay.

Le mémoire présenté par M. Dugré a révélé que 434 élèves francophones sont passés au secteur anglophone dans la région de Joliette de 1970 à 1974. Cette région est française à 99p. cent.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS



C'est pas un pique-nique

LASARRE — Non! La tournée du JOUR, ce n'est pas un pique-nique!

Je sais bien qu'on a l'air un peu parti. Quoi? On parle des Québécois en vacances, des gens qui nous font la fête à Mont-Brun, de feu de camp à la bière et aux hot-dogs. Cela n'arrête pas: hier soir encore, le JOUR était invité à un feu de camp. Chez les Julien, à quelques milles de Rouyn. Sur le bord d'un lac magnifique, où la lune s'étalait de tous ses rayons. De quoi on se plaint alors? De rien.

Sauf qu'il faut nous voir cet après-midi , au moment ou je vous écris. Affalés dans la caravane, stationnés devant "l'Écho d'Abitibi", sur un boulevard bien tranquille, en face d'une polyvalente absolument vide, en vacances. Ennuyés et ennuyeux comme la pluie. Qui tombe, qui tombe! Absolument tannés, écoeurés d'attendre que Jacques Guay ait fini de parlementer avec à peu près tous les services du Bell et du JOUR pour acheminer ma copie.

Un peu plus et on se croirait au Kamtchatka, non! en France, le royaume de la confusion téléphonique, car le téléphone dans le Nord-Ouest, ça sonne, ça sonne, et ça se coupe...

Mais fini les problèmes! J'ai retrouvé le goût de vous parler du monde sympathique que le JOUR vient de retrouver ou de rencontrer. Des Gagné, par exemple, qui nous hébergent dans leur maison d'Évain, près de Rouyn; je parle, bien sûr, de Diane et Théo, le syndicaliste des métallos, l'homme de la grève de Murdochville, la conscience de la "Noranda-Mines". À Rouyn, la maison des Gagné, c'est presque une institution, une auberge, une salle des pas perdus. Ce n'est pas possible: le nombre de visiteurs qui s'arrêtent là, pour prendre un café, un verre, une chambre! On a donc installé nos machines à écrire dans le sous-sol. Sous l'oeil curieux des quatres enfants. En se régalant le matin des oeufs et café de Théo, le soir du rôti de porc aux champignons de Diane. En se délectant de leur histoire, celle d'une fille de patron absolument antisyndical qui a épousé le gars qui avait l'air d'un vaurien, lors de leur première sortie: un bal de la Chambre de commerce!

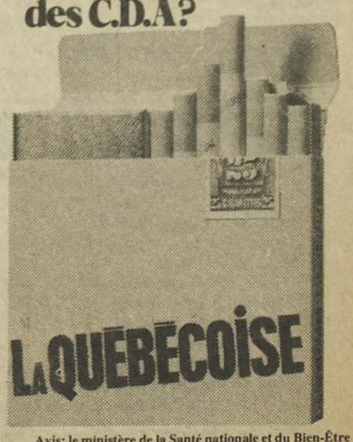
Comme elle dit: "Il avait de grosses bottines aux pieds, un casque renfoncé jusqu'aux oreilles, puis une grosse épingle à couche à la place des boutons de manteaux!".

Il devait se marier dans l'intimité; il eut finalement 650 invités. Les patrons d'un bord et les ouvriers de l'autre: son bord et le sien! La visite ne dérougit pas depuis ce temps-là. Et Théo a toujours l'air aussi rêveur, poète: dans son petit salon orné de plaques de cuivre à la mémoire de Che Guevarra, cela devient une blague que de le voir écouter les poèmes révolutionnaires et les chants d'espoir de Pablo Neruda. Après tout, ce sont des disques qu'il a offerts en cadeau à sa femme, pour la fête des Mères!

Diane, elle, se contente de sourire.

Rose-Anne Giroux

Pourquoi fumer des C.D.A?



Avis: le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social considere que le danger pour la santé croit avec l'usage.

À la veille des élections

Les adversaires des libéraux rencontrent les expropriés de Sainte-Scholastique

par Pierre Tanguay

On a bien failli assister hier, à Saint-Jérôme, à une de ces assemblés contradictoires dont seuls les vieux organisateurs électoraux ont le secret.

D'un côté, les représentants des expropriés de Sainte-Scholastique, de l'autre, les candidats aux prochaines élections fédérales dans les trois comtés des Laurentides touchés par l'aménagement de l'aéroport de Mirabel.

Convoqués dans le but d'exposer aux expropriés de Sainte-Scho leur politique respective sur l'expropriation et sur le projet de Mirabel en tant que tel, les candidats ont tour à tour profiter de leur temps d'intervention, pour décocher quelques flèches contre leurs adversaires présents.

Absences remarquées

Mme Rita Lafond, du Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC) de Sainte-Scholastique a inauguré la rencontre en déplorant l'absence des trois députés libéraux, MM. Dupras (Labelle), Comtois (Terrebonne) et Francis Fox (Argenteuil, Deux-Montagnes).

"On se demande pourquoi les trois députés libéraux ne sont pas venus. Ils croient peut-être avoir déjà consacré trop de temps à ce cas ou peut-être ne veulent-ils tout simplement plus s'en occuper".

Les candidats présents n'ont pas manqué de profiter de l'absence des députés gouvernementaux. M. Roger Régimbald, candidat conservateur dans Deux-Montagnes, pour un a reproché à l'actuel ministre des Transports, M. Jean Marchand, responsable de Mirabel, d'avoir oublié son passé de syndicaliste.

"Il se conduit avec les expropriés, a-t-il déclaré, comme un patron qui tenterait d'imposer des conditions de travail à ses employés en négociant individuellement avec chacun d'entre eux".

Masse s'engage

M. Marcel Masse, candidat conservateur dans Labelle, s'est engagé à demander la formation d'une commission parlementaire, qui étudierait la façon dont se sont réglés les cas d'expropriation à Sainte-Scholastique. Selon M. Masse, une commission parlementaire pourrait rendre public les documents de travail qui ont servi à l'expropriation. Une commission permettrait aussi de révéler au grand jour les lenteurs administratives, les menaces exercées contre des expropriés par des fonctionnaires fédéraux ainsi que les détournements de fonds et les cas de patronage.

Le projet de M. Masse a fait l'unanimité, des candidats créditistes aux candidats communistes.

Une candidate indépendante dans le comté de Labelle, Mme Patricia Métivier a secoué tout le monde en distribuant généreusement des reproches aux autres candidats présents ainsi qu'aux représentants des expropriés.

Elle a entre autre reproché aux candidats de n'être là que pour se faire du capital politique et aux expropriés d'avoir confié leur défense à des incompétents. Mme Métivier a affirmé que les expropriés n'avaient pas utilisé tous les recours légaux possibles pour régler ces cas d'expropriation en leur faveur.

À un autre candidat qui reprochait aux expropriés d'avoir fait des erreurs, Mme Rita Lafond du CIAC a répliqué: "C'est la première fois qu'on est exproprié. Il est compréhensible qu'on en ait fait".

Après quelques attaques personnelles, les candidats sont revenus au principal sujet de discussion, l'expropriation. De toute évidence, la majorité des candidats entendait parler de ce problème pour la première fois. Sérieusement s'entend.

Les représentants des expropriés ont dû pour leur bénéfice faire un historique de leurs revendications et de leurs luttes avec le gouvernement fédéral depuis mars 1969.

Comme le constataient quelques personnes après la réunion, les participants étaient de bonne foi, la discussion intéressante et certaines solutions proposées relevaient du domaine du possible mais... les trois personnes les plus susceptibles de pouvoir intervenir auprès du gouvernement étaient absentes.

Les élections ont lieu dans quelques jours et selon certaines personnes du CIAC, les expropriés voteront pour les candidats ayant le plus de chance de défaire les actuels députés libéraux.

Les incendies détruisent 43 milles carrés de forêts

QUÉBEC — Dix-neuf incendies forestiers sont en activité au Québec présentement, dont sept sont maîtrisés et douze ne sont pas encore contrôlés. Ces feux couvrent quelque 43 milles carrés (27,900 acres) de forêt.

Le feu signalé en haut de la rivière Romaine, à quelque 80 milles au nord de Havre-St-Pierre, couvre toujours quelque 16 milles carrés de forêt; aux dernières nouvelles, son intensité a fortement diminué grâce à la pluie de lundi.

L'incendie du nord de Natashquan brûle toujours sur quelque 20 milles carrés, depuis dimanche soir. Ces deux incendies seraient encore hors-contrôle, dans une forêt nordique aux arbres clairsemés. Aucun des feux d'hier ne menace la vie de l'homme ou les secteurs habités.

Hier, l'indice de danger d'incendie forestier était haut en Gaspésie, bas dans l'ouest du Québec et modéré dans les autres régions de la province.

Cabano: la participation populaire compromise

(par ED) — QUEBEC — La participation de la population de Cabano au projet de cartonnerie qui prend enfin forme semble compromise. Le premier ministre Bourassa a reconnu hier en Chambre qu'il devait communiquer avec le président de la Société de développement industriel, M. Lucien Saulnier, à ce sujet et qu'au besoin, "si le problème était sérieux" le conseil des ministres en serait saisi ce soir.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a fait état à l'assemblée nationale de rapports publiés dans Le Soleil selon lesquels les quelque $250,000 recueillis auprès de la population pour être investis dans la cartonnerie devraient être retournés aux souscripteurs parce que le protocole d'entente signé récemment en vue de la mise en oeuvre du chantier n'avait pas été signé par la Société populaire des pâtes et papier du Québec Inc., formée de fédération des producteurs agricoles, et créée en 1967.

C'est le SPPPQ qui avaient recueilli les souscriptions, et ses dirigeants disent maintenant qu'ils ne peuvent transferer les sommes à aucune entreprise dans laquelle la SPPPQ ne serait pas impliquée en raison des conditions que leur avait imposés la Commission des valeurs immobilières du Québec, dans des certificats qui expirent d'ailleurs le 1er août, trop tôt pour permettre l'émission d'un nouveau prospectus et toutes les formatlités qu'exige la Commission dans de telles circonstances.

De toutes façons, une rencontre est prévue aujourd'hui entre des dirigeants de la SPPPQ, M. Saulnier, des représentants de la Société de Fiducie du Québec, et des partenaires de la nouvelle cartonnerie.

Le premier ministre Bourassa a déclaré hier en Chambre que les difficultés pouvaient n'être que d'ordre technique, auquel cas "je suppose qu'il y aura moyen de les contourner".

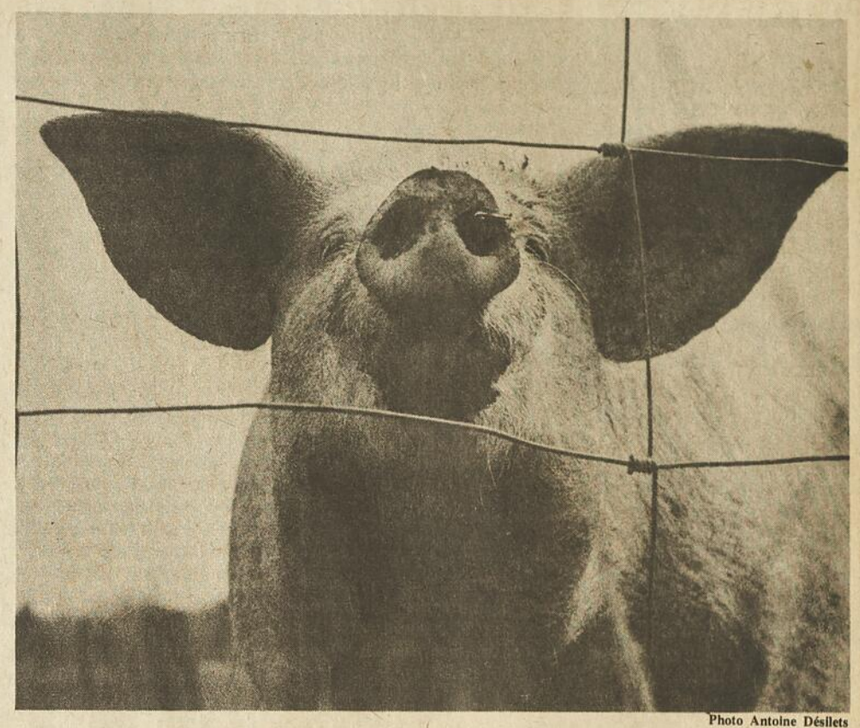


Photo Antoine Désilets

Pavillon St-Dominique

15 profs de religion écrivent à soeur Bouchard

Trois prêtres et douze professeurs de catéchèse ont signé hier une pétition à l'adresse de soeur Jeannette Bouchard, économe du pavillon St-Dominique, pour l'inciter à accepter l'arbitrage obligatoire dans le conflit qui l'oppose depuis plus de deux ans à ses employés en grève.

C'est le cardianl Maurice Roy, archevêque de Québec, qui a proposé cette solution plus tôt cette année. Le syndicat (CSN) a accepté; mais les soeurs dominicaines de la Trinité, propriétaires du pavillon, l'ont rejetée par deux fois.

Considérant que depuis près de huit ans, les travailleurs du pavillon St-Dominique tentent de se syndiquer sans succès; considérant que depuis 27 mois ils sont en grève et ont été remplacés depuis par des briseurs de grève: En vertu de notre engagement social de chrétiens et en regard des principes religieux de justice sociale auxquels nous adhérons, nous prenons position pour un reglement du conflit à la faveur de la solution proposée par le cardinal Roy, soit l'arbitrage obligatoire."

"Nous demandons donc aux autorités du pavillon St-Dominique d'accepter ce projet de règlement au nom des valeurs en lesquelles elles sont supposées croire et nous signons:

Jean-Marie Vachon, prêtre, conseiller en éducation chrétienne; Richard Marchand, prêtre; Charles-Henri Lavigueur, prêtre; Raymond Rancourt, animateur de pastorale; Patrick Roy; Germain Roy; Roger Jobin; Laurier Poulin; Irénée Cloutier; Réjeanne Veilleux; Adrienne Breton; Françoise Guay; Gisèle Arsenault et Andrée Reny, enseignants de catéchèse; Lise Poulin, conseillère pédagogique en enseignement religieux.

Quand Thetford fête le Canada

THETFORD-MINES (PC) — Des incidents se sont produits pour la deuxième fin de semaine consécutive, lundi, à Thetford-Mines.

La police locale a dû faire appel à la Sûreté du Québec pour disperser une foule d'environ 800 personnes, composée en majorité de curieux, qui s'étaient rassemblée dans la rue Principale.

Quelques projectiles ont été lancés en direction des policiers, qui ont procédé à l'arrestation de quatre jeunes gens.

Ceux-ci ont été relâchés par la suite et seront appelés à comparaître plus tard par voie de sommations.

Lundi dernier, la police avait arrêté une dizaine de jeunes gens qui avaient bloqué la circulation en allumant un feu de la Saint-Jean sur la chaussée.

En voilà un qui finira hygiéniquement...

Resserrement des contrôles sur les abattoirs

(QUÉBEC (ED) — Le gouvernement s'apprête à resserrer ses contrôles sur les abattoirs de même que sur toutes les industries de l'alimentation. C'est le sens d'un projet "loi sur les produits agricoles et les aliments" qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Agriculture, Normand Toupin.

Il y a un an, le ministère avait obtenu le droit d'entrée dans tous les abattoirs. Mais M. Toupin a déclaré aux journalistes hier que cela n'empêchait pas les exploitants sans scrupules, lorsque leurs établissements avaient été jugés malsains, d'aller s'installer ailleurs.

Le projet de loi obligerait tous les exploitants d'abattoirs à obtenir d'abord un permis gouvernemental. La même obligation s'appliquerait aux exploitants de toutes entreprises vouées à la préparation, au conditionnement ou à la transformation des viandes.

En outre, pour l'ensemble des produits agricoles et des aliments, le gouvernement pourrait obliger les personnes qui les préparent, qui les conditionnent, les transforment ou les vendent, à s'enregistrer auprès du ministère de l'Agriculture.

Cela ne s'appliquerait bien sûr qu'aux exploitants établis au Québec.

Les Québécois sont les plus gros acheteurs de loterie en Amérique

QUÉBEC (PC) — Le Québec a été le grand gagnant des loteries, ayant reçu plus de $48 millions de la société Loto-Québec, au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1974.

D'autre part, 305,000 Québécois ont reçu plus de $49 millions de Loto-Québec, ce qui porte à $127 millions les sommes reçues par 681,000 Québécois au cours des quatre permières années d'existence de la société. Au cours de cette période, l'État a reçu $142.5 millions.

La société a augmenté ses profits de 28. pour cent comparativement à l'exercise précédent, grâce à l'augmentation de la fréquence de la Super-Loto et la création de prix supplémentaires dans Loto-Perfecta.

Des quatre tirages que Loto-Québec opère c'est Mini-Loto qui a rapporté le plus: $52 millions ou 41 p.c. des revenus de la société.

Les autres ont rapporté: Inter-Loto $27.6 MILLION ou 22 p.c.; Loto-Perfecta $30.8 millions ou 25 p.c.; Super-Loto $15.1 millions ou 12 p.c.

Au cours de l'exercise financier, les ventes de Loto-Québec ont augmenté de $28 millions soit 29 p.c. par rapport à l'exercice précédent.

La NLW Advisory Inc., une société de recherches, accorde à Loto-Québec la meilleure pénétration de marché de toutes les sociétés du genre en Amérique du Nord. La pénétration du marché a été calculée par la proportion des ventes hebdomaauaires moyennes par rapport à la population totale, ce qui donne 37 cents par semaine par tête, au Québec, alors que la moyenne des autres loteries américaines s'établit aux environs de 20 cents par tête.

Loto-Québec vient également au premier rang pour les points de vente aux consommateurs: 12,300, et au troisième rang pour le total des ventes où elle est devancée par les loteries du Michigan et de la Pennsylvanie.

Loto-Québec n'a décelé aucune trace de perte au profit de la loterie olympique, dit le rapport.

Transport écolier: le prix aux transporteurs pourra être indexé

Les propriétaires des autobus jaunes qui font le transport ont rencontré, la semaine dernière, le ministre des Transports alors que plusieurs centaines d'autobus s'étaient groupés au Colisée de Québec. Hier, le ministre d'État, Paul Berthiaume, déclarait que le gouvernement peut indexer la table des taux et tarifs l'an prochain, c'est-à-dire annuellement. Le prix mantionné dans les soumissions est donc bien pour la première année du contrat.

Tenant compte des facteurs inflationnistes, le ministre déclare qu'il serait étonnant que dans un an le gouvernement n'indexe las les contrats des transporteurs.

M. Berthiaume a aussi tenu à préciser que rien dans le reglement 11 concernant le transport scolaire n'oblige les transporteurs à faire du transport inter-écoles et du transport dit d'activité spéciale, même si les commissions scolaires le leur demandent.

Au cours des prochains mois, le gouvernement a l'intention de légiférer par voie de règlement sur ces transports inter-écoles et d'activité spéciale, L'Association du transport écolier du Québec a fait savoir, par ailleurs, qu'il est assez satisfait de la rencontre de la semaine dernière et que d'autres rencontres sont prévus entre le ministre et elle. Son congrès doit avoir lieu en fin de semaine dans les Laurentides.

Les épiceries du coin menacées d'une grève

Réunis hier soir au centre Paul-Sauvé, quelque 1061 employés des "épiceries du coin" qui meublent le grand Montréal devaient se prononcer par vote sur le recours à la grève.

Au moment de mettre sous presse, les résultats du vote n'étaient pas encore connus, mais on tenait la grève pour probable. Les travailleurs devaient aussi disposer des dernières offres patronales, que leur comité de négociation leur recommandait de rejeter.

Le Syndicat de l'alimentation de Montréal (CSN) regroupe 1061 employés de 256 marchés d'alimentation indépendants. Le conflit est principalement d'ordre monétaire. L'intervention d'un conciliateur du ministère du travail n'a pas suffi à rapprocher les parties.

Les autobus et les personnes âgées

Bourassa: la gratuité n'est pas souhaitable

QUÉBEC (PC) — Des problèmes concrets d'application rendraient plus ou moins souhaitable une formule de gratuité totale pour les personnes âgées qui désirent prendre le métro ou les autobus de la Communauté urbaine de Montréal.

C'est ce qu'a fait savoir hier le premier ministre, M. Bourassa, en réponse aux questions du député Marcel Léger PQ-Lafontaine.

Le premier ministre a expliqué que la formule de gratuité complète en dehors des heures de pointe pour les vieillards avait été discutée avec les autorités montréalaises, mais que cette formule causait des inconvénients sérieux.

On sait qu'une entente intervenue entre le gouvernement du Québec et les autorités de la CTCUM permettra aux personnes agées des réductions de $0.10 du billet de métro ou d'autobus à Montréal.

Le PQ réclamait pour sa part la gratuité absolue du transport en commun pour les personnes agées.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

LE JOUR

Village olympique:

Goldbloom endosse Drapeau

par Evelyn Dumas

Le ministre des Affaires municipales, Victor Goldbloom, qui pendant des mois et s'était fait le défenseur d'un village olympique temporaire,, à l'enconte des projets du maire Drapeau s'est rallié hier au plan de village permanent que celui-ci a fait adopter vendredi par le conseil de ville de Montréal.

"J'aurais préféré, a-t-il dit à la Chambre, qu'il n'y ait aucun bâtiment premanent dans le parc Viau mais je ne peux être complètement déçu de la perspective d'un parc public de 65 acres, et d'autres espaces verts entoureront les édifices qui n'occuperont que trois ou quatre acres, et ce sera notre perte nette".

Le député péquiste Marcel Léger avait fait remarquer que le projet de loi sur la Société d'habitation du Québec, qui était à l'étude à l'Assemblée, aurait permis de financer un village temporaire dont les bâtiments auraient pu être récupérés et utilisés dans d'autres coins du Québec, à l'occasion de circonstances particulières, comme des sinistres. Monsieur Goldbloom a fait valoir que le gouvernement doit tenir compte de l'ensemble des besoins et des fonds disponibles. Un investissement important au parc Viau aurait pu signifier qu'on manque de fonds ensuite pour aménager des espaces verts requis ailleurs. Il aurait fallu, en optant pour la solution d'un village olympique temporaire, investir plusieurs millions pour sauver trois acres de verdure.

Le ministre a dit qu'il avait examiné le projet de village temporaire soumis par la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal. Ce document ne comportait aucun estimé des coûts, mais son ministère les a évalués à 40,000 dollars l'unité. Le ministère a également consulté l'industrie de la préfabrication; elle aurait pu produire des logement à $30,000 l'unité. "Nous étions prêts à le faire" a-t-il dit...

Mais on a jugé qu'il n'y avait pas assez d'espace au parc Viau pour loger des unités temporaires, et que s'il fallait rapprocher davantages les unités, les services de sécurité ne pourraient pas convenablement assurer la protection de l'ensemble.





Photos Antoine Désilets

Protection du consommateur

La cour démolit un contrat frauduleux de bout en bout

par Pierre Bertrand

"Le comble de la fraude c'est de trouver un moyen légal de frauder". Cette citation du philosophe Lanza del Vasto a servi hier de référence au juge Philippe Ferland pour lui permettre de qualifier de "frauduleux" le contrat soumis à ses clients par une compagnie de location de caisses enregistreuses (North-America Business Equipement).

La Cour provinciale était saisie d'une demande de cette compagnie exigeant de son client le règlement complet de 60 loyers mensuels (location d'une caisse) alors que ce client n'en était qu'à son septième mois d'utilisation.

Le tribunal a rejeté les prétentions de la compagnie, alléguant que celle-ci avait loué cet appareil en affirmant au locataire (en l'occurrence un garagiste de nationalité grecque ne maîtrisant ni l'anglais ni le français) que la location était mensuelle et non pour une durée de 60 mois, tel que le précisait le contrat, imprimé en caractères minuscules.

Protection du consommateur

Dans son jugement publié hier, le juge Ferland en a profité pour disséquer et démolir plusieurs des clauses contenues dans le contrat. Il y avait notamment le dernier article, adroitement rédigé de façon à détourner l'application de la loi de la protection du consommateur. L'article précisait que chaque client contractant avec la compagnie de location devait se déclarer "marchand" ou "commerçant", même s'il ne l'était pas effectivement.

Or, en vertu de la loi de la protection du consommateur, est protété par cette législation tout "consommateur" qui est "partie à un contrat en une qualité autre que celle de commerçant". La clause du contrat type de la North America Business Equipment cherchait donc à exclure tous ses clients du champ d'application de la loi précitée.

L'exploitation

Par des remarques cinglantes, le juge Ferland a par ailleurs mis en lumière le véritable rôle de cette compagnie de location qui agissait davantage comme une compagnie de finance.

Effectivement, une des clauses du contrat prévoyait que si un défaut de paiement intervenait, la compagnie reprenait l'équipement tout en exigeant le remboursement de la somme, plus les intérêts, à 12%, plus les frais légaux, et une indemnité supplémentaire de 15% pour punir le débiteur de son défaut de paiement.

Le contrat dont se sert habituellement cette compagnie était truffé de telles dispositions frauduleuses et c'est pourquoi le juge l'a tout simplement annulé hier tout en prescrivant au locataire de rembourser les trois derniers mois de location dont il était redevable. Mais les frais de procédure encourus par ce procès ne lui ont pas été opposés vu le "caractère abusif" du contrat rédigé par la compagnie.

Les professionnels du gouvernement en doutent

La Régie de la langue française pourra-t-elle faire mieux que l'Office qu'elle remplace?

par Claude Grégoire

QUEBEC — Le Syndicat des 4,200 professionnels du gouvernement du Québec n'a aucune confiance dans l'État, encore moins dans le ministre de l'Éducation, le docteur François Cloutier.

Forts d'une expérience de 12 ans, le SPGQ a expliqué à la Commission parlementaire qui étudie le bill 22 qu'il doute que la Régie de la langue française prévue dans le projet de loi, fasse mieux que l'Office de la langue française "si elle est tout aussi mal organisée et mal traitée que l'a toujours été l'Office".

Tout en réclamant l'unilinguisme français, les professionnels se sont surtout attardés à la Régie, profitant de l'occasion pour se vider le coeur et critiquer sévèrement le sort réservé à l'OLF dont l'existence, selon eux, est menacée.

Les professionnels ont qualifié l'Office "d'instrument innefficace et ridicule" en reprochant au gouvernement de l'avoir toujours installé dans les pires locaux de la ville "voire à un certain moment dans un quasi-taudis".

Le Syndicat craint que la Régie ne subisse le même sort. Il a rappelé que l'éducation dont est responsable le parrain du bill 22 "laisse beaucoup à désirer actuellement au Québec". Le SPGQ recommande donc plutôt que le premier ministre soit responsable de la Régie.

Le ministre Cloutier a subi les critiques sans broncher et s'est contenté de déclarer: "Je n'ai aucune question particulière à poser".

Un moribond

"Quel que puisse être l'optimisme de façade, dont font preuve certains hauts-fonctionnaires pour tenter de rassurer les professionnels, appartenant à ce moribond qu'est l'Office de la langue française, il faut bien se rendre à l'évidence: dans l'esprit du législateur, l'Office est rayé de la carte."

C'est en ces termes que le Syndicat des fonctionnaires a fait part de ses inquiétudes.

Il accuse ensuite le ministre Cloutier d'être intentionnellement obscur dans le projet de loi "pour mieux manoeuvrer en jouant sur les mots". Selon le Syndicat, le ministre fait de l'OLF "sa chose".

Les professionnels se demandent maintenant ce qui adviendra de ceux qui sont actuellement à l'OLF quand la Régie sera créée. Seront-ils tout simplement mutés? Si oui, est-ce qu'encore une fois 70 p. cent des employés ne seront que des occasionnels, comme c'est le cas à l'Office? Le docteur Cloutier n'a pas répondu à ces questions.

"Le SPGQ ne peut donc faire confiance à un État dont les gouvernements ont toujours traité l'Office en parent pauvre" précise le Syndicat.

Les professionnels s'intéressent aux autres chapitres du projet de loi. Ainsi, ils croient que la Commission a intérêt à savoir qui sont ceux qui conseilleront le ministre pour la langue d'enseignement. Le Syndicat rappelle que 5 des 6 patrons de l'organisation de l'enseignement sont anglophones.

Relativement à la langue de travail, les professionnels sont en faveur d'un échéancier strict de francisation des entreprises, assorti d'amendes très fortes en cas de non-respect.

Rappelant au gouvernement Bourassa sa promesse électorale il y a quatre ans de faire du français la langue de travail, le SPGQ suggère d'exiger que les membres du conseil d'administration de toutes les compagnies incorporées au Québec soient majoritairement de langue française et résidents au Québec.

Formation de la main-d'oeuvre

Québec gagne les autres provinces à sa façon de voir les choses

PAR Paule Beaugrand-Champagne

Lors de la première rencontre des ministre provinciaux chargés de la Main-d'oeuvre, tenue à Edmonton le 27 juin dernier, les 10 provinces ont exprimé l'avis qu'elles devaient être les seules responsables de l'établissement des priorités, sur leur territoire, dans le domaine de la formation professionnelle. Les neuf autres provinces canadiennes rejoignaient ainsi une position que le Québec était seul à défendre depuis cinq ans.

Aucune des provinces, cependant y compris le Québec, ne remet en cause l'autorité du gouvernement fédéral dans la "distribution générale des fonds disponibles" pour la formation professionnelle.

C'est ce qui ressort du texte d'un communiqué anglais émis à la suite de cette rencontre des ministres. La copie française de ce texte n'est pas encore disponible, la traduction semblant être une tâche fort longue...

Insatisfactions

Dans le domaine de la création d'emploi, toutes les provinces ont exprimé la même "frustration croissante" au sujet de programmes fédéraux comme Initiatives locales et Perspectives-Jeunesse: elles estiment n'avoir pas été suffisamment impliquées dans l'établissement des priorités. Ce dont le Québec se plaint effectivement depuis les débuts de ces programmes.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les provinces se plaignent que les fonds fédéraux sont "irréalistes" face aux graves pénuries de main-d'oeuvre qualifiée. Les provinces ont donc décidé d'entreprendre une étude des politiques de main-d'oeuvre, y compris le fonctionnement de la présente loi fédérale sur la formation professionnelle. Elles iront jusqu'à s'interroger sur la nécessité de l'existence même d'une loi comme véhicule de développement et de maintien de programmes de main-d'oeuvre.

A long terme

Cette étude et les insatisfactions des provinces les ont amenées à décieer qu'aucune entente à long terme ne serait conclue avec le gouvernement fédéral, tant qu'une consultation valable n'aura pas été faite sur les amendements susceptibles d'être apportés à la Loi sur la formation professionnelle (C-195).

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre l'entente qui vient d'être signée entre Québec et Ottawa, que le JOUR a annoncée samedi dernier et que les ministères canadien et québécois viennent de confirmer. Cette entente aura une durée de deux ans seulement et vient remplacer celle qui avait été faite en 1967.

Rappelons que si cette entente ne donne au Québec que quelques "petits" pouvoirs dans le domaine de la sélection des candidats à la formation professionnelle, elle donne quand même au Québec la garantie d'un budget annuel de formation. Au-delà d'un investissement minimum basé sur l'année 74-75, et déjà protégé par l'indexation au coût de la vie, l'entente prévoit une liste de facteurs susceptibles de justifier un accroissement supplémentaire du budget, si les besoins du marché du travail le justifient et si les priorités gouvernementales le permettent.

Enfin, le ministre Jean Cournoyer a tenu à préciser lors de la signature de cette entente qu'il désire voir la Loi fédérale amendée afin de mieux définir les rôles des deux gouvernements en formation professionnelle.

Les conflits dans la construction

Le patronat accuse le gouvernement et craint les retombées économiques

Accusant le gouvernement d'inertie devant la multiplication des conflits dans le secteur de la construction, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) craint que la situation ne compromette divers projets industriels.

"La population en général doit savoir que les conflits perpétuels dans le secteur de la construction ne sont pas d'abord dus à des problèmes de relations de travail, mais à l'insouciance coupable du ministère de la Justice et du gouvernement à faire respecter ses propres lois.

C'est ce qu'a déclaré hier le Conseil du patronat qui s'est dit extrêmement préoccupé par le retombées économiques néfastes — non seulement dans le secteur de la construction mais dans tous les secteurs industriels des conflits qui paralysent de façon régulière le secteur de la construction.

Parlant surtout en cette affaire au nom des secteurs industriels (pétrochimie, mines, forêts, entreprises de transformation et de fabrication, etc.), le C.P.Q. a dit craindre que des projets d'investissements et d'expansion industriels ne soient tout simplement abandonnés ou mis au rancart à cause d'une situation devenue intolérable.

Or, selon le C.P.Q., cette situation ne tient pas d'abord au problème même des relations de travail ou des conditions de travail, mais: "à la violence syndicale qui sévit sur les chantiers, au chantage, à l'intimidation, aux appels à l'illégalité de la part des dirigeants syndicaux, aux ralentissements et arrêts illégaux de travail, etc..."

"Et qu'a fait le gouvernement, demande le C.P.Q., pour faire respecter les lois en ce domaine? Rien d'autre que de créer une commission d'enquête au mandat très restreint et qui produira un rapport à une période tout-a-fait indéterminée."

Selon le C.P.Q., cette insouciance du gouvernement à faire appliquer ses lois ou à les revoir s'il y a lieu, plus que la discussion de toute condition de travail, est à la base même des problèmes, "intolérables" que connait ce secteur.

VOYEZ SI À LA PAGE 15

Congrès des enseignants

Une équipe d'animation fera l'analyse de "l'école capitaliste"

RIVIÈRE-DU-LOUP (PC) — Le 24ème congrès de la Centrale des enseignants du Québec a décidé de mettre sur pied une équipe d'animation, de recherches et d'information pour poursuivre l'analyse de "l'école capitaliste" entreprise par la Commission d'enquête sur le rôle de l'école et de l'enseignement.

Cette équipe, comme l'on demandé les quelque 700 délégués réunis depuis samedi à Rivière-du-Loup, aura un mandat beaucoup plus large que la commission qui avait été formée il y a deux ans à la suite de la publication du manifeste "l'école au service de la classe dominante".

Les délégués ont par ailleurs demandé que lés ressources et les énergies de la CEQ soient mieux investies de façon à multiplier les mesures de "sensibilisation" susceptibles de rallier les membres à la lutte et aux positions idéologiques de la centrale syndicale dans le sens des intérêts de l'ensemble de la classe ouvrière.

Les congressistes ont aussi exprimé le voeu que le mandat syndical accorde priorité à l'opération de négociation et ce, dans le cadre des orientations socio-politiques. Le décret qui tient lieu de convention collective des enseignants expirera en juin 1975.

Troisième mandat

L'élection des membres du conseil d'administration a, par ailleurs, reporté M. Yvon Charbonneau à la présidence de la CEQ pour un troisième mandat de deux ans.

M. Guy Chevrette, de l'Association des enseignants de Lanaudière, et Mlle Micheline Sicotte, du syndicat des enseignants de Le Royer, ont été réélus respectivement premier et deuxième vice-présidents.

Six autres membres du conseil d'administration ont également été maintenus à leurs postes faute d'opposition. Mais il devait y avoir élection hier pour deux postes de conseillers pour lesquels six personnes se sont portées candidates.

au jour le jour

10h

Dévoilement de la roulotte "les Olympiens" de Molson à la Place Ville-Marie.

32e congrès provincial des Clubs 4-H du Québec, à l'hotel Sheraton Mont-Royal. Thème: "Avec les arbres... c'est encore possible".

ÉTUDES D'ÉTÉ
Pourquoi ne pas profiter de votre présence a Montréal ou à Ottawa pour y suivre sur le campus de ces Universités un cours de
LECTURE RAPIDE
Vous y trouverez tous les avantages suivants:
1—**Cour intensif** de 4 semaines, les lundis et jeudis soir.
2—**Un prix spécial** d'étudiant
3—**L'apprentissage** progressif des techniques modernes de lecture rapide.
4—**Le moyen** d'augmenter votre efficacité de lecture en temps, mémoire et compréhension.
LE CENTRE DE LECTURE RAPIDE
vous informera et vous réservera une place. Téléphonez à:
Montreal: 681-4545
Ottawa: 663-5834

éditorial

Voir les comédiens...

On n'aura cesse de le répéter et il faut bien le dire tout crû, la campagne fédérale en cours est non seulement l'une des plus ternes qu'auront jamais connue s citoyens qui s'intéressent aux affaires pan canadiennes mais elle aura atteint un rare sommet d'insignifiance et de niaiserie. Un débat public sur les grandes questions de l'heure, il n'y en eut point. Pas davantage de confrontations, de discussions, d'éclaircissements sur les grandes orientations que chacun des partis politiques en lice pourrait imprimer à la vie de l'ensemble fédéral s'il était porté au pouvoir.

La politique pancanadienne est devenue une affaire de saltimbanques de comédiens et de marchands de quatre-saisons. Pierre-Elliott Trudeau débite à un rythme essoufflant plus d'âneries et de lieux communs que M. Caouette lui-même, pourtant champion dans ce genre d'exercice. Les messages publicitaires du Parti libéral du Canada lus à la radio par M. Trudeau lui-même, et agrémentés de "gingles-pepsi", sont à faire dresser les cheveux sur la tête. On prend littéralement les électeurs québécois pour des demeurés, des ignares et des imbéciles. Tout ce qu'on leur demande c'est de "voter solide", c'est-à-dire libéral, sans autre forme d'explications ou de ménagements. Libéral je suis, je reste, et je resterai, voilà la prodigieuse pensée politique de ceux qui exercent le pouvoir dans les hauts lieux de la centralisation fédérale. MM. Trudeau, Pelletier, Lalonde et consorts, alors qu'ils étaient loin des graisses du pouvoir ont déjà écrit un manifeste pour une "politique fonctionnelle". Le document sentait bon l'intellectuel et le penseur. Résultat: leur politique fonctionne au ras du sol pour ne pas dire au-dessous du niveau de la mer, à la manière des techniques de mise en marché des produits alimentaires et des compagnies de finance.

Marguerite à la boutonnière, M. David Lewis nous fait la fine fleur de rééditer les audaces de 1972 sur les profits abusifs des sociétés multinationales et les conglomérats autochtones mais il ne va guère plus loin. Légèrement plus original, M. Stanfield propose le gel des prix et des salaires pour combattre l'inflation mais il se garde bien de préciser les modalités d'application d'une telle politique afin de ne pas effrayer outre mesure ses alliés naturels du monde du capital, des affaires, de l'industrie et du commerce. Quant à M. Caouette et son parti, deux phénomènes marginaux de la vie politique pancanadienne circonscrits en territoire québécois, ils font comme les vieilles vedettes et les petites mains agiles: trois petits tours et puis s'en vont!

Par une sorte d'entente tacite, les quatre partis politiques fédéraux qui se disputent la faveur de l'électorat, ont escamoté au cours de la campagne qui s'achève les vrais problèmes et les questions fondamentales de l'ensemble fédéral qui porte le nom de Canada. Ainsi, rien n'a été dit sur l'aménagement du pays selon le principe des deux nations, le partage fiscal entre le gouvernement central et les provinces, la refonte constitutionnelle du document poussiérieux de 1867, la définition des politiques économiques et la participation des États-membres à ces dernières, les limites du pouvoir d'intervention du gouvernement central dans le domaine culturel et autres secteurs où les provinces ont un pouvoir souverain, comme la sécurité sociale et les richesses naturelles.

Ces questions sont au coeur du problème canadien. Elles posent en outre, à des centaines de milliers de Québécois, tout le problème de leur adhésion au régime fédéral et du maintien de leur appui à une forme d'institution politique qui a fait son temps. Non seulement les partis fédéraux ne font aucun effort pour expliquer leurs positions sur des enjeux aussi importants mais ils déploient ruses et astuces pour éviter d'en parler. Au Québec même, la consigne du silence est rigoureusement suivie par les ténors locaux. Ici plus qu'ailleurs, car il importe avant tout de ne pas réveiller les vieux espoirs des Québécois à une autonomie plus large dans le grand "melting pot" canadien. Même mutisme et même indifférence chez ceux-là qui sont aux affaires québécoises. Notre gouvernement est en exil.

Pourtant, celle élection risque de le dépouiller un peu plus des minces pouvoirs qu'il lui reste. Dans les domaines de l'habitation, de la sécurité sociale, des richesses naturelles, les libéraux fédéraux annoncent des mesures centralisatrices poussées. M. Bourassa se tait, et avec lui sa ribambelle de ministres.

Si celle élection ne le concerne pas, pourquoi préoccuperait-elle les citoyens? L'exemple venant de haut, il vaut mieux rester chez soi ou annuler son vote. Les fédéraux nous y invitent par leur mépris du public et la succursale québécoise du Parti libéral, par son indifférence.

Indépendantiste ou pas, le scrutin de lundi prochain est de la belle bouillie pour les chats. Et puis non, j'aime trop les chats pour leur refiler un plat aussi indigeste.

Yves Michaud

vous avez la parole

À 78 ans, j'ai assez voté pour du semblable au même

Le 8 juillet prochain sera jour d'élection fédérale et je me ferai un devoir de Québécois favorisant l'indépendance du Québec d'annuler mon vote, tout comme je l'ai fait sans hésiter à la précédente élection fédérale.

Il m'appartient en plus d'ajouter qu'à mes 78 ans bientôt, je crois avoir suffisamment voté pour du semblable au même, administratif, rouges et bleus consommés, y compris leurs tiers partis de naissance plutôt anglophone des provinces de l'ouest possiblement bien nourris d'arguments politiques électoraux au cours des différents mandats libéraux et conservateurs au fins de s'assurer de fidèles serviteurs.

Pour ces raisons et tant d'autres, le 8 juillet prochain, je me ferai un devoir d'annuler mon vote.

Concernant notre langue française, le bill 22 que vient de passer notre présent gouvernement provincial constitue, pour la législature du Québec, une des pages politiques les plus décevantes, pour ne pas dire davantage envers les droits historiques de notre langue française, cette grande oubliée à longueur de siècles au bénéfice de la langue anglaise au sein même du noyau majoritaire français. Ô Canada, le Québec.

En présence d'une telle injustice vécue, je laisse à nos politiciens du Québec en particulier, ainsi qu'à notre clergé catholique romain régnant, le soin de déterminer si entre nos deux peuples et nations français et anglais du Canada, ce sont les discours politiques éloquents et les sermons de bienvenue émouvants, ou une justice tout au moins élémentaire à l'égard de notre langue française, qui, pour l'avenir, pourra créer une véritable harmonie entre nos deux nationalités française et anglaise.

Pourquoi, pourquoi, comme le dit la chanson, chercher hypocritement l'unité canadienne entre nos deux nationalités en dehors d'une justice tout au moins élémentaire entre les deux parties intéressées.

Albert Reid
Montréal Nord

La Société des traducteurs du Québec et le bill 22

Baptiste avait mal à sa langue.

On lui faisait ingurgiter depuis longtemps des capsules de BPCSR ("Bien parler, c'est se respecter") et de NDPMD ("Ne dites pas... mais dites"), qu'il avalait sans conviction. Peine perdue: il sentait qu'il avait la langue sèche et pauvre, toujours bien pendue, mais officiellement facultative. Sa langue s'alanguissait, s'ankylosait, se bilinguisait.

Il en avait mal à son âme.

Un mauvais jour, on lui fit prendre de force, malgré ses protestations véhémentes, une pilule "63", qui, loin d'enrayer le mal, l'empira.

Il ne sut bientôt plus tenir sa langue et exigea qu'elle fût reconnue. Mal lui en prit: devant ses écarts de langage, l'autorité prit un air de fausse sceptique et lui cloua le bec avec une pilule "22". Il y goûta du bout de la langue et sentit que, sous une trompeuse étiquette, cette pilule dorée avait un relent asphyxiant de bilinguisation prononcée, dernière étape avant l'assimilation.

La haute société... des traducteurs du Québec se présente alors. Précisant bien, pusillanime, qu'elle "n'entend pas intervenir sur l'aspect proprement politique du débat" — ce n'est que Baptiste qui l'intéresse, c'est la langue — elle affirme qu'elle est peut-être la mieux placée pour fournir à Baptiste les meilleurs ingrédients traductionnels de la pilule "22", qui provoquera une avalanche de traductions pour lesquelles il faut prévoir une langue claire, harmonieuse, précise, correcte, riche et vivante. Désireuse de participer à la curée, elle aimerait bien se faire octroyer le titre réservé de pourvoyeur des ingrédients en cause.

À cette grande dame opportuniste, qui s'occupe de la langue en se moquant de Baptiste, je tire la langue, dégoûté.

Jean-Pierre Bélanger,
traducteur,
membre agréé de la S.T.Q.

Notre chef a dit: "Le 8, j'annule", alors j'annule

Voici mon opinion sur l'élection fédérale. Le chef du Parti Québécois a dit: "Le 8, moi j'annule" et quand monsieur Lévesque parle, il faut l'écouter, car ce qu'il dit a toujours du sens.

Membres sensés du Parti, pourquoi refuser d'annuler? Etes-vous fédéralistes ou indépendantistes? Il y en a même qui travaillent pour un certain Parti, c'est inadmissible. J'ai annulé aux dernières élections fédérales et je ferai de même le 8 juillet. Lorsqu'on se dit membre du Parti Québécois, il n'y a pas d'hésitation. Moi, le 8, j'annule.

T. Simoneau
Montréal

Quelqu'un devra céder et modifier la loi de l'impôt

Devant la crise actuelle causée par l'inflation, les grèves, les actes de violence et devant la menace d'effondrement de l'économie tout entière, je crois de mon devoir de citoyen d'y apporter mon opinion.

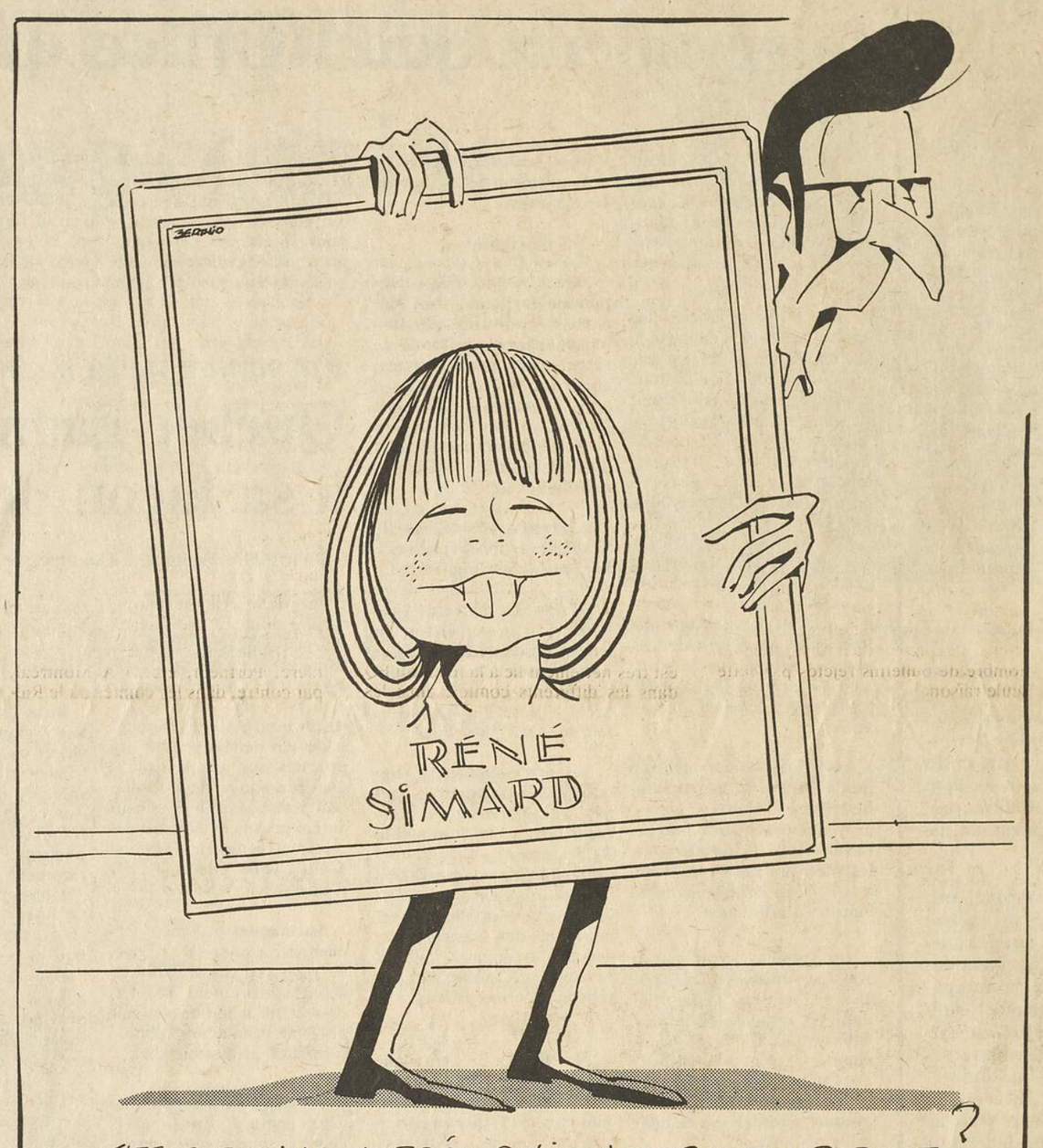
Toujours s'en prendre à l'employeur pour réclamer des augmentations engendre un cercle vicieux, d'où nous ne sortirons jamais, car des hausses de salaires générales égalent une hausse du coût de la vie et des augmentations de taxes, puisque ces dernières sont en majorité sur une base de pourcentage.

Quelqu'un devra un jour céder, et je suis d'avis que nos gouvernements qui sont élus par le peuple pour prendre les intérêts du peuple et non celui des étrangers, nos gouvernements, dis-je, devraient donner l'exemple en emboîtant le pas, en modifiant la loi dite de l'impôt sur le revenu, qui, en réalité, est une loi d'impôt sur les salaires.

Une exemption, d'au moins $5,000 pour les célibataires, $10,000 pour les personnes mariées, $1,000 par enfant jusqu'à concurrence de cinq enfants, devrait être la base de cette loi, pour récupérer 50% sur tout revenu exédant ces montants, jusqu'à $25,000 et 60%, même 75% en haut de $25,000.

De telles dispositions apporteraient, à mon humble avis, une planification économique, ce qui permettrait de stabiliser la situation.

Jean-Paul Deveault
Montréal



Reader's Digest, notre langue et ses procédés de vente

J'ai reçu un avis de paiement dont, je ne devrais pas avoir à vous le confirmer, l'heureux propriétaire n'est nul autre que le digne auteur de cette lettre. Je m'empresse de proclamer à prime abord qu'il n'y a jamais eu la moindre trace d'affinité entre le créancier d'une part, c'est-à-dire rien de moins que le "Reader's Digest", et le débiteur, donc moi; non plus que je me sois jamais porté acquéreur d'un seul exemplaire de leur sombre production littéraire: on a sa fierté quand même...

J'ai deux "insanités" à vous signaler de la part de mon créancier. Il y a d'abord ce procédé dans lequel le "Reader's Digest" est passé maître et qui consiste à vous envoyer la marchandise — une revue quelconque — par la poste sans trop vous prévenir, marchandise que vous leur retournez dédaigneusement, mais qu'eux feignent de ne pas recevoir de telle sorte qu'ils exigent de vous qu'on les paye pour ce que vous n'avez finalement jamais acheté.

Mais cela n'est rien.

Pire que la "fraude", il y a la langue. La correspondance était abondante et pas le moindre petit mot en français à me mettre sous la dent, moi qui pourtant leur ai toujours adressé la parole dans un français à peine voilé d'amertume, moi qui leur ai poliment suggéré de le faire, question d'obtenir de moi que je coopère un tant soit peu.

Toujours est-il que moi je désespère, à la vue de ce dernier avis de paiement ou spécimen d'arrogance, d'obtenir quoi que ce soit de la turpitude; à l'avenir, je brûle toute ma correspondance, sans même daigner y jeter un coup d'oeil, si elle est en anglais: car de l'anglais au "Reader's Digest", il n'y a qu'un pas, et j'ai ma fierté à protéger.

Yves Waddell
Ste-Anne des Plaines

Curieux bottin du local 406 de la Guilde des musiciens

Se pourrait-il que nous participions non seulement à la destruction du français, mais aussi à celle de notre identification en tant que Québécois?

Le résultat du sondage sur la langue par les trois journaux en a surpris plusieurs. Mais si on poussait l'enquête plus avant, on serait peut-être encore plus surpris de découvrir combien de Québécois sont non seulement en faveur du bilinguisme, mais même en faveur du bilinguisme intégral. Qu'est-ce que le bilinguisme intégral? Pour en avoir une idée claire, il suffit de feuilleter le bottin du local 406 de la Guilde des musiciens qui regroupe en syndicat les musiciens professionnels du Québec (affiliée à l'American Federation of Musicians).

Ainsi, vous pouvez trouver l'adresse et le numéro de téléphone des membres de deux manières: la manière française et la manière anglaise. Par exemple, M. Pierre Lajeunesse est inscrit également sous le nom de Peter Young. Il en est ainsi de Raymond Ladouceur qui devient Ladd Ray; Robert Lefebvre — Greene Bobby; Normand Ménard — King Normand; Rodolphe Parent — Roddy ; Gérard Robitaille — Gerry; Jean Charbonneau — Johnny Goldwater; Renée Benoit — Benny Benn; M. Perrette devient Perry et le plus bizarre semble être M. Jean Castonguay également inscrit sous le nom curieusement traduit par Johnny Hatbeehappy (sic). La liste s'allonge beaucoup plus, mais je m'arrête là. Comme le ridicule tue, je ne veux pas passer pour un assassin.

Cà fait vraiment "ti-nègre". En 1974, nous ne sommes pas encore dégagés des séquelles du colonialisme du XIXe siècle. Cependant, il faudrait cesser de penser que c'est encore et toujours la faute des Anglais et des Néo-Canadiens si la situation du français au Québec ne cesse de se dégrader. Il faudrait voir combien il y a de Québécois qui d'une manière tristement pittoresque comme ci-haut, ou d'une manière inconsciente ou insidieusement calculée, participent à une forme d'auto-destruction. Il y a le manque d'information et l'ignorance tout court qui, allié à la mentalité de ceux qui se sont uniquement branchés sur la course aux "sennes" et sur le mode de vie américain en se donnant des airs de "good fellow" américain débonnaire, inoffensif, participent à l'enterrement de première classe d'une culture qui refuse de sombrer dans le "melting pot".

Cette indifférence, ce manque de sensibilité pour des valeurs culturelles se diagnostiquent à tous les paliers de notre société. C'est de la même manière que nous nous dépossédons graduellement du Québec en hypothéquant lourdement son avenir.

Donc, en fin de compte, le résultat du sondage n'est pas si étonnant. Ce qui étonne, c'est qu'on ne "sente" pas la déviation de l'éclairage provenant de ce sondage. Si on se base sur les opinions émises pour établir des politiques linguistiques, on fait surement fausse route: d'abord, il est facile de prouver que les gens, en général, ne sont pas informés, qu'ils ne "sentent" pas que la faiblesse accentuée du français au Québec enfonce davantage les francophones dans un infériorité économique. S'ils le sentaient, ils souhaiteraient davantage que le français devienne une langue de prestige, incontestée, présente dans tous les secteurs stratégiques de la vie économique québécoise. Tous ces gens ne sentent pas non plus que le bilinguisme officiel veut dire l'unilinguisme de l'AUTRE.

George Savaria
Musicien
St-Léon

Le PQ ne sait pas reconnaître ses amis du NPD

Je ne puis comprendre comment M. Jacques Parizeau peut écrire, en éditorial, que "la campagne électorale du NPD-Québec... est montée contre le PQ". Le Jour du 26 juin annonce que M. Lewis a demandé la "fin au régime de cachettes des compagnies" qui leur permet encore de "dissimuler leurs véritables profits et leurs activités". N'est-ce pas aussi ce que le PQ demande?

Dans cette campagne électorale fédérale, le PQ ne se présente pas, mais de tous les partis en liste, seul le NPD met l'accent sur la justice sociale et les droits des petites gens. J'ai fait partie du CCF dès ses premiers jours et continue dans le NPD, ce qui ne m'a pas empêché de voter PQ lors de la dernière élection provinciale (et je fus pas seul du NPD à le faire), comme notre parti ne se présentait pas.

Si le PQ déclare que le NPD ne représente pas ses vues sociales, est-ce parce que les libéraux, conservateurs ou créditistes sont plus près du PQ? J'en doute. Le véritable enjeu pour les Québécois est d'empêcher la formation d'un gouvernement majoritaire incapable de respecter nos aspirations profondes et justes. J'affirme et je crois être de bonne foi, que le NPD est le parti le plus proche du PQ et je trouve plutôt étrange que ce dernier ne sache pas reconnaître ses vrais amis.

Claude de Mestral
Montréal

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

le fond des choses

Les élections fédérales de 1972 et de 1974

Pierre Drouilly, sociologue et mathématicien, nous a déjà livré deux analyses des résultats de l'élection d'octobre 1973. Il cherche maintenant dans une série de trois articles, dont nous publions le premier aujourd'hui, à mesurer l'influence du Parti québécois sur les résultats des élections fédérales.

L'impact de l'anticampagne du Parti québécois en 1972

par Pierre Drouilly

Depuis les dernières élections fédérales de 1972, on a beaucoup commenté l'anticampagne du Parti Québécois: tous les commentaires, favorables ou hostiles, se sont toujours limités à l'aspect *politique ou stratégique* des prises de position du PQ.

Ces commentaires ont, le plus souvent, tourné à la polémique acerbe, et provoqué, à l'intérieur du PQ, des débats parfois amers. En ce printemps 1974 la question de la participation péquiste aux élections fédérales est, sinon aussi confuse qu'elle l'était il y a deux ans, du moins aussi controversée. Cela traduit, de fait, l'importance dans cesse grandissante du PQ dans la vie politique québécoise, et par conséquent dans la vie politique canadienne. Mais cela révèle surtout à quel point la question nationale interfère avec la question sociale.

Sans vouloir discuter le côté abstrait de cette question, je voudrais contribuer à ce débat par quelques données statistiques. L'analyse purement statistique des réalités électorales souffre au Québec de quelques carences dont il faudra bien un jour comprendre et expliquer les causes et les raisons. Pour qui veut s'en donner la peine, les chiffres sont éloquents, et révèlent, du moins dans un premier temps, des faits surprenants qui s'en trouvent, par le fait même, fondés et en partie expliqués.

Il n'y a pas de secret à l'analyse statistique de la réalité politique: il n'y a que de la patience et une observation méticuleuse des données disponibles. Et sans doute aussi la conviction, profondément enracinée, que même si l'analyse statistique ne constitue pas le point final de la connaissance de la réalité électorale québécoise, elle constitue tout au moins le point de départ le plus solide.

Or pour ce qui est de la question si épineuse de la participation du PQ aux élections fédérales, de part et d'autre les commentaires se sont rarement fondés sur une analyse, même sommaire, des faits passés. Les données pourtant sont accessibles et permettent de mesurer l'impact de l'anticampagne du PQ aux élections fédérales de 1972.

La consigne d'abstention

En premier lieu, si consigne il y a eu en 1972 de la part du PQ de s'abstenir, celle-ci n'a pas été suivie: le taux de participation en effet n'a cessé de croître, au Québec, comme partout ailleurs au Canada, depuis 1965: il est passé de 71% en 1965 à 72% en 1968, puis à 76% en 1972 au Québec. Au Canada le taux de participation est passé de 75% en 1965 à 76% en 1968, puis à 77% en 1972.

Cet accroissement de la participation québécoise aux élections fédérales se vérifie dans à peu près tous les comtés, puisque des 74 comtés du Québec, 17 seulement ont vu en 1972 leur taux de participation diminuer par rapport à 1968, et toujours de moins de 6%. Par ailleurs les plus fortes hausses du taux de participation se retrouvent dans les comtés de Montréal, plus particulièrement dans l'est de la métropole où elles atteignent généralement 5% et parfois 10%. Notons déjà que **c'est dans la région péquiste de Montréal que la hausse du taux de participation a été la plus forte au Québec.**

Les votes rejetés

La première anomalie statistique que révèlent les résultats de 1972, et que de nombreux commentateurs ont déjà signalée, est le taux exceptionnellement élevé de votes rejetés au Québec. Aux élections de 1965 il y avait eu, au Québec, 36,002 votes rejetés, soit 1.7% du total de votants; en 1968 il y en avait 45,053, soit 2.0% du total de votants. Par contre en 1972 le nombre de votes rejetés s'élève à 165,136, soit 5.9% du total des votants! La moyenne canadienne de 1972, Québec exclu, s'établit à 1.9%.

Les nouveaux types de bulletins de vote utilisés en 1972 ne suffisent évidemment pas à expliquer cet accroissement du simple au triple du pourcentage de votes rejetés au Québec. Ceux qui voudront nier, ou tout au moins minimiser les phénomène des annulations volontaires, tenteront, bien entendu, d'expliquer l'accroissement du nombre de bulletins rejetés par cette seule raison.

Tableau 1

Région métropolitaine

comté	% de votes rejetés en 1972	votes annulés (estimés)
Vaudreuil	4.1	1409
Laval	7.8	2798
Dollard	5.4	2207
Lachine	2.1	623
Laprairie	6.5	2868
Mount-Royal	2.7	587
N.D.G.	3.9	951
Westmount	5.2	1514
Outremont	8.6	1778
Lasalle	5.5	1571
Verdun	6.4	1560
Ahuntsic	9.6	2711
St-Michel	7.5	1714
Mtl-Bourass	8.9	3319
Duvernay	7.3	2806
Terrebonne	7.9	2997
Joliette	9.7	3146
Laurier	6.4	754
St-Denis	6.5	1032
Papineau	6.6	745
Latontaine	7.2	1237
St-Henri	7.5	843
St-Jacques	8.0	697
Ste-Marie	6.7	643
Hochelaga	7.9	1283
Maisonneuve	8.3	1598
Gamelin	8.9	2819
Mercier	7.7	2252
Chambly	7.6	2495
Longueuil	5.7	1552

Note: les % de la première colonne sont fonction du % de francophones dans chaque comté; les nombres de la deuxième colonne sont fonction du nombre d'électeurs dans chaque comté.

Deux raisons principales militent en faveur de l'explication contraire. Alors que l'accroissement du pourcentage de votes rejetés varie beaucoup d'un comté à l'autre, si l'on fait l'hypothèse que cet accroissement est dû uniquement à des votes francophones, une certaine régularité apparaît, **et cette régularité tend à confirmer que l'accroissement du nombre de bulletins rejetés est principalement le fait des francophones.**

En second lieu cet accroissement est très nettement lié à la force du PQ dans les différents comtés: ainsi les régions "péquistes" ont connu un accroissement du pourcentage de votes rejetés nettement plus fort que les régions "non-péquistes". Par exemple dans la région du Lac Saint-Jean cet accroissement est de 700% environ, alors qu'il n'est que de 250% dans les comtés ruraux des environs de Québec (Bellechasse, Charlevoix, Lotbinière, Portneuf, etc...) À Montréal, par contre, dans les comtés où le Ralliement Créditiste a bénéficié d'un appui tactique du PQ en 1972 et d'un acroissement subtantiel de son vote, l'accroissement du pourcentage de votes rejetés demeure comparativement assez faible (de l'ordre de 400%).

Tableau 2

Province

comté	% de votes rejetées en 1972	votes annulés (estimés)
Beauharnois	5.4	1304
Drummond	3.1	ç—
Richelieu	4.9	1113
St-Hyacinthe	4.7	1217
St-Jean	5.4	1373
Abitibi	8.1	1711
Témiscamingue	2.2	312
Villeneuve	4.0	658
Gatineau	7.3	2105
Hull	4.2	1239
Pontiac	2.3	218
Argenteuil	3.8	835
Labelle	3.9	564
Berthier	3.7	646
Champlain	5.3	1230
St-Maurice	5.8	1572
Trois-Rivières	6.1	1653
Beauce	5.1	1395
Brome-Missisq.	2.6	430
Compton	3.5	715
Richmond	6.7	1651
Shefford	4.0	1065
Frontenac	6.3	1555
Sherbrooke	3.9	1112
Bellechasse	3.1	491
Charlevoix	4.5	698
Kamouraska	2.8	395
Lotbinière	3.4	741
Portneuf	2.5	373
Langelier	7.9	1534
Lévis	6.9	2342
Louis-Hébert	7.1	2638
Montmorency	7.7	3410
Québec-Est	9.7	3151
Témiscouata	7.0	1480
Rimouski	4.2	884
Matane	3.7	382
Gaspé	4.3	763
Bonaventure	3.5	487
Roberval	10.2	2162
Lac-St-Jean	6.5	1338
Lapointe	9.8	2603
Chicoutimi	7.2	2173
Manicouagan	5.4	1285

Les votes annulés

Partant de cette analyse, sommairement expliquée ici, j'ai tenté d'estimer, pour chaque comté fédéral, le nombre de votes annulés volontairement aux élections de 1972. Cet estimé par comtés tient compte de quatre facteurs: du pourcentage de votes rejetés en 1968, du taux de participation aux élections de 1968 et du taux de participation aux élections de 1972, et enfin du pourcentage de francophones dans les différentes comtés.

Il suppose que tout l'accroissement relatif du pourcentage de votes rejetés, est dû à des annulations volontaires: en conséquence les estimés obtenus ne doivent pas être considérés comme des nombres exacts, mais leur *ordre de grandeur* est certainement fidèle à quelques centaines près.

En effet si dans un comté le nombre de bulletins rejetés a augmenté on ne peut attribuer *toute* cette augmentation aux votes annulés: car si le taux de participation a lui aussi augmenté, toutes autres choses étant égales par ailleurs, le nombre de votes rejetés aurait naturellement augmenté lui aussi; et inversement. Les nombres d'annulations estimées que je donne ici tiennent compte de tous ces facteurs, *et ces annulations calculées sont toujours inférieures à l'augmentation réelle du nombre de votes rejetés dans chaque comté*. Ainsi par exemple dans le comté de Vaudreuil il y a eu en réalité 2139 votes rejetés: de ceux-ci il y en a environ 1409 qui doivent être des votes annulés, selon mes calculs.

Une réalité ignorée

Les résultats, pour l'ensemble des comtés du Québec, sont donnés aux tableaux 1 et 2. On arrive à un total estimé de 52,509 votes annulés dans la région métropolitaine, et de 55,789 votes annulés dans le reste de la province, *soit un grand total de 108,298 votes annulés pour l'ensemble du Québec.*

En supposant que le PQ a progressé de façon continue entre 1970 et 1973, et qu'il disposait donc d'environ 800,000 voix à l'automne 1972, et en supposant de plus que les votes annulés sont tous péquistes, cela signifie qu'*environ un électeur péquiste sur huit aurait volontairement annulé son vote en 1972! Cela fait déjà autant que le nombre de membres du Parti Québécois.*

L'absence de données sur les élections provinciales par comtés fédéraux, et les délais trop courts de l'élection fédérale du 8 juillet prochain, ne me permettent pas de mettre parfaitement en parallèle le pourcentage de votes rejetés et le vote péquiste au Québec. Malgré tout un examen de ces deux tableaux est assez éloquent à cet égard. On remarque ainsi que les comtés des régions où le PQ est solidement implanté, la ville de Québec, le Lac Saint-Jean par exemple, ont des pourcentages de votes rejetés qui varient de 6% à 10%, alors que les comtés des régions encore mal pénétrées par le PQ, les environs de Québec, le Nord-Ouest, l'Outaouais, la Beauce, les Cantons de l'Est par exemple, ont des pourcentages de votes rejetés inférieurs à 3%.

Reste malgré tout des anomalies assez évidentes: la région de Montréal-Est, la Rive-Sud, bien plus péquistes que la Lac Saint-Jean ou la ville de Québec, n'ont pourtant que des pourcentages de votes rejetés à peine plus élevés que ces régions.

De plus certains comtés où le PQ est fort (Matane, Rimouski, Manicouagan, et les environsde Montréal, Beauharnois, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean par exemple) n'ont pourtant que des pourcentages de votes rejetés assez faibles. Par contre certains comtés où le PQ est faible (Abitibi, Villeneuve, Gatineau par exemple) ont des pourcentages de vote un peu trop forts.

L'explication se situe, pour ces anomalies, au niveau du vote créditiste: c'est ce que j'essaierai de montrer demain.

Demain: La "fausse" percée créditiste de 1972.

Réflexion d'un chrétien après deux fêtes "nationales"

Onil Perrier, ancien clerc et collaborateur occasionnel à la rubrique "Le fond des choses", examine aujourd'hui l'attitude de l'Eglise à l'égard du nationalisme québécois

L'Église face à l'occupant d'ici

par Onil Perrier

L'occupation de la France par les Allemands a duré quatre ans et demi; celle du Québec par les Anglais dure depuis deux cent quatorze ans. L'occupation par les armées allemandes était visible, palpable, lourde et étouffante... Celle de notre pays par les armées britanniques et par les "forces canadiennes" est moins visible, plus subtile, plus endurable mais non moins réelle et nuisible.

On sait comment les Français ont tenu rigueur à leurs chefs religieux, au moment de la libération, d'avoir presque tous plié l'échine devant les occupants, d'avoir été en pratique leurs collaborateurs, du seul fait de n'avoir pas dénoncé constamment et avec force leur présence, leurs méthodes, leur oppression.

Au point où ils en sont, les Québécois ont sûrement le droit de poser des questions à l'Eglise catholique d'ici sur son attitude face à l'occupant depuis deux siècles.

Beaucoup de négatif, beaucoup de positif

Il n'est pas facile d'évaluer ce rôle. D'une part, on a accusé les chefs religieux d'antan d'avoir été les amis complaisants du régime, d'avoir collaboré un peu trop avec les autorités occupantes pour réduire les Québécois au silence et à la soumission; d'avoir aussi plus récemment favorisé le maintien de régimes corrompus qui faisaient l'affaire des maitres...

Nous reviennent en mémoire les appels de l'évêque de Québec, en 1775, pour refuser les invitations des "républicains" américains; les condamnations de Mgr Lartigue contre les Patriotes de 1837-38 et autres épisodes "tranquillisants": les persécutions des francophones du Pontiac et des autres provinces par le clergé anglophone; et pour couronner le tout, l'ineffable lettre de l'épiscopat en 1967, célébrant à sa façon le centenaire de notre exemplaire Confédération.

D'autre part, on souligne comment plusieurs chefs religieux (évêques et surtout curés) se sont faits les ardents défenseurs des droits du français en divers coins du Canada; comment d'autres, qui s'appelaient "missionnaires colonisateurs", ont entraîné des milliers de Québécois vers l'ouverture de territoires neufs, agrandissant ainsi notre patrie; on rappelle que le chanoine Groulx, le frère Marie-Victorin et bien d'autres éveilleurs de notre conscience nationale étaient des hommes d'Eglise; on mentionne enfin qu'en suscitant chez nous l'attrait des missions étrangères, le catholicisme nous ouvrait de grandes fenêtres sur le monde, etc.

Un bilan complet comporterait donc beaucoup de positif à côté de beaucoup de négatif.

Ce qu'on reproche le plus à la religion catholique, parce que les effets en persistent encore aujourd'hui, c'est d'avoir fait de nous des "moutons", des gens qui acceptent d'être nés pour un p'tit pain, qui n'ont pas d'esprit d'initiative; des citoyens qui n'osent pas critiquer l'autorité mais qui ont par contre développé à la perfection l'art de se dérober aux lois ou de les enfreindre sans se faire prendre... N'est-ce pas au Québec que pullulent le plus les fraudes dans les impôts et dans les faillites? Et les manquements graves aux lois routières, qui nous assurent à tout coup le championnat des hécatombes?

Oublions le passé

Mais pourquoi nous attarder au passé? C'est le présent et l'avenir qui comptent, au moment où les Québécois viennent de s'engager pour de bon dans le processus de leur émancipation.

L'Eglise catholique va-t-elle encore une fois user de son influence pour contrecarrer nos aspirations? Va-t-elle choisir de rester neutre? Conviendrait-il plutôt qu'elle entre dans le jeu et soutienne nos efforts de libération?

Nous croyons qu'il y a quatre domaines où les responsables de l'Eglise catholique du Québec pourraient et devraient intervenir sans manquer à leur mission spécifique, bien au contraire.

Reconnaître le peuple québécois

Depuis la guerre, l'Eglise a souscrit bien volontiers aux diverses déclarations des Nations-Unies sur "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes". Et chaque fois qu'un pays a accédé à l'indépendance, les papes et les épiscopats nationaux se sont réjouis: ils y voyaient un signe de maturité et ils souhaitaient bonne chance à ces peuples, tout en rappelant la nécessité de l'interdépendance et le besoin grandissant d'organismes supranationaux.

Au Canada, le plus fier service que l'épiscopat pourrait rendre à l'ensemble de la population, ce serait de reconnaître et de proclamer ***la réalité***, c'est-à-dire l'existence ici de deux peuples, de deux nations complètes, au sens sociologique des termes.

Ce serait un apport fort appréciable pour clarifier la situation. Il y a tellement de gens qui s'esquintent à nier ce fait; qui parlent constamment d'unité "nationale" alors qu'il faudrait parler d'harmonie canadienne...qui s'obstinent à considérer Ottawa comme une capitale nationale alors que c'est une capitale fédérale, etc.

On comprend qu'il répugne aux anglophones de parler de deux nations. Le faire serait admettre que les Québécois ont le droit de disposer d'eux-mêmes et donc d'accéder à l'indépendance. Mais que voulez-vous? S'il y a deux vaches dans un champ, je ne gagne rien à tempêter qu'il n'y en a qu'une!

Pourquoi l'épiscopat canadien (ou québécois s'il le faut) ne serait-il pas parmi les premiers à affirmer qu'il y a ici deux vrais peuples, deux groupes bien distincts de gens qui ont leur langue à eux, leur histoire, leur culture, etc. Agir ainsi ne serait pas préconiser la séparation mais contribuerait à faire surgir la première condition d'un dialogue fructueux entre les habitants de l'immense territoire appelé Canada. Et puisqu'en anglais, le mot "nation" s'applique ordinairement aux états qui ont acquis leur souveraineté, il pourrait suggérer, pour qu'on se comprenne, qu'on traduise "deux nations" par "two peoples".

Les structures politiques n'ont rien de sacré

Est-ce routine? Est-ce attachement excessif aux traditions? Est-ce respect instinctif de ce qui est gros? Toujours est-il que nos bonnes gens ont tendance ici à considérer comme sacrées et intouchables les structures politiques qui sont les nôtres. Et comme il fallait s'y attendre, les tenants du statu quo ont exploité à fond cette peur du changement.

Cela est tragique, car de toutes façons, la vie des peuples exige qu'on adapte régulièrement les institutions aux besoins des individus et des groupes. C'est même doublement dangereux dans le cas du Québec parce que ceux qui veulent des changements ont choisi la voie démocratique: ils n'y arriveront jamais si leurs adversaires continuent à faire peur au monde et à invoquer subtilement le respect dû aux autorités et un certain caractère sacré des institutions pour les en détourner.

L'Eglise québécoise devrait se rebeller devant cette exploitation malhonnête et rappeler bien haut la liberté que le Christ a proclamée devant les structures: "Le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat!"

Pourquoi pas une bonne lettre collective de notre épiscopat visant à relativiser les structures politiques? Rappelant que l'entité politique canadienne n'a rien de sacré ni d'éternel; affirmant de façon claire que vouloir la souveraineté du Québec (être un séparatiste, quoi!) n'est pas un manque de charité à l'égard des anglophones...comme bien des chrétiens le croient encore.

Le fédéralisme, oui...à condition que...

Cette même lettre — ou une autre, ce serait encore mieux — pourrait aborder la question du fédéralisme. D'une façon très sereine, je verrais les évêques rappeler que le fédéralisme est une excellente chose en soi, comme toute autre forme d'association entre les personnes ou les groupes; mais que pour réussir, il exige: — que les gouvernements membres s'en tiennent scrupuleusement à leurs attributions et n'empiètent pas sur les pouvoirs reconnus aux autres par la constitution (comme de tels empiètements sont fréquents au Canada, et on sait de la part de qui, la lettre devrait courageusement les dénoncer comme des crimes aussi graves que le meurtre ou la spoliation...);

— que le partenaire majoritaire n'essaie pas d'assimiler l'autre par une immigration biaisée ou par des lois scolaires injustes (ici encore depuis 100 ans que d'injustices à dénoncer si les signataires s'avisaient d'être "prophètes")

— que les membres de la fédération restent libres d'en sortir s'ils le jugent avantageux pour eux ou nécessaire pour leur survie (les institutions fédérales étant par définition au service des parties constituantes).

Parmi les chrétiens, on a toujours considéré comme normal de cultiver un sain patriotisme, c'est-à-dire un amour de préférence qu'on voue tout naturellement à sa patrie, à ceux qui l'habitent, à la culture qu'elle transmet, etc.

Comme tous les peuples colonisés, les Québécois ont été amenés à douter qu'ils aient une patrie: très subtilement on les a bercés du rêve d'un grand Canada bilingue from coast to coast, on les dénationalise encore en diluant l'enseignement de l'histoire du Québec, et on tente par tous les moyens d'empêcher qu'ils s'attachent au seul coin de terre où ils sont vraiment chez eux.

Ce déracinement s'ajoute à tous ceux qu'apporte la civilisation actuelle et il en est d'autant plus néfaste... Il devient donc important que dans la catéchèse au Québec on redonne toute sa place au développement d'un amour légitime pour la patrie québécoise, pour sa culture, ses réalisations, ses héros (oui, elle en a eu plusieurs) et surtout pour ses habitants tels qu'ils sont.

Si nous souhaitons cette quadruple intervention de l'Eglise catholique québécoise dans les débats en cours, c'est pour deux raisons:

1- même si elle a perdu beaucoup de son prestige d'autrefois, elle garde en tant qu'institution une influence certaine sur une bonne partie de la population: elle peut et elle doit en profiter pour remplir son mandat qui est de rappeler la vérité, de rétablir les faits quand ils sont faussés, de défendre les personnes qui souffrent l'injustice, surtout les plus démunies;

2- les chefs religieux conservent aussi une certaine audience auprès des gouvernants: ils peuvent valablement s'en servir lorsque ceux-ci, grisés par le pouvoir, en viennent à oublier les vrais besoins du peuple ou à fausser les mécanismes de la vie démocratique, comme c'est le cas avec le bill 22.

LE QUÉBEC EN **80** JOURS



Rouyn

Une grande maison de la coopération

par Marcelle Bourque

C'est une grande maison. Une maison de retraite qui ne recevait plus de retraitants. À Rouyn. Sur une colline. Au milieu d'un immense terrain.

Dans un coup d'audace — réfléchi — des mouvements coopératifs et populaires viennent de l'acheter des pères Oblats. Ils en feront la Maison coopérative de l'Abitibi-Témiscamingue. (Pas celle du Nord-Ouest québécois comme on a, depuis quelques annés, pris l'habitude de nommer la région pour "revaloriser" les habitants. Le mot Abitibi s'étant "enrichi" d'une certaine connotation péjorative. Eux, ils veulent se revaloriser, s'ils en ont besoin, en récupérant ce qui leur appartient: le nom Abitibi.)

Cette maison, nous l'avons vue. Nous avons assisté au passage d'un rêve immense à une réalité qui a toutes les chances d'être extraordinaire.

Cinq étages

Au premier niveau, une garderie populaire. Un centre de femmes. Les installations d'une coopérative funéraire. Côte à côte. Les locaux sont là. Ils en prendront possession le 15 juillet prochain.

Au deuxième niveau, les services de la cuisine, de la cafétéria et de la buanderie. Une grande salle pour des réunions, des assemblées, des congrès. Une salle de repos dans laquelle il sera peut-être possible de causer avec des amis autour d'un verre. Si le gouvernement y consent (au verre, bien entendu). La chapelle deviendra théâtre de poche. Sept ou huit vieillards continueront à habiter sept ou huit chambres sur l'étage. Ils ont des projets, ces vieux. Et ils s'en occupent eux-mêmes. Ils élaborent actuellement les plans d'un véritable centre de vie. À côté du comité des citoyens à faibles revenus de Rouyn-Noranda.

Au troisième niveau, des bureaux. M. Denis L'Heureux, gérant de la Maison coopérative était heureux comme un enfant de nous faire voir le sien. Il quitte la présidence du Syndicat des travailleurs-enseignants du Nord-Ouest québécois (STENOQ) pour se lancer dans la grande aventure de la Maison coopérative. "C'est un projet, un rêve, que nous entreprenions depuis des années," dit-il. "Nous travaillons depuis longtemps en collaboration avec les autres mouvements au STENOQ. Nous avons, par exemple, participé activement à la lutte pour la survie que mènent actuellement les paroisses marginales de l'Abitibi. Le regroupement nous permettra une action deux fois plus efficace. Nous pourrons, ensemble, nous offrir une foule de services qu'individuellement nos moyens ne nous permettaient pas. Le petit mouvement, comme le comité de citoyens à faibles revenus, en profiteront surtout".

Nous avons visité les bureaux de l'Association coopérative immobilière de l'Abitibi-Témiscamingue, ceux du réseau d'information et communication. (Le réseau s'occupe d'information par la diffusion de documents audio-visuels qu'il constitue sur les problèmes sociaux et sur les réalisations de la région.) Le STENOQ transportera ses pénates dans la maison le 15 juillet. Le SUCO sera là, la Conférence régionale des mouvements populaires et le comité des paroisses marginales également.

Certaines gens n'ont pas encore pris de décision ferme: les accidentés du travail et les handicapés, entre autres. Mais la Maison les attend. Elle est presque sûre d'avoir à les accueillir.

Au quatrième niveau, 48 chambres, 48 chambres à louer. $4.00 par nuit, $10.00 par semaine. C'est là-dessus que reposent les possibilités de survie de la Maison coopérative de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce sera le principal revenu. Il y a $75,000 de dépenses à rencontrer cette année.

Au cinquième niveau, d'autres chambres. À la disposition des gens mal pris avant toute autre utilisation.

Comme au Moyen-Âge

Collaboration, échanges de services, action concertée. La Maison coopérative de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est la maison de l'entraide. Ce ne sera cependant jamais le centre des activités à caractère social de la région. "Nous ne voulons à aucun prix déraciner les gens de chez eux", affirme Denis L'Heureux. "Les militants continueront à oeuvrer localement, ils pourront utiliser les ressources de la Maison quand ils en auront besoin, simplement.

Il n'y a, pour nous, rien de pire que d'arracher une action au milieu dans lequel elle s'exerce."

La Maison coopérative n'aura donc rien d'une centrale de décisions ou d'une usine fabriquant des activités pour le Nord-Ouest québécois. Les idées viendront de partout. Les actions s'entreprendront de partout. La Maison offrira des services.

En sortant, remplis d'enthousiasme par ce que nous avions vu et entendu, nous avons aperçu, sur la colline d'en face, surplombant la ville comme la Maison coopérative, le plus riche édifice à appartements de la municipalité. Un instant, nous nous sommes crus au Moyen-Âge. Les seigneurs d'un côté, les pirates de l'autre. Nous nous sommes pris à espérer que le temps des galères était terminé. Pour la Maison coopérative de Rouyn-Noranda, au moins.

POUR PUBLIER
UNE OFFRE D'EMPLOI
COMMUNIQUEZ
AVEC
SUZANNE ASSELIN
331-8961

la cuisine d'été

par Jacques Guay



On n'arrache pas facilement un pays à ses bâtisseurs

Sans le vouloir, notre caricaturiste Berthio a donné à Mont-Brun son symbole: une souche. Vous vous souvenez peut-être, du dessin: une grosse souche au nom de "Mont-Brun", que le gouvernement tentait de déraciner.

Avec une gentillesse émouvante, les villageois de Mont-Brun ont choisi de donner à l'équipe du JOUR, en gage de reconnaissance, une petite souche gravée au nom du journal. En soulignant que c'est Berthio qui leur en avait donné l'idée.

"Une paroisse débute avec une école. Ici elle a été construite avec une église. Si on ferme l'école, on ferme tout." Lauréat Gaulin s'en souvient. Il y était lors de la fondation en 1936. C'est d'ailleurs, en partie, ce qui explique l'acharnement des gens de Mont-Brun. C'est l'acharnement du défricheur.

Lauréat Gaulin et Rolland Rodrigue, par exemple, ont défriché, désouché, peiné. Ce village, ils l'ont arraché péniblement à la forêt.

Comme les 214 autres familles des années 36 et 37, ils venaient de Dorchester, de la Beauce, de la région de Montmagny. La crise les a chassés du coeur du Québec vers un pays neuf, chargés d'espoir par les "missionnaires colonisateurs", les Boulay, Hudon, Jean.

Ils sont venus à Mont-Brun par le lac, en chaloupes et en barges, et, à la hache, se sont taillé une place à même les épinettes.

L'endroit s'appelait Clay Hill, littéralement "colline de glaise". Ils l'ont baptisé Mont-Brun, redonnant un nom français à un coin du Québec inexploré et déjà anglicisé.

Il reste présentement une trentaine de cultivateurs mais ils ont défriché assez de terrain pour en occuper 120. Depuis quelques années, ils sont enfermés dans la résistance. Une enquête d'experts, Côté et Duvieusard — eux disent Dupuisard —, les a classés dans la zone de retrait de l'agriculture. "Cette enquête, c'est le tombeau de l'Abitibi, il n'y a pas d'erreur", affirme Rodrigue Gaulin.

Et il ajoute: "Tout çà, c'est de la faute à Bourassa et à son fédéralisme rentable. Une famille, c'est pas rentable et j'ai pourtant élevé onze enfants... et je suis prêt à recommencer..."

Mont-Brun est à une vingtaine de milles de Rouyn: à moins d'une demi-heure quand la route sera achevée. D'ailleurs ce chemin qu'on est à asphalter les fait rélféchir.

En même temps qu'on parle de fermer le village, on refait la route. Pour qui? Ils se le demandent. D'autant plus que, déjà, plusieurs jeunes reviennent s'y installer et voyagent soir et matin.

Ils préferent un village vivant à une réserve de plein air pour riches citadins. Ou pour les Américains qui ont déjà tenté de mettre la main sur les terres abandonnées. Avec l'appui de l'ACIAT, l'association coopérative immobilière de l'Abitibi-Témiscamingue, ils empêchent les étrangers de s'emparer de leur sol.

Pour eux, l'école est synonyme de survie ou même d'essor; ils affirment que tant qu'il y aura une école, les jeunes, de plus en plus nombreux, vont bâtir maison plutôt que de demeurer en ville.

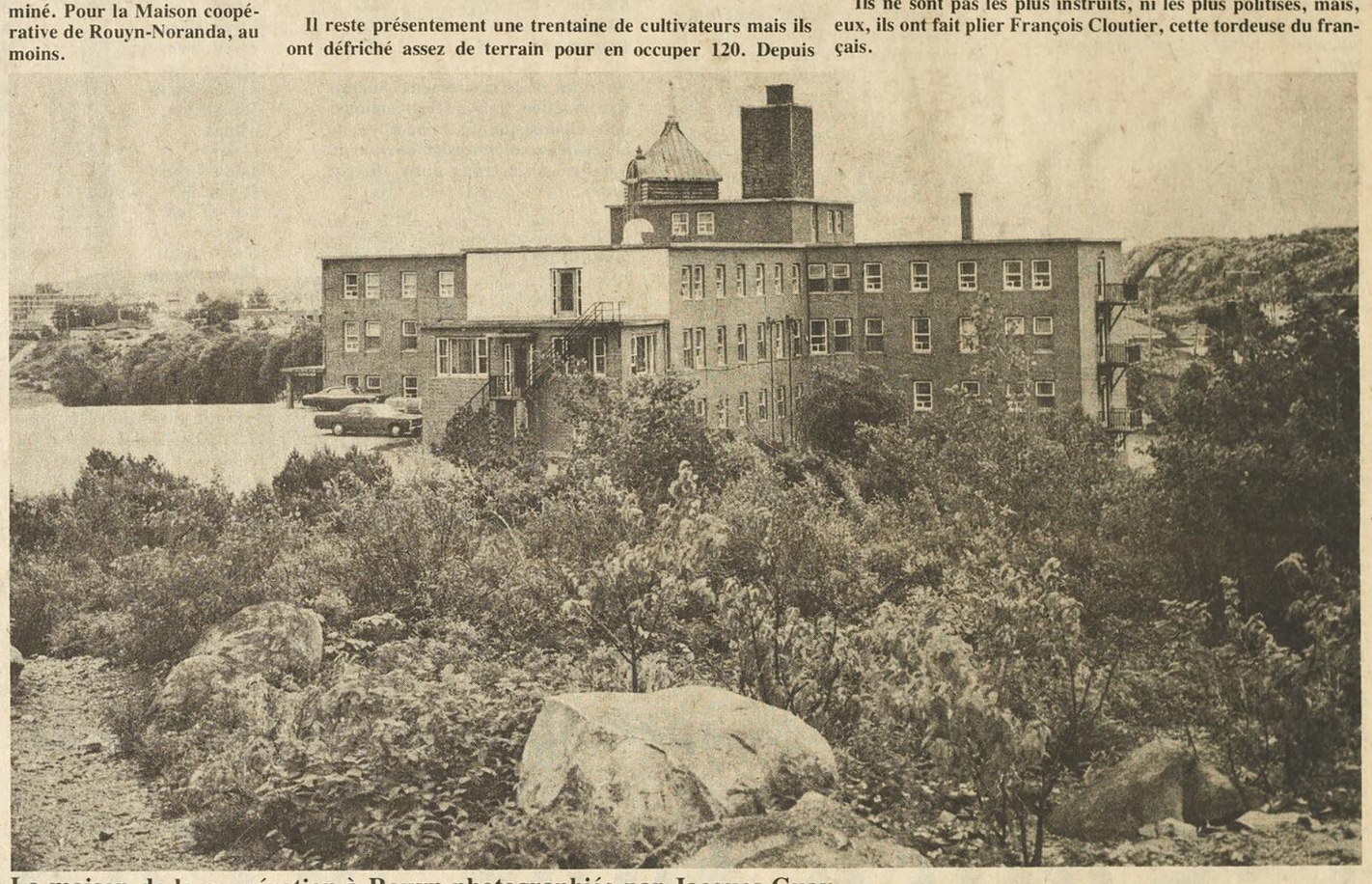
Et ils voient le joueur de hockey, Christian Bordeleau, élever des bovins à Clérecy, le village voisin. Ils voient les notables du Nord-Ouest se tourner aussi vers l'élevage, à l'instar de l'ancien propriétaire de l'Écho abitibien. Ils se disent qu'eux aussi pourraient bien en faire de l'élevage.

Pionniers de Mont-Brun, Lauréat Gaulin et Rolland Rodrigue luttent toujours. Le premier est président du comité des citoyens, le gouvernement ayant toujours refusé de reconnaître la municipalité. Le second a transformé le syndicat de travail en association coopérative forestière qui fait déjà vivre une quarantaine de familles mais qui voit ses limites diminuer au profit de la Northern Tember de Rouyn. C'est ainsi que le gouvernement aide les paroisses marginales.

Mont-Brun vit parce que ses fondateurs sont encore capables de se battre; ils montrent aux Québécois qu'on n'arrache pas si facilement un pays à ses bâtisseurs.

Leur exemple est important à l'heure de la démission gouvernementale et du bill twenty-two.

Ils ne sont pas les plus instruits, ni les plus politisés, mais, eux, ils ont fait plier François Cloutier, cette tordeuse du français.



La maison de la coopération à Rouyn photographiée par Jacques Guay

Le calendrier du JOUR

Mardi 2 juillet: LEBEL-SUR-QUÉVILLON. Alain Gerbier. (Le voyage à Lebel a dû être remis à aujourd'hui). Après-midi: LA SARRE. À 2.30 heures, rencontre à l'Écho abitibien avec divers groupes. À 5 heures, réception civique à l'hôtel de ville. Soirée: NORMETAL. À 20.30 heures, rencontre avec le comité de citoyens.

Mercredi 3 juillet: VILLE-MARIE. Détails à venir: communiquer avec Ghislain Hurtubise, 622-3215.

Jeudi 4 juillet: TÉMISCAMINGUE. Après-midi: visite de Tembec.

Vendredi 5 juillet: FORT-COULONGES. Communiquer avec Jean-Marc Jean à 819-648-2583.

Samedi 6 juillet: HULL. Communiquer avec Roger Blais à 819-771-7894.

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québecoise.

—Les Roulottes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

—M. Guy Simard de Transition Audio-Visuelle qui a installé le système de son de la caravane.

—Les Disques Lemaire qui a fourni les cartouches de chansonniers.

COMTE DE BOURASSA
VOTONS
POUR
UN QUÉBÉCOIS
AU SERVICE
DES QUÉBÉCOIS



Armand Lefebvre Tél.: 322-7324

AGENT ÉLECTORAL: M. GUY LALANDE 1670 - FRANCHEVILLE

Deux jours en rase campagne avec le Jour

par François Beaulieu

Au début, ça devait être deux heures. Ça c'est terminé par deux jours. Qui auraient pu et que j'aurais souhaité se multiplier, n'eussent été les contingences, les aléas et les tracasseries de la vie quotidienne.

Jacques Guay l'a dit dans une chronique précédente. J'allais dans le nord, faire prendre de l'air à mon âme, et j'avais décidé d'aller serrer la pince à l'équipe nomade. Mon rendez-vous au parc du Mont-Tremblant a été manqué pour des raisons étrangères à ma volonté. Les gardiens de ce merveilleux parc qui couvre une superficie incommensurable, ont tout fait, avec une gentillesse exemplaire, pour retrouver la roulotte bariolée. Il m'a rarement été donné de voir autant de zèle chez des fonctionnaires provinciaux. Et le souper que je voulais partager, je l'ai laissé aux renards qui viennent, si vous êtes calme, presque manger à votre barbe.

Le lendemain, c'est à l'Ascension, chez les écornithofleux, que j'ai retrouvé le JOUR. L'Ascension, village en apparence désert dans un après-midi de canicule. La première impression qui m'est venue, à cotôyer les journalistes, c'est celle d'une sorte d'hésitation, de piétinement peut-être, devant cette situation nouvelle pour eux. Comment aborder un village? Ça ne se devine pas en trois heures! Il y avait la joyeuse boulangère qui vendait des fesses chaudes, Charlemagne Lacombe le restaurateur, qui vend encore des petits bonbons en pots, et ses filles qui font semblant de ne pas vouloir se faire photographier, les gars de la scierie, le maire-marchand général! Ce n'est pas simple! Et on ne dira pas tout, c'est évident.

Alors il se produit cette chose impalpable qui semble animer le tandem Guay-Giroux (il faudrait ajouter Paiement, le chauffeur, qui en dépit de sa discrétion, ajoute un ton de décontraction dans les conversations avec les gens), cette chose qui s'appelle l'intuition et la disponibilité devant ce qui se présente. Quitte à sacrifier d'autres entrevues, je les ai vus s'attarder avec des personnes quand ils se sentaient bien, qu'ils n'avaient pas le goût de s'en aller. Je ne parlerai pas des écornithofleux, ni de Gérard Fortin, cet inénarrable bon-vivant, marxiste-léniniste rigoureux (il va me botter le cul s'il me revoit); les journalistes s'en chargeront. Je ne dirai pas non plus comment mes deux heures sont devenues quarante-huit, un peu à nos corps défendants. Ce que l'on retient d'une telle sympathie et d'une pareille expérience, ne s'explique pas. Ça se partage, un point c'est tout.

Ce que je retiens cependant, comme observation, c'est que l'expérience du Québec en 80 jours ne permettra certes pas une connaissance exhaustive du Québec. Mais, comme je le disais dans un précédent billet, une approche de certains visages de Québécois, qui vivent un désir de liberté dans leur petit quotidien. Ce n'est pas négligeable. Les témoignages que les journalistes recueillent sont des images partielles et partiales de notre réalité. En partie parce que souvent les personnes approchées sont déjà favorables au journal et réciproquement. On sent aussi que l'aventure a un but publicitaire (on est des éternels peddlers), un mal nécessaire. Le JOUR, je crois, n'est à peu près pas connu en province, et il y a tout un effort de pénétration à faire.

Le Québec en 80 jours est une démarche de reconnaissance, démarche en apparence et peut-être en réalité, anarchique, qui brosse des portraits de réalités régionales, réalités qu'il faudrait plus tard aller fouiller de façon plus précise.

Il faudrait, j'en suis maintenant assuré, que certaines personnes, occasionnellement, suivent l'équipe du JOUR. Tout d'abord, ses journalistes ne sont pas malins (les sautes d'humeur sont puériles!), c'est un voyage d'aventure aux rebondissements insoupçonnés, et c'est peut-être un moyen d'élargir le débat avec les gens.

Personnellement j'y retournerai (sans leur demander de permission) en souhaitant que leur enthousiasme ne les fasse pas crever (sinon maigrir), ou que le patron ne les ait pas "virés" pour les multitudes d'interurbains qu'ils auront "virés" aux frais du journal.

les élections fédérales

Patronage et favoritisme au fédéral

Trudeau ne voit rien de répréhensible dans la conduite de Munro

Le premier ministre Trudeau ne trouve rien de répréhensible dans le fait que son ministre du Travail, John Munro ait dévoilé ses sources de financement de la campagne électorale, avant l'application de la nouvelle loi électorale devant entrer en vigueur le huit juillet.

C'est ainsi qu'il a interprété, hier à Montréal, les accusations de favoritisme portées contre son collègue du cabinet alors qu'il était interrogé par les journalistes.

M. Trudeau a rappelé qu'il y a un an le parlement adoptait un projet de loi qui oblige les candidats à rendre publique la liste des souscripteurs pendant une campagne électorale et, "si M. Munro l'a dévoilée avant le huit juillet, tant mieux pour lui", a ajouté le premier ministre. Celui-ci n'a pas voulu commenter davantage cette affaire qui fait beaucoup de bruits dans la région de Hamilton, où le ministre du Travail tente de se faire réélire.

Les journaux parlent de népotisme et de favoritisme dans l'obtention d'emplois et autres pratiques du genre.

De son côté, commentant cette affaire, le ministre de la Justice, M. Otto Lang a déclaré que le gouvernement libéral a beaucoup fait, depuis les six ou sept dernières années, pour éliminer de la scène fédérale certaines formes de favoritisme.

"Il est normal, a déclaré M. Lang, que le gouvernement, à compétence égale, choisisse ses amis plutôt que ces ennemis, dans l'attribution des postes".

David Lewis

Le chef du Nouveau parti démocratique s'est dit prêt à exiger que tous ses candidats ouvrent leurs livres après les élections du 8 juillet. Par la même occasion, il a lancé un défi à MM. Pierre Elliott Trudeau et Robert Stanfield pour qu'ils s'engagent à faire de même.

M. David Lewis a fait cette déclaration, hier à Vancouver, au cours d'une conférence de presse impromptue, alors qu'il était appelé à commenter les déclarations du ministre John Munro qui avait avoué avoir fait du patronage, affirmant que c'était là une chose futile.

Le leader du NPD a affirmé qu'il n'acceptait pas ce genre de situation qu'il a qualifiée de honteuse: "bien que l'on savait que cela existait depuis des décennies au Canada" et que cette situation est toujours indésirable.

"Le patronage est peut-être inévitable pour les libéraux et les conservateurs parce que leurs organisations sont basées sur des dons en provenance des grosses corporations.

Avec la saison du tourisme, les Gaspésiens n'ont guère la tête aux élections

par Jacques Bouchard

STE-ANNE DES MONTS (PC) — L'intérêt manifesté pour l'ouverture de la prochaine saison touristique a rejeté dans l'ombre la campagne électorale fédérale dans la pittoresque péninsule de Gaspé.

Les gens interrogés sur la présente campagne électorale affichent presque tous une attitude blasée et semblent avoir décidé très tôt de la façon dont ils voteront le 8 juillet, dans les circonscriptions de Rimouski, Matane, Bonaventure, Îls-de-la-Madeleine et Gaspé. Tous sont d'avis que l'élection n'était pas nécessaire.

Dans ce village de 5,800 habitants situé à environ 400 milles à l'est de Québec, M. Richard Lepage, propriétaire d'un motel, qui, il y a plusieurs années, est passé du camp conservateur au camp libéral, croit que les libéraux vont former un gouvernement majoritaire. Mais, deux ou trois clients au bar disent qu'ils n'aimeraient pas voir se produire, à Ottawa, la même chose qu'aux élections québécoises alors que les libéraux ont remporté 102 des 108 sièges.

Ce à quoi M. Lepage rétorque: "Avec le vote de l'Ontario, il n'y a pas de danger".

Chômage

La seule véritable préoccupation des gens se situe au niveau de la nouvelle entente-cadre Québec-Ottawa et de quelle façon leur région recevra, à compter de 1976, une partie des $50 millions qui seront affectés au développement régional.

Le député sortant, et à nouveau candidat libéral dans Gaspé, est M. Alexandre Cyr, âgé de 52 ans, diplômé en sciences commerciales. Il mène une campagne sereine surtout axée sur les rencontres personnelles.

Un seul autre candidat lui fait la lutte. Il s'agit de M. Bernard Savage, 39 ans, ingénieur minier.

En 1971, le comté de Gaspé avait une population de 56,280 habitants et l'élection de 1972 avait donné une majorité de 5,363 voix au libéral sur son plus proche adversaire, un conservateur.

La population du comté est mi-rurale, mi-urbaine, et le chômage, comme ailleurs en Gaspésie, est assez élevé, atteignant dans certaines villes, comme Matane, 30 p. cent.

Rimouski

Dans le comté de Rimouski, dont la capitale du même nom compte 28,018 habitants, le créditiste Eudore Allard, élu en 1972 avec une majorité de 2,144 voix sur son adversaire libéral, a une lourde tâche sur les bras pour conserver son poste.

Âgé de 59 ans, hôtelier à sa retraite, M. Allard fait une campagne des plus tranquilles comme il aime le dire lui-même. Il ne compte même pas sur une visite de son chef, M. Réal Caouette, pour lui donner un coup de main.

Ville de services gouvernementaux où le chômage n'existe pratiquement pas, les libéraux, selon les propos tenus par le chef libéral, ont choisi, pour battre le député créditiste, un homme qui en est à son premier mandat.

L'homme qui a été décrit comme un second de Bané par M. Trudeau, lors de son passage dans le comté au début de la campagne à bord du Trudeau-Express, est M. Sandy Burgess, 43 ans, conseiller en communication sociale.

Ce candidat, en donnant le coup d'envol de sa campagne, a d'ailleurs repris une idée mise de l'avant il y a quelques années par le député de Matane, M. Pierre de Bané, rendu fort populaire dans la région et au Québec par l'agressivité qu'il manifeste à Ottawa pour faire avancer les dossiers de son comté et de la région.

M. Burgess veut en effet créer un genre de front commun, tant au niveau provincial que fédéral, des députés de l'Est du Québec, afin de forcer, par la pression, les gouvernements à régler les problèmes de cette vaste région défavorisée.

La population de ce comté (plus de 60,000 habitants) aura aussi à tenir compte de la présence de quatre autres candidats. Il s'agit de MM. Serge Bernier, 22 ans, étudiant en économie à l'Université, pour le NPD; Robert Corneau, professeur, pour le Parti Rhinocéros; Jacques Painchaud, marxiste-léniste; et Henri-Paul Lepage, pour les conservateurs.

Matane

Rencontré à ses quartiers généraux de Matane, dans l'ancienne gare de cette municipalité de 12,242 habitants, le jeune député Pierre de Bané, qui représente le comté depuis 1968 et dont la majorité en 1972 avait été de 4,070 voix sur son plus proche adversaire, un créditiste, se dit confiant, bien que nerveux, de remporter une autre victoire.

Il dit craindre une vague créditiste dont il avoue ne pas avoir pressenti l'importance lors de l'élection de 1972 et c'est pourquoi il se méfie et fait une campagne très active.

Ce qui a contribué à rendre populaire le député de Matane, âgé de 35 ans, avocat de profession, ce sont ses tournées annuelles, avec une roulotte, qu'il a effectuées à l'intérieur de son comté, lui permettant d'être en contact constant avec ses électeurs.

Pour la présente campagne, il emploie le même procédé, dans une roulotte cette fois-ci placardée des slogans "Trudeau, c'est du solide".

En général, M. de Bané tient deux assemblées les jours de semaine et quatre les samedis et dimanches, dans l'une ou l'autre des 33 municipalités ou villages de son comté.

Lors de ces rencontres, sur le perron de l'église quand il fait beau, accompagné de sa principale collaboratrice, Mlle Lorraine Lagacé, de Montréal, qu'il se plaît à appeler "mon petit démon" en raison de ses idées sociales avancées, le député libéral s'évertue à engager le dialogue avec ses électeurs, en traitant du programme du parti.

Son idéal politique, M. de Bané le définit comme étant la défense des petits contre les gros, et il essaie de tout mettre en oeuvre pour que cette philosophie devienne réalité.

C'est ainsi que M. de Bané entend bien encore participer à une autre opération dignité, la troisième, qui mobilise l'énergie d'une bonne partie de la population. Il veut cependant s'y engager moins qu'auparavant, car dit-il il est nécessaire de rompre le cordon ombilical afin de permettre aux gens de prendre véritablement leurs affaires en mains.

Il favorise aussi l'implantation d'un super-port pour pétroliers dans la région de Matane mais il évite, le plus possible, d'en parler au cours de la présente campagne.

Trois autres candidats sollicitent la faveur de représenter ce comté à Ottawa. Il s'agit de François Boulay, désigné à la dernière minute par les créditistes, Jacques Lavoie, pour les conservateurs et Mario Turbide, pour le NPD. La population du comté était de 48,373 en 1971.

Bonaventure

La situation semble bien calme dans le comté de Bonaventure auquel sont rattachées, dans la délimitation fédérale, les Îles-de-la-Madeleine. Trois adversaires de 1972 s'affrontent à nouveau.

Le député libéral Albert Béchard, 52 ans, demeurant à Carleton, a obtenu une confortable majorité de 7,104 voix en 1972 contre son adversaire conservateur Gérard-Raymond Blais, 28 ans, animateur dans un poste de radio, qui tente une nouvelle fois sa chance cette année.

La candidate du NPD, Mme Huguette Gauthier, qui avait obtenu 480 voix en 1972, se présente à nouveau.

Il n'y a pas de candidat créditiste dans ce comté, mais lors de la précédente élection il s'était classé bon troisième.

La population du comté en 1971 était de plus de 55,000 personnes.

La presse parisienne s'intéresse aux élections fédérales

par Donat Valois

PARIS (PC) — Après l'avoir pratiquement ignorée depuis le début, la presse parisienne commence, depuis quelques jours, à s'intéresser à la campagne en vue des élections fédérales de lundi.

Elle avait bien signalé la chute du gouvernement Trudeau, en début de mai, mais dans les semaines qui ont suivi, les Français que l'événement intéresse ont dû faire, comme les Canadiens vivant à Paris ou de passage, leurs cueillettes de nouvelles électorales à l'ambassade, à la Délégation du Québec, au Centre culturel canadien ou autres endroits qui reçoivent certains quotidiens et publications du pays.

En vérité, il a fallu l'arrivée en France des trois terroristes québécois Jean-Marc Carbonneau, Jacques Lanctôt et Pierre Séguin pour que la presse de la capitale se souvienne de la présente tenue d'élections au Canada.

Choc

Et là encore, elle s'est limitée au choc que cette arrivée semble avoir provoqué dans les débats électoraux, notant surtout l'étonnante affirmation de l'ancien premier ministre Diefenbaker selon laquelle M. Trudeau ne voudrait pas exiger l'extradition du trio pour se gagner plusieurs milliers de votes felquistes.

Les ondes de ce choc ont-elles franchi l'Atlantique? Peut-être que oui, car l'un des trois principaux hebdomadaires parisiens, qui, cette semaine, s'intéressent aux élections canadiennes, l'Express, écrit que "la clef" de ce scrutin est peut-être aujourd'hui à Paris.

Les deux autres magazines, le Nouvel Observateur et Le Point, publient les analyses de leur envoyé spécial.

Photos à l'appui, le Nouvel Observateur et Le Point évoquent évidemment la controverse qu'a provoquée l'arrivée des trois felquistes, mais insistent sur le "nouveau" style de campagne qu'a adopté M. Trudeau et sur l'enjeu de cette élection qui n'est rien de moins, selon les deux correspondants, que l'unité canadienne.

Unité du pays

"Trudeau ne s'attend pas à un triomphe aux élections du 8 juillet, écrit Olivier Todd, du Nouvel Observateur. Mais il espère sauver l'unité de son pays."

Son confrère du Point, Michel Colombes, sous le titre de "Trudeau, le pèlerin des grands espaces", déclare: "Grand comme toute l'Europe, mais moitié moins peuplé que la France, riche de ressources immenses, mais colonisé par les États-Unis, le Canada joue, le 8 juillet, une partie décisive: celle de son unité".

Pour l'un comme pour l'autre, la cohésion s'installe de plus en plus, chez la communauté francophone, autour de l'équipe libérale de M. Trudeau comme, chez la communauté anglophone, autour de M. Stanfield, le chef conservateur. Et l'affaire des felquistes québécois en France semble même accélérer le mouvement, si bien que le vainqueur, selon Le Point, "sera l'homme de la moitié seulement du pays".

Le Nouvel Observateur, qui estime que M. Trudeau est, aujourd'hui, "infiniment plus à l'aise en anglais qu'en français", partage cette opinion.

Dangers

"Deux dangers, écrit Todd, menacent le Canada, lundi prochain: si Stanfield l'emporte sans avoir quelques députés au Québec, les conservateurs deviendront un parti totalement anglophone. Si Trudeau se maintient en gagnant des sièges au Québec mais en perdant certains comtés anglophones au coeur de l'Ontario-province clef —, alors les libéraux sembleront être, eux, un parti régionaliste francophone."

Todd ajoute que l'affaire des trois terroristes n'arrange pas les choses pour le premier ministre. "S'il demande leur extradition aux autorités françaises, il perdra des voix au Québec. S'il ne la demande pas, il en perdra chez les anglophones".

Enfin les trois hebdomadaires estiment que les libéraux l'emporteront de justesse, mais que le "fossé" qui divise les communautés anglophone et francophone sera probablement plus profond, lundi soir prochain.

Evoquant la crise d'octobre, Laberge appelle à voter NPD

Malgré le peu d'intérêt qu'elle suscite au Québec, la présente campagne électorale est d'une importance primordiale pour les travailleurs québécois. Il est dans leur intérêt de renforcer la position du Nouveau parti démocratique à Ottawa pour que le prochain gouvernement, qu'il soit libéral ou conservateur, soit obligé de tenir compte des besoins de la classe ouvrière", a déclaré M.Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, hier soir, au cours d'une assemblée publique en faveur de la candidate néo-démocrate dans Gatineau, Mme Lise Ménard, présidente du conseil du travail de Hull-Gatineau (FTQ).

Il est aussi dans l'intérêt des citoyens québécois, qu'ils soient indépendantistes ou non, de renforcer l'appui du Québec au NPD, parce que seul ce parti pourra éventuellement s'opposer à l'arrogance du parti libéral et du parti conservateur face aux besoins et aspirations du Québec. Qu'on se souvienne de l'attitude courageuse du NPD, en octobre 1970 , au moment de la promulgation de la loi des mesures de guerre par le gouvernement Trudeau", a souligné le président de la FTQ.

Laberge a poursuivi: "On n'a pas le droit de se fermer les yeux devant ce qui se passe à Ottawa. La hausse du coût de la vie frappe durement tous les travailleurs québécois, de même que le chômage. Nous devons faire en sorte que le NPD soit en position d'obliger le prochain gouvernement canadien à adopter des mesures fermes et réalistes pour contrer la hausse effrénée du coût de la vie et le manque chronique d'emploi."

"Nous n'avons pas non plus le droit de nous fermer les yeux devant la puissance illimitée des grandes corporations multinationales et devant la complicité du gouvernement Trudeau avec ces grandes corporations".

M. Laberge a déploré le manque d'unanimité du mouvement ouvrier québécois dans la présente campagne électorale mais a souligné que plus de 15 militants de divers syndicats affiliés à la FTQ sont candidats pour le NPD dans la présente élections.

Loi sur la protection de la vie privée

La loi sur la protection de la vie privée, qui a été adoptée par le Parlement et a reçu la sanction royale le 14 janvier 1974, entrera en vigueur le 30 juin 1974. Voici quelques-unes des modifications apportées par la loi au Code criminel:

POSSESSION

178.18 (1) Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, quiconque possède, vend ou achète un dispositif électromagnétique, acoustique, mécanique ou autre ou un élément ou une pièce de celui-ci, sachant que leur conception les rend principalement utiles à l'interception clandestine de communications privées.

(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas
a) à un officier de police ou à un agent de police en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) dans l'exercice de ses fonctions;
b) à une personne en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) qu'elle a l'intention d'utiliser lors d'une interception qui est faite ou doit être faite en conformité d'une autorisation;
c) à un fonctionnaire ou préposé de Sa Majesté du chef du Canada ou à un membre des Forces canadiennes en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) dans l'exercice de ses fonctions en tant que fonctionnaire, préposé ou membre selon le cas; et
d) à toute autre personne en possession d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) en vertu d'un permis délivré par le solliciteur général du Canada.

MODALITÉS D'UN PERMIS

(3) Un permis délivré aux fins de l'alinéa (2) *d)* peut énoncer les modalités relatives à la possession, la vente ou l'achat d'un dispositif, d'un élément ou d'une pièce visés au paragraphe (1) que le solliciteur général du Canada peut prescrire.

Les personnes qui possèdent l'un des dispositifs mentionnés au paragraphe 178.18 (1) seront coupables d'une infraction si elles ont encore ce dispositif en leur possession, le 30 juin 1974 ou après cette date, à moins qu'elles n'aient obtenu un permis. Si vous n'êtes pas sûr que le dispositif que vous avez en votre possession est interdit, il serait peut-être souhaitable de consulter un avocat à ce sujet. Les demandes de permis de possession d'un dispositif seront adressées au:

Commissaire
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Alta Vista
Ottawa K1A 0R2

INTERCEPTION

178.11 (1) Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans, quiconque, au moyen d'un dispositif électronique, au moyen d'un dispositif électromagnétique, acoustique, mécanique ou autre, intercepte volontairement une communication privée.

(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas
a) à une personne qui a obtenu, de l'auteur de la communication privée ou de la personne à laquelle son auteur la destine, son consentement exprès ou tacite à l'interception;
b) à une personne qui intercepte une communication privée en conformité d'une autorisation ni à une personne qui, de bonne foi, aide de quelque façon une autre personne qu'elle croit, en se fondant sur des motifs raisonnables et probables, agir en conformité d'une telle autorisation;
c) à une personne qui fournit au public un service de communications téléphoniques, télégraphiques ou autre et qui intercepte une communication privée,
(i) si cette interception est nécessaire pour la fourniture de ce service,
(ii) à l'occasion de la surveillance du service ou d'un contrôle au hasard nécessaire pour les vérifications mécaniques ou la vérification de la qualité du service, ou
(iii) si cette interception est nécessaire pour protéger ses droits ou biens directement liés à la fourniture d'un service de communications téléphoniques, télégraphiques ou autres; ou
d) à un fonctionnaire ou à un préposé de Sa Majesté du chef du Canada, pour une communication privée qu'il a interceptée à l'occasion d'un contrôle au hasard qui est nécessairement accessoire à la régulation du spectre des fréquences de radiocommunication au Canada.

(3) Lorsqu'une communication privée a pour auteurs plus d'une personne ou que son auteur la destine à plus d'une personne, il suffit, aux fins de l'alinéa (2) *a)*, du paragraphe 178.16 (1) et du paragraphe 178.2 (1), que l'une quelconque de ces personnes consente à son interception.

DIVULGATION

178.20 (1) Lorsqu'une communication privée a été interceptée au moyen d'un dispositif électromagnétique, acoustique mécanique ou autre sans le consentement exprès ou tacite, de son auteur ou de la personne à laquelle son auteur la destinait, quiconque.

a) utilise ou divulgue volontairement tout ou partie de cette communication privée, ou la substance, le sens ou l'objet de tout ou partie de celle-ci, ou
b) en divulgue volontairement l'existence,

sans le consentement exprès de son auteur ou de la personne à laquelle son auteur la destinait, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans.

DÉFINITIONS

178.1 Dans la présente Partie,
«***autorisation***» signifie une autorisation d'intercepter une communication privée donnée en vertu de l'article 178.13 ou du paragraphe 178.15 (2);
«***communication privée***» désigne toute communication orale ou télécommunication faite dans des circonstances telles que son auteur peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ne soit pas interceptée par une personne autre que la personne à laquelle il la destine;
«***dispositif électromagnétique, acoustique, mécanique ou autre***» désigne tout dispositif ou appareil utilisé ou pouvant être utilisé pour intercepter une communication privée, mais ne comprend pas un appareil de correction auditive utilisé pour améliorer, sans dépasser la normale, l'audition de l'utilisateur lorsqu'elle est inférieure à la normale;
«***intercepter***» comprend écouter, enregistrer ou prendre volontairement connaissance d'une communication ou de sa substance, son sens ou son objet;

On peut se procurer, pour la somme de 60 cents, des exemplaires de la Loi sur la protection de la vie privée dans les librairies d'Information Canada, ou en faisant une demande par écrit à Information Canada, Ottawa, K1A 0S9

MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

les placements

toronto

A la remorque de Wall Street

TORONTO (PC) — L'indice industriel à la Bourse de Toronto est à son plus bas niveau depuis le 31 décembre 1971 et l'ensemble de ce marché reste faible.

Il en est de même du nombre des transactions.

La Bourse de Toronto est à la baisse pour la quatrième séance consécutive. L'indice industriel y recule de 2.07 et tombe à 181.32, l'indice de l'or, de 10.4 et tombe à 409.33, celui des métaux de base, de 2.54 et tombe à 76.42, son plus bas niveau depuis le 20 décembre 1971, et celui des pétroles de l'Ouest, de 3.60 et tombe à 175,000, son plus bas niveau depuis le 27 octobre 1970.

Quinze des parties constituantes de l'indice industriel régressent et une seule progresse. Les mines industrielles, les banques et les boissons alcooliques y sont les plus grands perdants et le bâtiment y est l'unique gagnant.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	2250	370	365	365	– 5
Aby Glnw	1750	110	100	100	–10
Abitibi	6316	$11	106	10¾	– ¼
Acklands	900	$11¼	11⅛	11⅛	
AcmeGas	8000	10	10	10	– ½,
Acres Ltd	460	$6⅞	6¾	6¾	– ¼
Agnico E	5220	$6⅝	6⅜	6½	– ¼
Agra Ind	350	$7	7⅛	7⅛	
Akaitcho	1000	150	150	150	–10
Albany	9000	41	39	39	– 2
Alt East G	1200	475	450	450	–30
Alta Gas A	2275	$13	12¾	13	
Alta G C p	z30	$54⅞	53	53	
Alta G E p	260	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Alcan	3769	$28	28	5 28	+ ⅛
Alcan pr	z65	$22	22	22	
Algo Cent	110	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Algoma St	8.45	$28¼	28	28⅛	+ ⅛
Algon	400	435	435	435	+ 5
All-Can B	600	280	275	275	– 5
Allarco Dv	1225	$11	10¾	10¾	– ¼
Alliance B	700	$7	6¾	7	+⁵ ⅜
Alminex	800	$5⅜	5¼	5¼	– ¼
AlpaIND	⅛??	!⅞¼	7¼	7¼	
Alum 4½ p	z5	$32½	32½5	32½	
Am Bonza	300	195	190	190	– 5
Am Larder	z300	62	62	62	
Am Eagle	600	91	88	88	– 7
Andres W	100	$11¾	11¾	11¾	
Anglo-cn	3005	$17½	17¼	17¼	– ¼
Ang T 4½ p	½??	!¼⅜¼	23¼	23¼	
Ang CT 265	500	$25¾	25	25¾	– ¾
Ang CT 315	100	$33	33	33	– ¼
Ang U Dev	7100	103	100	100	– 3
Aquitaine	4054	$24⅛	23⅞	23⅞	– ¼
Asamera	4559	$7⅜	7½6	7½	– ¼
Asbestos	100	$16⅞	16⅞	16⅞	– ¼
Asoc Porc	2000	120	113	113	
Atco A	100	$13¼5	13¼	13¼	
Atl C Cop	z200	45½	45½	45½	
Auto El	200	490	490	490	
Ato Hard A	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	
Bad Boy	200	$6⅛	6	6	– ¼
Ballndery	600	85	85	89	
Banister C	601	$6⅝	6	6½⅜	– ⅜
Bankeno	1000	290	290	290	+ 5
Bank B C	1225	$23	23	23	
Bk Mt45	21275	$15½	14¾	14⅞	– ¾
BK NS	18380	$31¾	31	31½	– ¼
Bary Expl	1000	423	42	42	– 3
Beavr E g	100	350	350	350	
BellCanad	8419	$40⅜	40⅜	40⅜	– ¼
Bell A pr	831	240½	40¼	40¼	– ¾
Bell B pr	172	$42½	42½	42½	– ¼
Beth Cop	1547	$11	10⅞	10⅞	
Big Nama	5000	22	22	22	
Bl Hawk	100	4	41	41	1
Block Bros	5800	300	300	300	– 5
Bombrder	100	275	275	275	– 5
Bovis Cor	1205	150	147	147	
Bow-m pr	220	$39	39	39	
Bow Valy	1200	$18	17⅜	18	+ ½
BP Can	1080	$13¼	13⅛5	13⅛	– ⅜
Bralor Res	1800	140	139	140	+ 4
Dramalea	200	475	460	460	– 5
Brascan A	7450	$14¼	14	14	– ⅛
BrendaM	2000	$5¼	5¼	5¼	
Brdg Tank	100	455	455	455	+ 5
Brdg Tnk p	115	$40	40	40	
Bright A	z7	$15	15	15	
Brinco	3649	$6¾	6 6½	6½	– ¼
BC Forest	300	$15	14½	14½	– ½
BC Frest p	125	$36	36	36	–1⅛
BC Pack B	125	$32	32	32	– 1
BC Sugar A	800	219¼	18¾	18¾	– ½
B Phone	100	$52½	52½	52½	– ½
BCPh 5¾ p	z10	$59	59	59	
BCP46.80	230	$18	18	18	B
Broul R	2000	47	45	47	– 1
Brunswk	1900	410	400	400	– 5
Budd Auto	300	$7⅜	7¼	7¼	+ ⅛
Bulora Cor	6200	129	111	118	–12
Burns Fds	4500	11⅜	11⅜	11⅜	
Bu hnell	z90	$8⅞	8⅞	8⅞	
		C			
Cad Frvw	1398	$13¼	13¼	13¼	– –
CAE Ind	300	$8¼;	8⅛	58¼	
–al Pow	982	$27	22⅝	22⅝	
CALMORIB	5500	63	62	62	– 5
Calvert	5000	15	14	14	– 1
Cam Mine	1000	17	17	17	
Cambridg	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Camflo	0992	$13	12⅞	12⅞	– ⅜
Cam Chib	1800	$5	5	5	– ⅛
Can Cem L	228	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
C Geother	1400	91	91	91	– 1
C Nor West	4100	$5⅛	490	490	–22
C Pakrs C	150	$20	20	20	
Can Perm	850	$15⅝	15½	15⅝	– ⅛
CS Pete	2850	310	300	300	
C Tung	1400	)70	360	360	– 5
C Cablesy	100	$13¼	13¼	13¼	– ⅛
C Cale w	920	190	190	190	– 5
cdn Can A	200	$7¾	7⅛	7¾	– ¼
Cdn Cel	1425	480	475	480	+10
CC Man A	700	$22½	22	22	– ¾
C Curtis	4300	41	40	40	– 3
C Ex Gas	520	260	250	255	+ 5
CG Invest	192	$17½	17½	17½	– ½
C Homestd	5450	375	350	355	–25
C Hydr	300	$6¼6	6¼	6¼	– ⅛
C Imp Bank	6745	$23½	22½	22⅝	– ⅞
C Ind Gas	2843	$6½	6¼	6¼	
CIL	1548	$20¼	20⅛	20¼	+ ¼
C Int Pow	100	$11	11	11	– + ½
CLI Pete	1000	18	18	18	+ 1
C Manoir	200	365	360	365	– 5
C					Mala
t	2000	23½	22	2)	½ +2:
C Merrill	200	320	300	300	+30
C Ocdental	200	$8⅝	8⅜	8⅜	– ⅜
CP Inve	1890	$14½	14	14	– ½
CP Inve pr	80	$28½	286	28	– ½
CP Inve w	9835	128	118	118	– 3
CP Ltd	7855	$12⅞	12⅝	12¾	– ¼
CPL A p	5000	$8⅞	0¾	8¾	– ¼
Cdn8SupO	3125	$39¾	38¼	38¼	– 2
Cdn Tire	225	$38½	38½	38½	
Cdn Tire A	908	$38	37¾	37¾	
C Uilties	900	$8½	8½	8½	
I Util $1.25	500	$17¼	16½	16½	– 1
C Util w	100	200	200	200	–20
CWN G 4 pr	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Candel Oil	468	$10¾	10:	10¾	– ½
Canron	925	$22	21¾	21¾	– ⅛
Capit Div	500	32	3	32	
Cara	550	$5⅞	5½	5½	– ⅜
Carl OK	3040	237	235	5237	
Carl OK A p	1700	$17¼	16¾	16¾	– 1
Carl OK B p	640	$20¼	20	0	– ½
⅞arma D	50	$9	9¼	9¼	– ¼
Cassiar	1200	495	475	495	+15
Cassidy L	z25	445	485	445	
Cassidy p	z50	$7½	.:	74	
Celannese	1585	$6	5½	5½	– ⅜
Celan 175 p	z25	$18¼	18¼	18¼	
Ctl Fund A	100	$10	10	10	– ½
Cent Pat	500	906	90	90.	
Charter Ol	2100	;00	400	400	
Chemaloy	2350	246	240	243	– 7
Chestrvile	100	0; 17	5 16½	17	+ 1
Chib Kay	3500	23	22	22	
Chieftan D	929	$6⅜	6	6	–⅜
CHIMO	¼???	⅛⅛⅜	⅛⅛⅜	⅛⅛	
Chrysler	975	$15¼	15⅛	15⅛	
CHUM B	550	$8	7⅞	7⅞	– ⅜
Coch Will	39005	140	131	135	– 7
Cokfield	100	420	420	420	+ 5
Coldstm	2000	205	205	205	
Compro	300	275	275	275	
Cominco	2825	$27⅜	26¼	26¼	–1
ComCAP	½??	¼⅜⅜	¼¼⅜⅜	¼¼⅜⅜	
CHoliday –	402	$5¾	5¾	5¾	
CH Ins A p	z50	$23¾	23¾	23¾	
Conduit A	200	$5	5	5	
Coniagas	5500	175	165	175	
Conn Chm	700	450	450	450	
Con Batm	1905	$26	26	5 26	– ¼
Con Nath p	800	$16¾	16¾	16¾	– ⅛
Con Bath w	3500	72	70	71	
Con Bldg 6	400	255	253	253	– 7 n
Con Fardx	500	72	72	72	– 3
I Durham	3000	81	80	81	+ 1
C Marben	500	65	65	65	.
C Morisn	600	162	5162	162	– 8
Con Niichol	2500	11½5	10	1½	+
Cons Prof	3000	70	66	68	– 3
C Rambler	1750	260	260	260	
C West P	z28	100	100	100	
Con Distrb	550	$6⅜	56¼	6⅜	
Cons Gas	3903	$14⅞	14¾	14¾	
Cooper C	100	480	480	480	
Coprcor	2000	31	31	31	
Cp Fields	80	110	110	110	– 1
Cornat Ind	1200	485	475	475	–10
Coseka R	2900	147	144	147	+ 2
Costain r	60	$7..	7¾	7¾	– ⅛
Craigmt	900	$5⅜	5¼	5¼	
Crain R L	300	$10	10	10	+ ⅛
CRESTBCK		½?	!⅜&	5½	5½
Cstland	500	17	17	17	+ 3
Crwn8Life	550	$61½	K	¾⅛	¾⅛
CRWN Trst	00	$26	26	26	–1⅜
C Zelrba A	500	$20½	20	20	– ½
Crush Intl	410	$7	7	7	
Cuvier M	1300	140	135	140	
		D	to	G	
Dale R pr	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Dalmy A	500	$5¾	5¾	5¾	– ¼
Daon Dev	200	$8½	8	8¼	– ⅜
Decca R	100	290	290	290	–10
D Eldona	2250	38	37	37	
Denison	1080	240	40	40	
Dicken	10700	$8	7⅜	7⅜	– ⅝
Discovry	400	175	170	170	– 5
Distl Seag	9595	$36¼	36.	36	– ⅜
Doman I		100	$5¼	5	56
D9me	2535	$44½	44¼	44¼	– ⅞
Dome Iete	1370	$25	24	24¼	–1¼
D Bridge	401	$44	44	44	
D Citrus	100	$6	6	6	– ¾
D Explor		See list below.			
Dofauco ;	6090	$28¾	28¼	28.	– ½
Dom store	2401	$14⅞	14¾	14¾	– ¼
D Textie	2900	$10	10	10	
Domtar	1935	$25	24⅜	24⅜	– ⅝
Domtar pr	z40	$13¼	13¼	13¼	
Donlee M	100	400	400	400	
Douglas L	800	290	290	290	
+u Pont	5520	$29½	28⅞	28⅞	– ⅝
Dustbane	1000	$6⅞	6¾	6¾	+ ⅜
Dynasty	6270	$7¼	.⅞	6⅞	– ½
Estn Prov	z10	429	425	5425	
East Mal	8961	475	450	465	–15
EastSul	4;10	246	240	240	– 5 E
E-L Fin	100	480	480	480	–20
Elks Stors	z20	$0⅛	8½	8⅛	
Em o	6200	$7	7	7	
Emp Life	z10	$6¾	6¾	6¾	
Extndcar	610	$5½	6	5½	– ¼K
Extndcar w	600	190	190	190	
Falcn C	6189	$9½	9	9	– ½
Falcon	2582	$40½	40	40	– ⅜
Fed Ind Ltd	100	$6	6	6	+ ⅛
F Mar	1000	41	41	41	– 5
Foodcrp L	200	130	130	130	
Foodex S	800	400	395	5395	? 5
Ford Cnda	z50	276¼5	75	75	
Francana	2700	$13	12⅞	12⅞	
Frobex	)000	19	19	19	– 1
GH Steel	500	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Gaz Metr	z32	490	490	490	
Gaz 5.40 p	z10	$55	55	55	
:en Distrb	240	$8½	582	8¼	– ½
GMC	z222	$47¾	46½	46⅝	
Genstar L	1000	$18	18	18	– ⅜
,nt Masct	1500	96	95	95	– 5
Giant Yk	100	$13⅞	13.	13⅞	– ¾
Gibralta					
	5475	$7⅞	76	7⅛	– ½
Glendale	200	380	375	375	– 5
Goldund M	1620	59	59	59	– 2
Goldray	z33	37	37	37	
G Mckay A	10	$6½	2	6½	6½ ;
Gozlan	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Granduc	100	205	205	205	
Gt Oil Sds	z30	$7½	7½	7½	
GL Nickl	19005	135	5125	125	–15
GL Paper	400	$20⅜	20½	20½	– ⅛
GL Pap w	500	$5	5	5	– ¼
Gt West S	400	465	455	455	–15
G West wt	250	105	105	109	
Greyhnd	140	$15½	15½	15½	
Guar Trst	166	26⅝	6⅝	6⅝	– ⅛
Gulf Can	3975	$26	254	25½	+ ¼
Gulfstrem	3000	58	54	54	– 6
		H	to	L	
Halifax D	500	225	225	225	– 5
Hambro C	2100	370	350	350	–25
HardCrpA	⅛⅜?	!	¾	¾	⅜
Harleq7in	100	$12	12	12	
Harris J S	1000	345	345	345	
Hawker S	2929	$56	5¼	5⅜	– ⅜
Hawker pr	z10	$60	60	60	
Hayes D A	610	5$9⅛	55⅛9	5⅛	+ ⅛
Highmont	1000	90	90	90	– 1
Hollinger	190	$30½	30½	30½	– ½
Ho,co Ind	200	375	5370	370	–30
H9me A	2188	$33¾	33	33	–1j;
Home B	z22	$32⅞	32⅞	32⅞	
Houston O	;200	152	150	150	
Hud Bay A	1725	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
H Bay Co	2955	$15½	151	15⅛	– ½
HB Oil Gas	769	$27¾	27¼	27¾	– ¼
Hu-Pam	1500	27	27	27	– 2
Nuron Eri	1225	$22⅛5	21¾	21¾	– ¾
Husky Oil	100	$15⅝	15⅜	15⅜	– ⅜
Hydra Ex	2400	65	61	63	– 2
IAC	4135	$16¼	16	16	
IAC wt	2780	365	360	5365	
masco A	635	226¼	26	21¼	– ½
Imasco A p	z25	325	325	325	
Imp Gen	100	385	385	3.5	+19
Imp Gen w	2800	7½	7½	7½	–1½
Imp Oil A	8101	$27⅞	27¼5	27½	+ ⅛
Indal Can		z50	$11:	11½	11
Indusmin	z28	$8⅜	8⅜	8⅜	
Ind Adhes	10	$14¼	14¼	14¼	– ¼
Inglis	600	212½	12½	12½	
Inland Gas	600	$9	9	9	– (
Inter6City8	1100	475	475	475	
Inter C B p	200	$16¾	16¾	16¾	– 1
Inter C B w	z50	240	240	240	
ntrmetco	300	450	450	450;	–15
IBM	173	$206¾	206¾	206¾	+1¾
Int Mogul	4500;	$6⅝	6½	6½	– &
I Mogul A	500	$12½	12¼	12¼	+ ¼
Inco	6480	$26⅞	26⅝	26⅝	– ⅛
Int Obaska	490	27	27	27	
Int Div	2100	240	235	235	– 5
Intpr Pipe	28305	$14½	14¼	⅛½¼	–
Int Ipe w	1900	300	290	5290	–25
Ipsco	2515	$16	15	15	– 1
Inter Tech	2000	15½	19½	19½	– ½
Irish Cop	300	6	6	6	8
I8on Bay T	1600	475	460	465	
Irwin T A	200	2.	230	240	+10
Iso	2500	135	135	135	– 3
ITL Ind	14005	195	175	175	–15
IU Intl	12375	$10.	10⅝	1¾	+ ¼
Ivaco ⅞nd	100	$13	13	13	
Jannock	1250	$6¼	6	6	
Janock 6 p	z50	$6)	62¾	632	
Jannock A	400	$13	12⅜	13	+ ½
Jelex		See list below.			
Joutel	z300	45	45	45	
Kaiser Re	21505	425	415	415	– 5
Kaiser w	300	185	177	1.7	– 4
Kam Kotia	6520	80	76	76	– 4
Kaps Tran	1500	204	203	203	
Keen Ind	700	$5	5½	5¼	+ ¼
Keeprite B	625	$6½	1½	6½	– ¼
Ken'ing	100	460	460	460	–10
Kerr Add	2505	$11¾	11½	11½	– ¼
K Anacon	2366	28	27	28	
Koffler		570	$52	5	5⅛ – ⅛
Koffler A p		1006	$7¾	7¾	7¾
Labatt A	3914	$23¼	23⅛	23¼	– ⅛
Labatt A p	11755	$23¼	23	23	– ¼
Lab Min	340	$29¾5	29¾5	29¾	– ¾
Lacanex w	5500	12	12	12	
:aidlaw T	400	$5¼	5¼	55¼	– ¼
LOntCem	19905	305	285	295	–10
L Osu	2000	5½	5½	5½	
L Shore	76	450	445	4;5	–10
Lam A	10000	100	100	100	– 5
Lasitr Km	500	48	48;	48	– 2
Laura Sec	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Laura	10000	70	65	65	? 1
Lau Fin	300	$8¼;	8¼	8¼	.
Lau F 1.25	z75	$13½	13½	13½	
Lau F 2.00	125	$21½	21½	1½	– ½
Leigh Inst	4050	225	215	220	–15
Levy	100	$12	12	12	
Liberian	400	$11¼	11	1¼	– ¼
Lincoln Tu	z50	$11	11	11	
LL Lac	9311	210	200	210	
:ivingsto	z100	$8½	8½	8½	.
Lb Co A	656	$6¼	6(	6⅜	– ¼
Lob Co B	1167	$6⅜	6⅜	6⅜	– ⅜
Lob o pr	241	$24¾	24⅛	24¾	,
Lob Ltd Ap	15	$15¼	15¼	15¼	– ⅜
Lob Ltd Bp	100	$16¼	16¼	16¼	– ⅛
Lob Inc	4005	385	385	385	–15
Lochiel	500	155	155	155	– 1
Lost River	2000	300	300	300	– 5
Lytoon M	100	170	170	170	
		M	to	O	
Maclarn A	500	$28	28	28	
Mclan H A	500	$6¾	6¾	6¾	
MCable	100	$10½	10	½K	⅛? ½ – ⅛
MBLtd	1215	$25½	25¼	25¼	– ¼M
ine	8 1400	440	430	440	+10
Madsn	13300	150	138	5150	– 6
Magna Int	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
Magnason	1600	200	190	190	–1
Maher	200	$41	4	41	– 1
Majst Wil	1100	469	450	450	
Malartic	500	115	115	115	– 5,
ManBar	9100	590	85	85	–10 ,
M Lf Gard	z100	$29¼	28	286	
Martim A p	100	$8	8	8	– ⅜
Martin	133347	28	26½	¼34½	–2½
MassFei	4454	$15¾	⅛⅜½	15⅝	– ⅜
Mattgmi	4250	$13⅜	13½	13½⅜	– ⅛
Mc Adam	1500	35	33	35	+ 1
Mc Intyre	545	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
McLaghin	425	$13½	1314	13½	
MDS Meith	200	275	2.5	275	
Melchers	100	)80	38	380	–20
Melton R E	2000	325	300	325	– 5
Mentor	6100	16.	155	165	? 5
MEPC	13	$8⅜	8⅜7	8⅜	
Mercantil	1316	$16	15¾	15¾	– ⅜
Merland E	1000	165	165	165	9
Met Str 67 p	z50	$15½	15½	15½	
Met Trust	z87	$20½	20	20½	
MICC	102	$12	12	12	
Microsyst	936	480	465	465	–10
Mindamr	200	202	202	202	–13
Mindustrl	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
MLW Wor	400	$15	5 14⅜	14⅝	– ⅜
Moffat A	200	$7	7	7	
Molson A	00	$20½	20⅜	20⅜	– (
M9narc W	4005	175	175	175	
Monenco	400	$10	59¾	9¾	– ¼
Montrey A	5000	17½	17	17	– ½
Mtl Tfust	z75	$12¼	2¼	12¼	
MOORE		&	¼⅜⅛	!	½& ⅛ 48. 48.
Multi-Mi	6000	51	50	50	– 3
Multi Acc	600	355	340	340	+15
Mymar M	1833	70	70	70	– 2
Nabrs dlg	-20	$13	13	5 13	;
NaChrs I	2000	$6¼	6⅛	6¼	
Nat Drug p	100	$7¾	7¾	7¾	
N Hees Ent	10	221;	221	221	– 9
Nat Pete	z1009	25.	25	25	
NSt Trust	2225	$14	13½	13½	
N B Cook	600	255	255;	255	
NU Mine	2350	310	300	300	–20
Neonex	2900	190	180	180;	– 5
NB Tel	255	$12½	12½	12½	– ⅛
Newconx	500	465	460	460	
N Kelore	2000	33	31	31	– 3
Newnor	3300	8	8	8	;
N Que lagl	00	400	400	400	
N Sen	1100	21	20	21	+1½
N Yok Oil	100	54	54	54	– 2
Niag Struc	z1	$13¾	13⅛	⅛⅜¾	
Noble M	500	50	50	50	– 1
Norabda A	9367	$37⅜	36¾	36¾	–1½
Norbaska	z300	16	16	16	
NordSir L	560	)65	365	365	– 5
Norlex	8500;	20½	20	20	– ½
NC Oils	900	365	360	365	–25
N Canada	1000	55	55	55	– 1
No					
Ctl G	21905	$10½	0⅜	10⅜	6
Nnr Ctl B p	350	320¼	20	20	– ¼
Nor Ctl 150 p	200	$19¼	19¼	19¼	
Nor Ctl w	1100	230	225	225	
Nor Elect		650	$23	23	3 –
Northgat	3633	$5⅛	5	5	– ⅛
Northld	1500	18	16	18	
N Rock	3500	13	13	13	5+ 1
NW Util p	z40	$6	46	46	
Nowsco W	400	$7⅛	6⅞	6⅞	– ⅜
NRD Min	5000	45	41	44	+ 4
Numac	2950	$10⅜	10	1	?⅛
-,u-Wso A	200	5$6¼	56¼	6¼	
Nu-Wst B	2000	$6¼	6¼	6¼	– ¼
Okwd	12314	125	121	121	– 7
Ob					
ien	2200	65	65	65	6
Ocdentl pt	200	$9⅜	9⅜	9⅜	– ¼
Ontario Tr	100	465	465	465	–10
Orcnan	1300	395	390	390	
OSF Ind	470	$5⅝	5½	5½	– ⅛
Ohawa A	450.	$6	5¾	6	+ ⅛
		P	to	S	
Pac Coper	2000	55	55	55	
Pac Pete	1540	0$18	8.5	18⅜	18½ + ¼
PacWKESTA	510	$7⅝	7⅝	7⅝	
Pac WA A p	100	$30	30	30	
Pamour	9375	211⅞	11⅜	11¾	– ⅜
Pancana l	1000	140	140	140	–01
PanCdn P	.267	$9⅛	59	9⅛	– ⅛
Pan Ocean	662	$9⅜	9⅛	9⅛	– ⅜
Patino N V	1400	$20	19⅜	19½	
Pe Ben M	300	$6	.5⅝	5⅜	– ⅝
Pel Egder	b2	$12⅜	12⅜	12⅜	
pembin A	200	270	270	270	+10
Penningtn	300;	$8¼	8⅛	58¼	;
P Dept	67	$7⅜	⅜⅜	5⅜	– ¼
P Jewl A	200	$5½	5½	⅝½	– ⅛
Petrofina	270	$21¾	21¼	21¾	– ½
Petrol	9200	145	145	145	
Peyto O	11941	$5¼	5	5⅛	
Phillips Cb	2005	$11⅛	11	11	? ⅜
lick Irow	9700	66	64	64	– 6
Pine Point	2040	$30⅛	30	30⅛	
P8tt Eng B	400	$11	1;	⅜	1⅝ + ⅜
Pitt Eng C	2700	$10⅞	1½	10½	– ¼
Place G	3650	35	33	33	– 2
Placer	838	$18¾	18¾	18¾	–¼
?ominex	500	5)	53	53	– 2
Pow Corp	1230	$11	11	11	
Pow C 5 pr	z50	$11	11	11	
Prado Exp	7200	200	185	200	
Precamb	1850	1)5	1356	135	– 5
P4e Cable	30	$7¾	7½	7½	– ½
Preston	2160	$12½	12	12	– ¾
Pr8ce Co	3070	$13¼	132	13¼	+ ¼
Prov B Ca	475	$14¾	14½	1½	– ¼
Pure Silv	3500

l'économie

Nouvelle hausse du brut importe chez nous

Le cartel des pays pétrolier n'a jamais été aussi vacillant

La décision prise récemment par le Vénézuéla et l'Indonésie d'augmenter les prix de leur pétrole à compter de lundi dernier a surpris les milieux pétroliers et fait craindre que les dissensions au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole n'aillent en s'accentuant.

L'augmentation de 7.7% pour l'Indonésie porte le prix du baril à $12.60 alors que le Vénézuéla a de son côté fait hausser son prix de 35 cents pour le porter à $14.43.

Cette décision est d'autant plus surprenante qu'elle se produit quelque temps après que l'OPEP a annoncé qu'elle gèlerait pour encore trois mois les prix du pétrole, et que les spécialistes s'accordent à reconnaitre qu'il y a d'ores et déjà un surplus de produits pétroliers sur le marché mondial.

La situation actuelle caractérisée par des prix élevés et un surplus ne devrait pas durer très longtemps et on prévoit dès cet été soit une réduction des prix soit une réduction de la production. Les dissensions viennent du fait que l'Arabie séoudite prône la première solution, contrairement aux autres membres de l'Organisation.

Un surplus mondial

Selon un rapport soumis récemment à Bruxelles par le gouvernement américain au groupe de coordination sur l'énergie des 12 pays consommateurs, ce surplus serait de 1.5 millions de barils par jour pendant la deuxième moitié de 1974 et atteindrait 2.7 millions de barils par jour au début de 1975.

Cette situation qui résulte à la fois d'une baisse de la consommation et d'une hausse de la production devrait provoquer une certaine baisse des prix et par là accroitre les dissensions au sein de l'OPEP.

Parallèlement les stocks mondiaux semblent à présent reconstitués et se trouvent même à leur niveau maximum après de sérieuses réductions au moment de l'embargo. On se souvient que le Japon et l'Europe avaient surtout souffert de cette situation.

Éclatement de l'OPEP?

Les augmentations du Vénézuéla et de l'Indonésie en contradiction avec la situation de surplus ne pourront qu'aggraver les tensions qui existent déjà au sein de l'OPEP entre l'Arabie Saoudite et les autres producteurs.

Si on ajoute les perspectives d'une réduction volontaire de leur production par certains pays (Iran, Kowait, Algérie) telles qu'évoquées récemment par le ministre algérien du pétrole les problèmes que les pays exportateurs auront à résoudre pour se mettre d'accord risquent de mettre l'OPEP au bord de la crise.

Les spécialistes mettent en doute l'efficacité de l'action préconisée par l'Algérie surtout si l'Arabie Saoudite s'y oppose et augmente sa propre production. Ce pays possède, et de loin, les plus grands gisements au monde.

Avec l'Arabie Saoudite...

Si les pressions à la baisse sur les prix du pétrole sont réelles les réactions des pays exportateurs les plus agressifs risquent de créer un problème et pour l'OPEP et pour les pays consommateurs.

Dans cette éventualité l'Arabie Saoudite apparait comme l'avocat éventuel des pays importateurs.

Les américains comptent sur l'appui de ce pays qui pourrait éventuellement faire pression sur certains pays comme l'Iran pour imposer une nouvelle baisse des prix bénéfiques aux principaux consommateurs.

L'incertitude demeure cependant puisque la situation de surplus repose essentiellement sur une certaine stabilisation de la consommation mondiale qui pourrait bien se remettre à croitre si les perspectives de "rationnement" s'éclipsent progressivement.

Les cheiks arabes deviendront-ils nos premiers alliés?

Depuis 1970 les pays consommateurs ont vu dans l'OPEP l'organisme à la base de la montée des prix du pétrole et de ses produits connexes.

La situation est en train de changer si l'on en croit M. Abderraman Khene, secrétaire général de l'organisation des pays exportateurs de pétrole qui déclarait hier qu'une tendance générale en faveur de l'élimination des compagnies pétrolières comme intermédiaires se dessinait au sein de l'OPEP.

Que le but de l'OPEP soit de mettre la main sur la mise en marché du pétrole nous importe peu puisque la disparition des intermédiaires devrait se traduire par une amélioration dans le prix de vente de ce produit.

La tendance qui prévaut actuellement est favorable à la création dans un avenir proche d'un "commerce direct entre les pays producteurs et consommateurs" a ajouté M. Khene.

Le secrétaire a fait remarquer d'autre part que les positions politiques des pays membres n'entraient pas en ligne de compte au sein de l'OPEP dans la discussion des affaires pétrolières et que l'essentiel était l'attitude des pays membres à l'égard des prix.

M. Kene n'a pas caché les pays producteurs avaient le "devoir de tirer le maximum de profit possible du pétrole" pour défendre leur économie.

Les compagnies de pétrole devraient aux yeux de l'OPEP continuer à jouer un grand rôle dans l'extraction, sans pour autant servir d'intermédiaires.

Des situations comme celle dont a été victime la Belgique récemment ne devraient donc plus se produire. On se souvient qu'ayant refusé les augmentations des compagnies pétrolières la Belgique s'était vue soumise à un chantage de la part de celles-ci.

D'un autre côté cette déclaration, si elle se concrétise, tout en retirant ce pouvoir aux compagnies pétrolières le donnerait aux producteurs de pétrole.

Pouvant fermer les robinets aux compagnies, les pays arabes seraient dorénavant en mesure de passer des accords bilatéraux et par là de le fermer à un pays en particulier.

Que de naiveté, Monsieur Massé!

Un commentaire par Pierre Sonmamy

Il y a des jours où l'on peut certes se demander pour qui nous prennent ceux qui nous dirigent. A écouter leurs déclarations en chambre, c'est à croire qu'ils peuvent impunément se moquer des gens qui les ont placé au pouvoir, et répondre n'importe quoi à n'importe qui.

A moins que leurs flagrantes contradictions ne soient le fruit que de leur innocente naiveté. Mais quelle naïveté alors!.

Ainsi, la semaine dernière, le ministre Gilles Massé, titulaire pantin du ministère des Richesses naturelles, prononçait une conférence devant des représentants québécois de l'industrie minière. Dans son exposé, rapporté par au moins trois journalistes différents, le ministre promettait la mise sur pied d'une société de mise en marché de nos ressources minières. Il ne s'agissait pas, dans l'esprit de M. Massé, de "nationaliser" la distribution de ces ressources (comme le demandent les citoyens de l'Estrie, dans le cas de l'amiante), mais de créer une société à caractère incitatif, qui verrait à encourager l'industrie privée à modifier la structure de transformation et distribution de nos ressources, afin d'y augmenter la part du Québec, au plan des retombées industrielles.

Tout ça, ce n'est pas du tout ce que souhaitent les gars de l'amiante, mais c'est très conforme à la tradition libérale d'aide aux capitalistes privés. Les journalistes y ont donc cru. D'ailleurs, non seulement le ministre décrivait-il vaguement le type de société envisagée, mais il promettait même que celle ci serait "créée avant la fin de l'année", avec comme priorité l'amiante. Tout semblait donc presque officiel.

Le lendemain, en chambre, M. Massé niait cette promesse, en affirmant avoir été mal cité par les journalistes. Curieux pourtant que tous les journalistes aient mal compris! A moins que ça ne soit le ministre qui ait mal parlé... ou trop parlé!

Il aurait dû suivre l'exemple de son chef, Robert Bourassa. Ce dernier est tout aussi naïf, mais plus prudent: en général, il feint toujours de n'être pas au courant des dossiers qui intéressent les gens, surtout de l'opposition. Ce fut le cas par exemple la semaine dernière alors qu'il répondit à Camil Samson qu'il ignorait encore tout du projet de Brinco d'investir $100 millions dans un gisement d'amiante du Nord-Ouest québécois, mais qu'il "en parlerait certainement avec les représentants de la société au cours des prochains jours."

Pourtant, Le Jour avait publié cette information reprise alors par d'autres journaux, il y a plus de deux mois. Alors qu'attendait notre premier ministre? Que l'investissement revienne sur le tapis à l'assemblée des actionnaires? Ou bien que Camil Samson, député de Rouyn-Noranda s'inquiète de l'immobilité d'un gouvernement lié un peu trop aux compagnies oeuvrant déjà dans le secteur protégé de l'amiante?

Et si c'était ce lien étroit que expliquait à la fois le retard de Robert à encourager Brinco, et son empressement à inciter son ministre des Ressources à se contredire!

Playboy: l'empire d'Hefner n'est plus aussi puissant

CHICAGO (AP) — Les chiffres du groupe Playboy Enterprises Inc. ne sont pas tellement encourageants par les temps qui courent.

Les bénéfices réalisés par Playboy en 1973 ont diminué de 30 pour cent comparativement aux $12 millions réalisés au cours de l'exercice financier précédent. A la Bourse de New York, les actions du groupe sont maintenant cotées à $5, de $23.50 qu'elles étaient en 1971.



Les clubs et hôtels perdent de l'argent par millions.

Même le magazine Playboy, opération essentielle du groupe, a vu sa circulation fléchir de 6 pour cent au cours des six premiers mois de 1973.

Les administrateurs du groupe soutiennent que l'empire Hugh Hefner ($200 millions) — ne traverse qu'une période difficile.

Depuis qu'en 1953, playboy publiait dans son premier numéro une photographie de la très célèbre Marilyn Munroe, Hefner avait érigé un empire de la publication, de clubs, d'hôtels et de menus-produits tous marqués aux couleurs du lapin blanc. Ainsi croissait le nombre des lapins, ainsi se gonflaient les profits.

Dans l'entourage d'Hefner, on chuchotte que le patron a un style par trop autocratique. On lui reproche de ne pas déléguer son autorité.

Au cours des derniers six mois, quoique les revenus d'exploitation aient continué à s'accroitre, les profits sont tombés de plus de 40%. Un seul investissement, quoique mineur, a rapporté beaucoup plus que prévu: le lancement du magazine OUI, 1.6 millions de lecteurs, et $2 millions en revenus de publicité. C'est encore peu à côté de $87.4 millions rapportés par le Playboy, soit plus de la moitié des revenus totaux de l'entreprise.

Mais l'évènement majeur de la dernière année, et qui explique le recul relatif de l'empire Hefner, c'est la concurrence. Penthouse, plus osé que son prédécesseur, atteint maintenant un tirage de 4 millions environ, contre 6.5 millions pour Playboy. Et le premier vient d'entreprendre une poursuite contre le second, poursuite qui pourrait alourdir encore le ciel de l'empire Hefner (tactiques de concurrence déloyale auprès des publicistes).

Et outre Penthouse, il y a au moins un autre "nouveau venu" menaçant dans ce secteur de l'érotisme de luxe: "Viva".

bref économie

La coccinelle n'est plus

C'était hier à Wolfsburg, en Allemagne occidentale, la fin d'une ère: celle de la petite Volkswagen.

A l'âge de 40 ans, cette voiture-mathusalem aura donc été celle qui a connu la plus populeuse progéniture de l'histoire automobile. Pour lui succéder, une sedan baptisée Golf.

Principale caractéristique de la nouvelle génération: le moteur sera en avant. Ainsi, la volks aura été victime des défenseur du consommateur, qui accusaient la petite coccinelle populaire de n'offrir aucune sécurité en cas d'accident.

Une voiture peut toujours s'adapter à un dispositif antipollution. Mais pour la volks, il fallait un nouveau dessin. C'est ainsi que la voiture dessinée par Porsche, bien avant la guerre, n'aura pas réussi à atteindre son 12 millionnième exemplaire.

Lockheed reprend forme et regarde vers l'URSS

BURBANK (AFP) — Le constructeur aéronautique américain Lockheed est en négociation avec l'URSS pour une vente éventuelle d'au moins 30 triréacteurs moyen courriers L-1011 Tristar, dans une version ayant un plus long rayon d'action que les modèles actuels.

Selon un porte-parole de Lockheed (qui a signé en janvier dernier un accord d'échanges d'informations avec l'URSS) les soviétiques se sont également renseignés auprès du constructeur de Burbank au sujet d'une éventuelle assistance technique pour la construction d'un complexe de construction aéronautique en URSS , mais la compagnie américaine n'a pas donné suite à cette demande.

L'actuelle version du Tristar a un rayon d'action d'environ 5,600 kilomètres et coûte $20 millions . Les soviétiques souhaiteraient apparement un allongement de ce rayon d'action. Aucun accord n'a cependant été passé pour le moment.

Une commande de 30 Tristar ou plus par l'Union Soviétique à Lockheed serait évidemment très bénéfique pour le constructeur américain, qui dans le cadre de l'accord financier de réorganisation qui vient d'être passé avec la conglomerat Textron, doit obtenir 45 commandes fermes de Tristar avant le 30 novembre prochain.

On se rappellera que la construction de cet avion avait failli contraindre cette firme à faire faillite, n'eut été l'intervention tardive et contestée de l'administration Nixon.

Ford hausse ses prix

(P.S.) — Le phénomène, me dira-t-on n'est pas étonnant. Tout monte. Rien de surprenant que Ford décide à son tour de hausser le coût de ses voitures 1974, de 1.3%, c'est à dire $58 en moyenne par auto ou camion.

Mais ce qui est plus étonnant (je dirais bien drôle, si ce n'était pas si triste, et si tristement coutume dans notre industrie), c'est la raison évoquée pour justifier cette inflation de leurs prix de ventes: la nouvelle hausse du prix de l'acier.

Pourtant, si je ne me trompe pas, les voitures 1974 ont été produites à une époque déjà bien reculée, alors que l'acier américain était sous la férule du "contrôle des prix". C'est ainsi que les constructeurs se mettent à l'abri des hausses de prix en prenant "à l'avance" leurs profits. Lorsque surviennent sur le marché les voitures réellement produites avec l'acier cher, ils demandent une nouvelle autorisation pour hausser leurs prix, à cause de "l'augmentation des coûts de production".

Et on s'étonne que certaines firmes diminuent leurs ventes et accroissent pourtant leurs profits!

Retard dans les pourparlers sur les gisements de bauxite

KINGSTON, Jamaique (AP) — Le gouvernement de la Jamaique a décidé de retarder ses négociations avec six compagnies nord-américaines d'aluminium relativement à la propriété de gisements de bauxite, négociations qu'il devait entreprendre au cours des prochains jours.

Les négociations pourraient être retardées jusqu'en septembre.

Elles avaient été rompues en mai et, par la suite, le parlement jamaicain a voté une loi aux termes de laquelle la taxe sur chaque tonne extraite de la terre passe de $2.50 à $11.75 et aux termes de laquelle également la redevance payée au gouvernement pour chaque tonne de production passe de 28 cents à 56 cents.

Les six compagnies sont l'Alcan du Canada, Aluminium Co. of America, Reynolds Metals, Kaiser Aluminium, Anaconda et Revere Copper.

Un malaise à Ottawa?

La pollution des côtes: les É.U. renvoient la balle au Canada

WASHINGTON (PC) — Les États-Unis sont disposés à essayer de calmer les craintes du Canada au sujet de la pollution qu'on attribue aux pétroliers le long de la côte de la Colombie-Britannique, mais ils tiennent également à discuter ce qui menace l'environnement sur la côte est et dans les Grands Lacs.

C'est ce qu'expose le Secrétariat d'État américain dans une note diplomatique de cinq feuillets, en réponse à une demande du gouvernement canadien, faite le 25 mars, à l'effet que les deux gouvernements devraient travailler à élaborer un accord pour réglementer le trafic pétrolier et protéger l'environnement de la côte ouest.

La note américaine a été présentée à l'ambassade du Canada à Washington il y a dix jours, mais elle n'a pas encore été rendue publique officiellement. Ottawa ayant demandé qu'on la retienne secrète jusqu'aux élections.

Mais le contenu de cette note a été révélé la semaine dernière à la Presse canadienne, une fois que des exemplaires de ladite note ont commencé à circuler parmi les membres du Congrès américain et dans divers services gouvernementaux à Washington.

À contrecoeur

Des observateurs tant canadiens qu'américains ont déclaré que cette note serait accueillie avec un enthousiasme mitigé à Ottawa. Certains ont même assuré que cette note serait "avalée à contrecoeur" par le gouvernement canadien.

8 Juillet
Moi
j'annule

BOZO les CULOTTES

SURVEILLEZ NOTRE VENTE PRÉ-ÉLECTION
les 4, 5 et 6 juillet (le 8, on annule)

c'est au 3704 EDOUARD-MONTPETIT
733-5419

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Achèterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Achèterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoléum
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pieces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

100 Propriétés à vendre

BOUCHERVILLE: Bungalow pierre naturelle, dans un site enchanteur, cuisine moderne four et laveuse à vaiselle encastrés, salon, salle familiale, foyer en pierre, immense salle de jeux, possibilité de 3 à 5 chambres selon l'utilisation des pièces, jardin exceptionnel, piscine, garage. Louise L. Lalancette, 672-3741 ou 679-1110

FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS

BOUCHERVILLE:

Cottage bois et pierre construction 1930. Terrain 120 x 200 prix $15,000.00 (M.L.S.) Consultez Nicole Langevin 655-9400 - 655-9632.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

Ile d'Orléan, St-François, rive nord, maison-chalet, 6½ pièces, chauffé électricité, terrain 1100 x 100 pieds, prix $19,000. tél: 418-828-9171.

ST-LAMBERT; Quartier Logan, cottage 7 pièces, possibilité d'expansion foyer, garage, jardin, intérieur intime, décoration professionnelle, pour occupation à l'automne. Exclusif, Louise L. Lalancette, 679-3741 ou 679-1110.

FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS

Ste-Rose, Laval sans agent d'immeuble, maison, pierre et brique excellente construction, foyer, patio, piscine de surface, hypothèque à 6¼ fixe tél: 625-1042.

104 Propriétés à l'extérieur

Maison campagne spacieuse, près St-Sauveur, à louer, 15 juillet - 15 août, $350. 226-2048.

113 Logements à louer

Delormier, près Rachel, 6 pièces chauffées, 2e étage, libre le 15 juillet 527-4050.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

117 Appartements meublés chauffés à louer

Côte des Neiges, 5614 Gatineau, app. 2. 3½ chauffé. eau chaude, taxes payées $135. Libre 733-8421.

119 Chambres à louer

Carré St-Louis, $16. - $14. - $11. - $6. Téléphoner: 376-0114.

Chambre, accès aux commodités de la maison. Tél.: 679-8061 ou 670-3582.

123 Chalets à vendre

Chalet bord du lac Trois-Montagnes, (6m. nord St-Jovite) 3 1/2, meublé, grande galerie, plage et embarcation à moteur $9,500. 332-5943.

124 bureaux & locaux à louer

Local commercial à louer, face au Carré St-Louis, 3611 St-Denis, 7 pièces; chauffage et eau chaude inclus, $180. Libre à partir du 1er août. Tél.: 844-1056 ou 270-1311.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

LE PATRIMOINÉ, très beau choix d'antiquités. 5714 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 488-8524.

Maison canadienne, pièce sur pièce, à queue d'aronde, 24 x 30 doit être démolie et déménagée $600. après 6h. 671-2276.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

Ameublement luxueux, maison privée, cause départ, 279-8784 - 276-1115.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double. Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

MEUBLES MODERNE CANADIEN COLONIAL ESPAGNOL

Directement de l'entrepôt, meubles de tous styles à être vendu à des prix défiant toute compétition. Ne soyez pas incrédule ça vous engage en rien. Pour rendez-vous après 6h. 324-2494 - 5710; Jarry est.

MEUBLES ESPAGNOL

Modèle 1974, directement du manufacturier en gros. 3 pièces, valeur $895. vendrais $475. Aucun comptant requis, pas de frais de finance, entreposage gratuit. Payable $5./semaine, 4839 Papineau, Montréal, tél.: 527-8743.

DÉFI

A 2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

212 Terrains à vendre

A Valcourt, Cantons de l'Est, terrain boisé 70 acres, $15,000. comptant 326-2722.

St-Jean d'Iberville, 80 x 100, $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthure Ménard. Propriétaire - 326-0429.

224 Divers

A VENDRE: COLONIE DE VACANCES: 25 milles nord de Joliette, logeant 100 personnes, 40 arpents, lac artificiel, aussi excellent: camp familial, centre de retraites, terrain camping, motel hôtel. Offre raisonnable acceptée. Tél.: (514) 615-4369: (819) 472-3552.

Cherche 2 passagers pour Vancouver, aller; départ vers début juillet. Tél.: 679-8061 ou 670-3582.

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

Laveuse convertible (2 ans) et sécheuse. 110-V. (1 ans) Modèles Inglis 527-4050.

LA PASTOURELLE, Bord de l'eau à ST-DENIS SUR RICHELIEU, produits de notre ferme, artisanat, peaux de veau et de mouton, toison et laine domestique, ouvert les samedis, dimanches et fêtes, 653-3386 - 653-2696.

Prison Tanguay 2 grandes peintures, sur ce sujet à vendre où? Boutique Soleil dans Vieux Montréal, ai besoin argent, Lise Rose.

226 Instruments de musique

COURS DE PIANO. ENFANTS ET ADULTES. TÉL.: 722-7535.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

302 Entrepreneurs

20% D'ESCOMPTE
Peinture intérieure et extérieure, lavage, posage de gyprox, tirage de joints. Estimation gratuite. 271-9727.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3, tél.: 342-1781.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette. b.a. b. péd. b. ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

Donne à bonne maison 3 jolis chatons. Après 6 heures tél.: 277-2404.

314 Lavage et nettoyage

Service et entretien, murs, planchers, plafonds, vitres, nettoyage de tapis, Estimation gratuite, résidenciel et commercial. M. Roger 676-3332.

500 Autos à vendre

72 **CITROEN DS-21,** vert, garantie, 2,000 milles, 30 jours; concessionnaire Citroen, tél.: 323-1900.

72 **CAPRI** radio, maq wheels, 4 pneus Michelin, neufs, garantie, garage, tél.: 323-1908.

Familiale 1970, Ford 351, bonne mécanique, équipée, $800. 581-0028.

73 **RENAULT R-12,** sedan, orange, $2,350. Concessionnaire Peugeot, tél.: 323-1900.

RENAULT 1971 R-10, 1300, manuelle, radio, bonne mécanique, 324-4395.

CITROEN DS-21 de luxe, radio AM-FM, parfaite condition 324-4395.

Fort Chambly Auto, dépositaire Volvo, Fiat, prix défiant toute compétition, 658-6623, livraison immédiate.

PETITE ANNONCE?
COMMUNIQUEZ AVEC
GINETTE TREMBLAY
331-8961

VOLK. 70 excellent état, 274-5251 de 6 à 8 p.m.

TOYOTA 70, 1200 cc., parfaite condition, appeler après 6h. 277-6991.

REDACTION CORECTION DE MANUSCRITS Rédacteur professionel ferais tout travail de rédaction sur commande (Ghostwriting). Aussi dactylographie et correction de manuscrits. REJEAN LEVESQUE 527-2718.

NÉCROLOGIE

GIROUX à Montréal-Nord, le 2 juillet 1974, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Veuve Emerie Giroux née Blanche Comeau, elle laisse dans le deuil ses enfants: Henri, Jean-Paul, Marie-Anna (Mme Robert Huttom), Raymond, Arthur, Marguerite, (Mme Guy Amelin), Marcel, Thérèse, (Mme Robert Wilson) ainsi que plusieurs petits enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant, le convoi funèbre partira des Salons A. Savaria Ltée, 5001 est Henri-Bourassa, à 9:45, pour se rendre à l'Église Ste-Colette, ou le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière Côte des Neiges, lieu de sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs, un don à l'oeuvre des Petits Frères des Pauvres sera apprécié.

avis publics

Prenez avis que M. Maurice Camuel Q-502002, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport du bois pour la région numéro: 2. Tout intéressé à ladite enquête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard Associés
procureurs du requérant.

AVIS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
DEMANDE DE PERMIS SPECIAL TEMPORAIRE

Avis est par les présentes donné que la Compagnie Location d'Autos Sirois Inc. a fait à la Commission des Transports du Québec une demande de permis spécial temporaire aux fins suivantes:

1) location, à court terme, de véhicules de promenade (automobiles et station wagons);

2) location, à court terme, de véhicules de commerce et de livraison (camions).

Le tout à 501, rue St-Maurice, Trois-Rivières, Qué.

Quiconque veut porter opposition à cette demande devra le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 880, Chemin Ste-Foy, Québec 6, Québec, dans les quatre (4) jours de la première publication du présent avis.

Trois-Rivières, ce 27 juin 1974

GIROUARD, BEAUMIER, RICHARD, ROBERGE & BEDARD, Procureurs de la requérante.

Avis est donné que Frédéric Transport Limited fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner le service suivant: Transport restreint - longue distance - route restreinte. Contrat: des quais du Port de Montréal à la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée). Destination: tout point de l'Ontario. Pour le transport de tracteurs de fermes du 8 juillet 74 au 8 août 74. Pour le compte de John Deere Limited. Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les (4) quatres jours qui suivent la première publication de cet avis.

Prenez avis que M. Camille Dumont, 220 Duquette, Ste-Thérèse comté Terrebonne Lionel Hémond, 5442 Boul. Ste-Martin-A Laval, Jean-Marc Tremblay 755, 77 avenue à Laval, Laurier St-Pierre de St-Eleuphère, s'adresseront à la Commission des Transports pour obtenir un permis de camionnage en vrac pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 8.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal à la Commission des Transport du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés,
Procureurs des requérants.

POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN 331-8961

carrières

CEGEP DE VICTORIAVILLE

PROFESSEURS DEMANDÉS

Le CEGEP de Victoriaville sollicite des candidatures à des postes d'enseignement de niveau collégial dans les disciplines suivantes:

TECHNIQUES INFIRMIÈRES:
—Un poste en medico-chirurgical-professeur clinique

EXIGENCES:
—Baccalauréat en nursing ou certificat universitaire
—Expérience dans l'enseignement
—Expérience en milieu hospitalier

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES/ OPTION FINANCE:
Selon ses qualifications le professeur enseignera quelques-unes des matières suivantes:
—Comptabilité, Prix de revient, Structures de l'entreprise, Personnel, Administration.

EXIGENCES:
—Diplôme de 1er cycle dans une discipline appropriée
—Expérience souhaitable

Toute candidature devra parvenir au:
Service du Personnel
Cegep de Victoriaville
475 est, Notre-Dame
Victoriaville

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE du COLLÈGE DE MAISONNEUVE
requiert les services d'une

RESPONSABLE DU PROGRAMME DE RECYCLAGE DE TECHNIQUES DIÉTÉTIQUES

Fonctions:
—Coordination
—Direction
—Enseignement
—Animation

Qualifications:
—Diplôme en diététique;
—expérience professionnelle (de préférence en milieu hospitalier);
—expérience dans l'enseignement

Disponibilité: A compter du 12 août 1974

Traitement:
Selon la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 19 juillet au:

Service de l'Éducation Permanente
Collège de Maisonneuve
3800 Sherbrooke est
Montréal
HIX 2A2

LA COMMISSION SCOLAIRE BERTHIER-DAUTRAIE

Poste disponible

PRINCIPAL

Lieu de travail: Ecole Ste-Anne, St-Cuthbert

Ecole élémentaire de 250 élèves.

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur Général ou de la personne déléguée à cette fin, le Directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école. Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activité de l'école conformément aux politiques et aux règlements de la Commission. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école avec la Commission et le milieu desservi par l'école. Il dirige l'équipe de gestion de l'école.

CRITERES D'ELIGIBILITE:

—Autorisation personnelle permanente d'enseigner, décernée par le Ministère.
—Formation universitaire exigeant au moins 15 années de scolarité.
—Une expérience démontrant une abilité à résoudre des problèmes d'ordre administratif.
—Expérience de 5 ans, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

REMUNERATION:

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Service du Personnel
Commission Scolaire Berthier-Dautraie
490, ave. du Collège
C.P. 60, Berthierville

Fin du concours: 13 juillet

INGÉNIEUR

Fonctions

—Élaborer des projets complets pour tout ce qui concerne les parties charpentes et génie civil des postes de manoeuvre.

—Faire l'étude (design) des charpentes et des fondations.

—Diriger le travail de préparation des dessins nécessaires pour la construction.

—Préparer les spécifications pour l'achat des charpentes, les travaux de génie civil, préparer des estimations et faire des recommandations, etc.

—Vérifier les dessins des fournisseurs et des fabricants.

—Assurer la bonne marche des projets selon les programmes établis.

Exigences

—Détenir un diplôme en génie civil et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.).

—Posséder une certaine expérience dans le calcul d'acier et de béton armé, plus particulièrement pour des travaux relatifs aux postes de manoeuvre et aux pylônes.

Lieu de travail: —Montréal.

N.B.: Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 17 juillet 1974 en mentionnant le numéro D/G-4-187/191 J71 sur l'enveloppe adressée à

Hydro-Québec
Direction Embauchage
C.P. 6106, Montréal, Qué., H3C 3H6.

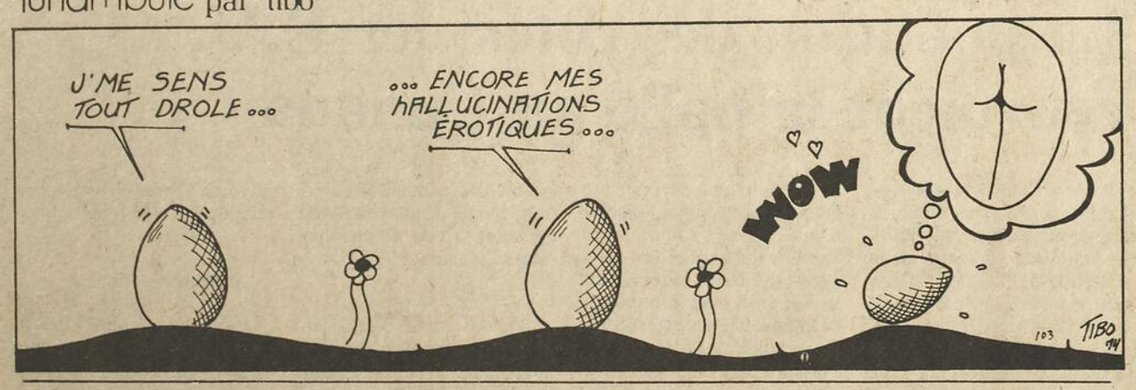
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

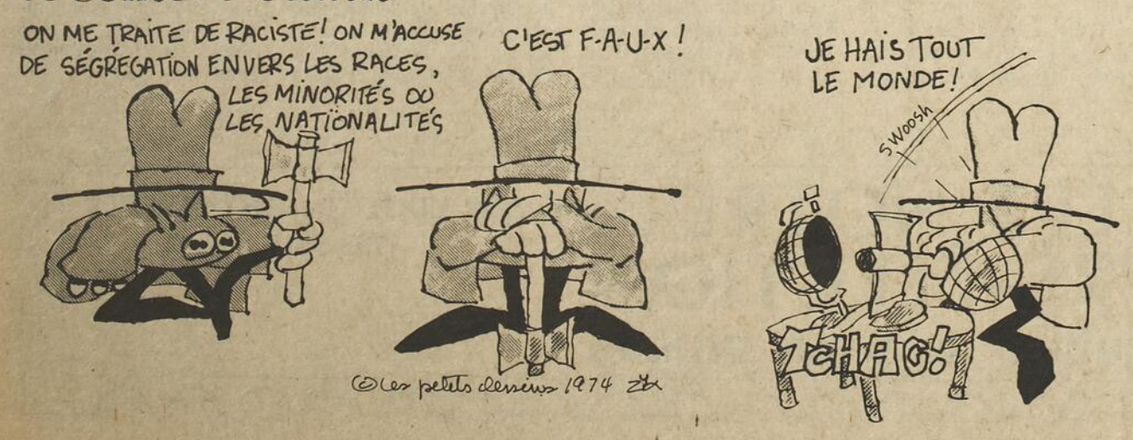
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



lunambule par tibo



le sombre vilain



Projet touristique de $10 millions pour la région de la Chaudière

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Le conseil de développement de la Chaudière (CDC) a procédé en fin de semaine, au lancement d'un vaste projet touristique dont la réalisation pourrait nécessiter des investissements de quelque $10 millions.

Intitulé "Sentiers: Chaudière-Appalaches", ce projet propose de développer le potentiel toutistique de cette région par la création d'un circuit touristique intégré visant à mettre en valeur les aspects historique, culturel, géographique et économique de ce territoire, qui s'étend de la région de Québec à la frontière des États-Unis.

Ce circuit comprendrait deux pôles d'attraction majeurs, l'un situé dans la vallée de la Chaudière, en milieu densément peuplé, et l'autre situé dans les monts Appalaches en milieu faiblement occupé.

Le CDC préconise l'aménagement d'un village historique, de centres d'observation et de sentiers de toutes sortes dans le but d'intéresser les touristes, notamment les quelque 500,000 Américains qui passent annuellement dans la vallée de la Chaudière sans s'y arrêter, à cause de l'absence d'équipements adéquats.

Attraits naturels

Il propose également la mise en valeur des nombreux attraits naturels et historiques de la région en plus du développement des facilités existantes dans le domaine du sport et du loisirs.

Le président du Conseil de développement de la Chaudière, le père Antonio Poulin, s.j., a déclaré qu'il s'agissait là d'un projet prioritaire dans lequel les divers ordres de gouvernements seront invités à investir plusieurs millions.

Des représentants de l'Office de planification et de développement au Québec (OPDQ) et du Conseil régional de développement de Québec (CRDQ) qui assistaient au lancement du projet, ont déjà promis l'appui de ces organismes.

Un coup d'oeil d'Antoine

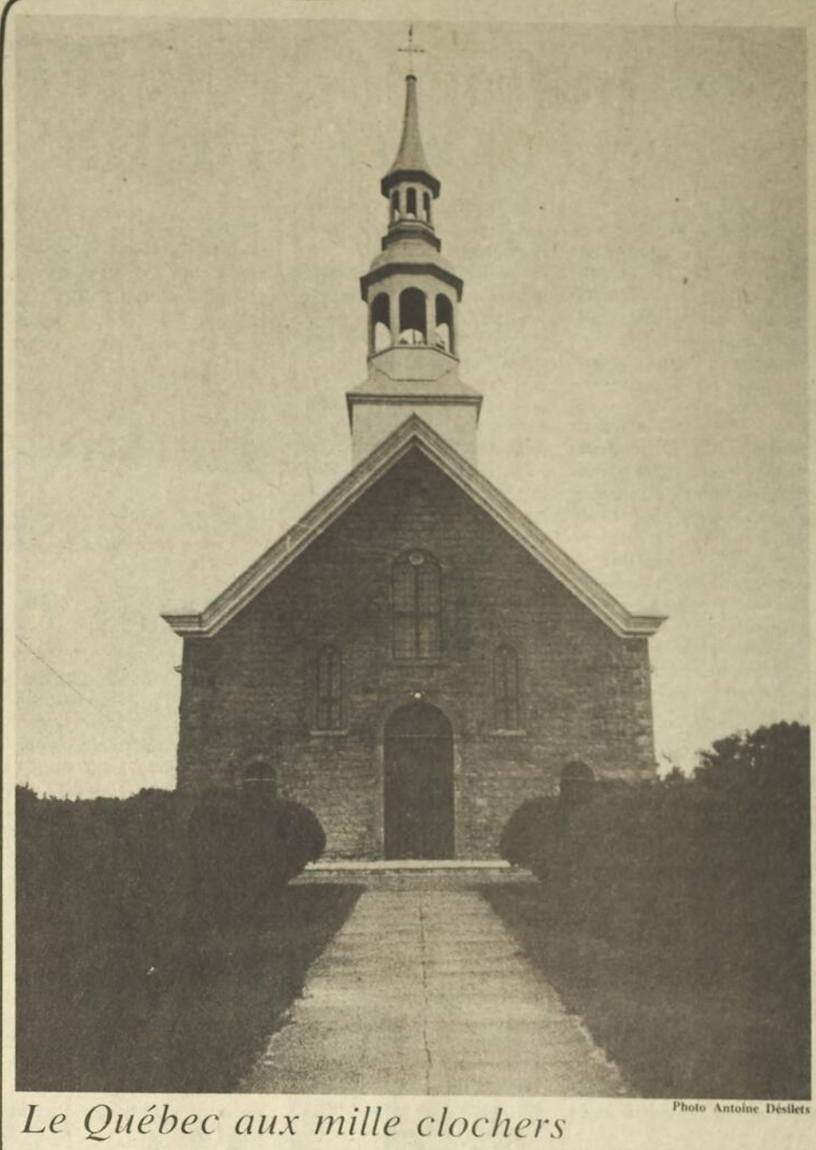


Photo Antoine Désilets

Le Québec aux mille clochers

Cet été, en visitant le Québec, il ne faudrait pas oublier de remarquer au passage nos petites églises en pierre qui font une partie du charme de nos villages...

Festival d'été de Québec
Demain, Bourassa va crayonner avec les enfants

QUÉBEC — Les talents de dessinateur du premier ministre Bourassa seront mis à l'épreuve demain matin, à Québec. En effet, le premier ministre procédera alors à l'inauguration officielle du 7e festival d'été du Québec qui débutera par la Journée de la craie et les organisateurs du festival ont la certitude qu'il donnera l'exemple aux 3,000 enfants attendus pour la circonstance...!

Quand, à minuit le 14 juillet, se termineront les activités de ce festival, pas moins de 95 activités artistiques, culturelles et populaires auront fait de Québec l'endroit où il fallait être.

La plupart des événements du festival se dérouleront sur la place publique et seront par le fait même gratuits. Toutefois, le festival d'été de Québec présente un certain nombre de grands spectacles ou "soirées" spéciales à prix populaires où les organisateurs ont voulu convier toute la population du Québec.

Un système de communications a donc été mis sur pied grâce à la collaboration du Canadien National et d'autres organismes afin de permettre aux Québécois de se renseigner sur les activités du festival et de s'assurer des réservations aux différentes manifestations ou spectacles. Il s'agit de composer, à Montréal: 849-7180 et à Québec: 692-0411, pour savoir pourquoi du 4 au 14 juillet, c'est le beau temps à Québec!

Pour les touristes
Le Québec compte maintenant cinq salles d'accueil

QUEBEC — Depuis le 17 juin, les kiosques saisonniers de renseignements touristiques ont ouvert leurs portes. Des conseillers sont à la disposition des visiteurs comme des Québécois pour leur donner toute l'information requise concernant leurs vacances au Québec.

Du 9 au 16 juin dernier, 133 stagiaires se sont rendus au CEGEP de Gaspé où se déroulait une session-vacances. Outre la connaissance approfondie de la documentation du ministère du tourisme, les préposés saisonniers à l'accueil possèdent maintenant, une vue complète des possibilités touristiques de la région où ils travaillent. Ils sont ainsi en mesure de conseiller la clientèle sur les principaux attraits, manifestations et services disponibles dans les itinéraires qui répondent le mieux aux goûts des vacanciers.

Salles d'accueil

En plus de ses 16 kiosques saisonniers, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dispose de trois nouvelles salles permanentes d'accueil, inaugurées l'automne dernier et situées à Rivière Beaudette (route 20, près de la frontière de l'Ontario), Saint-Bernard-de-Lacolle (route 15, près de la frontière de l'État de New-York) et Notre-Dame-du-Portage (route 20, près de Rivière-du-Loup). Deux salles existaient déjà depuis de nombreuses années au 12, rue Sainte-Anne, à Québec, et 2 Place Ville-Marie, à Montréal.

Afin de rendre service au plus grand nombre de gens possible durant la période estivale, les salles permanentes comme les kiosques saisonniers fonctionnent sept jours par semaine de 8h30 à 21h30.

Au congrès de leur association
Quand les chefs de police contestent...

SAINTE-FOY (PC) — C'est dans un climat de contestation que s'est tenue, lundi, l'élection des nouveaux dirigeants de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec.

Réunis en congrès à Sainte-Foy, en banlieue de Québec, les délégués ont engagé un long débat portant sur la constitution de l'Association, en vertu de laquelle cette élection ne devait se tenir que jeudi, à la fin du congrès. Il s'agissait donc de savoir si l'assemblée générale se considérait souveraine et pouvait à son gré procéder à l'élection sans amender la constitution.

Majoritairement, les délégués ont accepté de procéder immédiatement, mais dès que les résultats du vote furent connus, deux d'entre eux, les chefs Antoine Lavoie, d'Alma, et Charles-Edouard Lallemand, de Dolbeau, ont informé l'assemblée qu'ils pourraient prendre des recours légaux devant les tribunaux si une nouvelle élection n'était pas décrétée.

C'est le directeur-adjoint de la protection publique de Hull, M. Roland Morin, qui a été élu à la tête du nouveau bureau de direction de l'Association, succédant ainsi à M. Gérard Giroux, de Chicoutimi, qui a occupé ce poste pendant trois ans.

Emmerdeurs

Pour sa part, le chef de police de Sillery, près de Québec, M. Léo Grenon, a traité "d'emmerdeurs" ses deux collègues du Saguenay-Lac Saint-Jean, à la suite de leur insistance à vouloir ainsi préserver la constitution.

En réponse, les deux "accusés" ont fait savoir à l'Assemblée qu'ils ne pouvaient laisser passer une telle insulte et ont réclamé de M. Grenon qu'il retire ses paroles. M. Grenon était toutefois absent de la salle à ce moment-là.

M. Lavoie a déclaré que si lui et son collègue de Dolbeau étaient des emmerdeurs, il ne voyait pas l'utilité de leur présence au sein de l'Association.

Prévention du crime
Une idée qu'on n'a pas vendue aux Québécois

SAINTE-FOY (PC) — La prévention de la criminalité est un concept qui n'a pas encore été vendu à la population québécoise et même les corps policiers ne sont pas encore pleinement engagés dans cette forme de lutte au crime.

Parlant lundi au 42e congrès de l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, à Sainte-Foy, le juge Roger Gosselin, président de la Commission de police du Québec, a cependant indiqué que les municipalités semblent prêtes à emboîter le pas, même si au niveau budgétaire, une telle approche nécessite l'embauche de policiers supplémentaires.

Selon lui, les municipalités réalisent que la diminution de la criminalité consécutive à un effort de prévention peut diminuer à long terme la croissance de leurs effectifs policiers.

Le juge Gosselin a rappelé qu'au sein de la commission, un programme de prévention a été mis sur pied dans deux régions pilotes, la Mauricie et le Saguenay, et de l'avis du responsable, M. Roger Lajoie, les résultats ont été assez satisfaisants jusqu'à maintenant.

Mais il reste beaucoup à faire, affirme ce dernier, en citant des statistiques à l'effet que 30 pour cent des vols avec effraction dans les commerces d'une ville ont été commis alors que les portes de l'établissement n'étaient pas verouillées.

Il faudrait abolir les agences d'avortement
—*Dr Stephenson*

TORONTO(PC) — La présidente de l'Association médicale du Canada, le Dr Bette Stephenson, a demandé hier que l'on bannisse du Canada les agences commerciales d'avortement ainsi que les services volontaires de renseignements sur les interruptions de grossesse.

Au cours d'une entrevue, le Dr Stephenson a déclaré que les femmes en quête d'avortement recourent aux agences commerciales parce qu'elles ne savent pas que des organismes comme l'Association du service familial ou La Planification familiale du Toronto métropolitain, une filiale de la Fédération nationale de la planification familiale, peuvent les aider à obtenir des renseignements fiables.

Selon le Dr Stephenson, "il est médiéval en notre temps" d'envoyer des patientes aux Etats-Unis pour un avortement. Et elle a ajouté que les avortements, au tout début de la grossesse, peuvent être pratiqués en clinique externe, ce qui n'immobilise pas de lit d'hôpital, et il n'y a aucune nécessité qu'un hôpital limite le nombre des avortements qu'il pratique, pour cette raison.

Mais il y a une limite au nombre de consultations qu'une clinique d'avortement dans un hôpital peut donner en une seule journée, dit encore le Dr Stephenson, "et voilà un problème auquel nous devons trouver une solution."

Mme Stephenson préfère qu'on bannisse totalement les services commerciaux d'avortement plutôt que de leur accorder un permis, mais le permis peut être l'alternative "si nous trouvons que les agences volontaires établies ne peuvent faire ce travail".

carrières

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE MONTREAL-NORD
ouvre la poste suivant
DIRECTEUR (TRICE) GENERAL (3)

FONCTIONS:
—Sous l'autorité du Conseil d'Administration le directeur général.
—Voit à l'administration générale du C.L.S.C.
—Est responsable de la planification et de la conception des programmes, tel que définis par les citoyens du milieu.
—Voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
—Coordonne et anime l'équipe de travail du centre.
—Voit à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu et les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

EXIGENCES:
—A une expérience de travail avec les groupes populaires.
—Connaît le milieu.
—Connaît la loi 65 et ses implifications, particulièrement le rôle du C.L.S.C.
—A déjà eu à coordonner et/ ou diriger les activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
—A des intérêts et aptitudes pour le travail en équipe multidisciplinaire.
—A de la facilité dans les contacts avec les groupes autant qu'avec les individus.

SALAIRE:
—Selon la politique administrative et salariale du Ministère des Affaires Sociales.

Demande et curriculum vitae pour le 1er août.
Expédier à:

Président du Conseil d'Administration,
C.L.S.C. de Montréal-Nord,
4935, rue Ardennes,
Montréal-Nord,
H1G 2H3.

cegep rimouski

OFFRES D'EMPLOI

Le Cegep de Rimouski requiert les services de professeurs en:
■ **ARTS PLASTIQUES** (1 professeur à temps plein)
Qualifications:
—1er cycle universitaire en Arts Plastiques ou l'équivalent.
■ **GÉNIE CIVIL** (1 professeur à temps plein)
Qualifications:
—Bacc. en Sciences Appliquées, option Génie Civil
■ **TECHNIQUES DIÉTÉTIQUES** (1 professeur à temps plein)
Qualifications:
—Bacc. en Diététique
■ **SPÉCIALITÉ-DESSIN** (1 professeur pour l'année — session 1974-75)
Qualifications:
—Pouvant enseigner la spécialité dessin.
DATE D'ENTRÉE EN FONCTIONS: Septembre 1974
TRAITEMENT:
Selon les normes du décret tenant lieu de convention collective.
Toute candidature devra parvenir au ***DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES*** *d'ici le 20 juillet 1974.*
On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de services:

Cegep de Rimouski
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski
G5L 4H6

le consommateur

Face à la pénurie des ressources
Il faudrait créer des réserves mondiales d'aliments
—le Conseil des Églises

BUCAREST (AFP) — Un programme mondial d'urgence concernant les aliments et l'énergie a été proposé aux organismes internationaux pour faire face à l'épuisement des ressources naturelles du globe, par la conférence tenue depuis le 25 juin à Bucarest par le Conseil oecuménique des Églises (COE), et qui a pris fin lundi soir.

Cette conférence, à laquelle ont pris part plus de 140 théologiens, scientifiques, planficateurs et responsables d'Églises, venus de plus de 50 pays différents, sur le thème "L'avenir de l'homme dans un monde basé sur la science et la technologie", s'est terminée par l'adoption de plusieurs documents condamnant implicitement la société de consommation, demandant une meilleure répartition sociale des richesses et la création de réserves nutritives.

L'un de ces documents demande aux Églises d'encourager "un nouveau style de vie marqué par plus de frugalité et une restriction de la consommation" et de faire connaître "les limites des réserves terrestres, en suscitant une responsabilité sociale pour les conserver".

La conférence a estimé que la population du globe doublerait d'ici 40 ans, alors que les réserves mondiales s'épuisent sur une terre où, à l'heure actuelle, la majorité des hommes sont déjà affamés.

C'est pour cette raison qu'elle propose un programme d'urgence, par la création de réserves alimentaires mondiales dans certaines régions, sous le contrôle d'un organisme international. Elle suggère ainsi que la conférence sur le désarmement cherche les moyens appropriés pour employer dans ce domaine les sommes économisées sur les budgets militaires.

Énergie

Sur le plan de l'énergie, le Conseil oecuménique des Églises se déclare favorable à la création d'une banque financée par les pays producteurs de pétrole, membres de l'OPEP. Cette banque, indique l'un des documents adopté par les congressistes, pourrait notamment prêter de l'argent à un taux très bas, aux pays en voie de développement, et leur permettre de juguler les effets de la hausse des produits pétroliers.

Le COE se déclare également favorable à une commercialisation directe du pétrole par les pays producteurs et s'affirme prêt à appuyer tous les efforts destinés à briser les monopoles des grandes compagnies multinationales. Le COE serait d'ailleurs disposé à faire un geste symbolique dans ce domaine en louant un "super-tanker" afin de distribuer du pétrole à un taux beaucoup plus bas que celui imposé actuellement.

Autres domaines

Sur le plan d'environnement, le COE invite les pays à chercher et à développer des sources d'énergie non polluantes comme le soleil, le vent et les marées. La conférence rappelle à ce propos que le taux actuel de pollution de l'air du globe double tous les 14 ans.

Dans le domaine social, le COE demande plus de justice et déplore qu'une minorité détienne un peu partout l'essentiel des richesses. Il préconise une distribution plus équitable des ressources au sein des sociétés et entre les sociétés.

Enfin, la conférence invite les Églises à lutter tant au niveau des hiérarchies qu'au niveau des paroisses contre le gigantisme urbain. Les congressistes ont, en effet, estimé qu'en tenant compte des critères actuels, plus de 50 p.c. de la population vivrait en l'an 2000 dans des villes de 30 à 40 millions d'habitants.

Ce sont donc des considérations extrêmement pessimistes sur l'avenir de l'homme dans un monde basé sur la science et la technologie qui ont marqué cette première conférence mondiale que le COE organisait dans un pays socialiste.

le monde

Bouleversements en vue à l'ORTF

Le conseil des ministres apportera aujourd'hui de profonds changements, voire des bouleversements, dans l'organisation de l'Office de radiodiffusion et télévision française (ORTF). Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a personnellement pris en mains la réforme de l'Office, dont un rapport parlementaire établi par M. Chinaud vient de dénoncer les erreurs de gestion et qui a été, au cours de juin notamment, secoué par de nombreuses grèves des personnels techniques et administratifs.

Deux conseils restreints ont été tenus depuis samedi dernier au palais de l'Élysée par le chef de l'État, qui a reçu lundi le président-directeur général de l'Office, M. Marceau Long, nommé à ce poste en décembre dernier.

Le premier ministre lui-même annoncera les décisions prises au cours d'une conférence de presse exceptionnelle en début d'après-midi, réservant ainsi l'effet de surprise après avoir fait longtemps le silence sur les intentions du gouvernement concernant l'avenir de l'Office qui fut créé il y a dix ans et dont le dernier statut remonte exactement à deux ans.

Le principal problème évoqué dans l'ensemble de la presse est de savoir si le président de la République et le gouvernement décideront de céder au secteur privé une des chaînes de télévision, mettant ainsi fin au monopole d'État de l'Office de radio et de télévision pour la première fois dans l'histoire de la radio et de la télévision françaises. La décision qui sera prise sera l'une des plus importantes que le gouvernement ait eu à prendre depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Selon les observateurs les plus compétents et en l'absence de prise de position officielle, il ne serait pas porté directement atteinte au régime de monopole de l'ORTF. L'État détient actuellement un monopole de diffusion et de programmation des émission. Mais il n'est pas exclu que les diverses chaînes de radio et de télévision, traitées chacune en établissements publics distincts, ne voient s'introduire le capital privé sous la forme de la gestion d'une des chaînes de TV — la première chaîne (noir et blanc) — par un organisme d'économie mixte comme la Sofirad (société fiancière de radiodiffusion) qui est dirigée par M. Denis Baudoin, actuel délégué général à l'Information.

Les prises de position contre l'abandon d'une façon directe ou indirecte du monopole d'État ont déjà été vives, aussi bien dans les rangs gaullistes de la majorité que chez les syndicats de personnel et au sein du conseil d'administration de l'Office qui réaffirmé la semaine dernière son attachement au caractère de "service public" de l'ORTF un "front uni de lutte contre le démantèlement de l'Office" a été mis sur pied par les syndicats de personnels de l'ORTF.

Violente altercation entre la Chine et l'URSS à la conférence du droit de la mer

CARACAS (AFP) — La Conférence sur le droit de la mer qui se déroule actuellement à Caracas a été hier le théâtre d'une violente altercation entre la Chine et l'Union soviétique. En réponse à une virulente attaque de la Chine contre l'URSS, qualifiée de "suzerain maritime impérialiste", le délégué soviétique a accusé Pékin de tenter de faire de la Conférence un forum politique rappelant la guerre froide.

Hier matin, le chef de la délégation chinoise, M. Chai Shu-Fan, avait accusé les deux super puissances de "rivaliser de zèle pour accroître leur marine de guerre" et installer partout des bases militaires afin d'intimider les autres pays". Il a indiqué notamment que "la superpuissance qui arbore l'enseigne du socialisme a recours aux procédés les plus ignobles". "Ayant hérité du crédo impérialiste selon lequel celui qui parviendrait le premier à contrôler la mer aurait, avant tout autre, le monde sous son emprise, a-t-il déclaré, elle s'acharne à renforcer le potentiel de ses forces navales et, en particulier, à développer sa flotte de guerre au long cours, tout en prêchant à grands cris le désarmement".

D'autre part, le représentant chinois a estimé que le véritable problème de la conférence est de "savoir s'il faut ou non briser l'emprise et le monopole exercés sur les mers et les océans par les superpuissances". "Au fond la soi-disant "liberté de la haute-mer" est sa "monopolisation par les superpuissances", a-t-il estimé.

Dans sa réponse, le délégué soviétique, M. Igor Kolossovsky, a accusé la délégation chinoise de "calomnies" permanentes et de vouloir imposer par la force ses points de vue aux pays en voie de développement. Il a en outre accusé le gouvernement de Pékin de tenter de semer la discorde entre les délégations.

À ce propos, M. Kolossovsky a déclaré que la Chine voulait profiter de la conférence pour obliger les délégations à "écouter ses déclarations faites sur l'air de la guerre froide".

Le faisceau de preuves se resserre autour de John Ehrlichman

WASHINGTON, (AFP) — Le faisceau de preuves a commencé de se resserrer hier autour de John Ehrlichman, ancien collaborateur du président Nixon, inculpé de complicité dans l'effraction du cabinet d'un médecin, et de mensonge aux enquêteurs chargés d'élucider cette affaire.

Le chef adjoint des "plombiers" de la Maison-Blanche, M. David Young, a dû reconnaître hier devant le tribunal que M. Ehrlichman avait été tenu au courant de tous les préparatifs qui ont précédé l'effraction du cabinet du médecin californien en septembre 1971.

M. Young a affirmé à la défense de M. Ehrlichman que dans toutes ces discussions préparatoires il n'avait jamais été question de réaliser une "effraction" mais seulement une "opération de renseignement" destinée à savoir si Daniel Ellsberg, qui avait déjà divulgué à la presse les papiers du Pentagone, préparait d'autres fuites.

Le procureur William Merill n'a pas manqué de faire remarquer que c'était jouer sur les mots puisqu'il était évident que cette opération ne pouvait avoir lieu sans pénétrer, en l'absence du médecin et sans qu'il en ait connaissance, dans son cabinet.

John Ehrlichman, qui risque 30 ans de prison et 50,000 dollars d'amende, a déjà avoué qu'il avait autorisé une "opération de renseignement" pour des raisons de "sécurité nationale". Mais lui et ses avocats continuent de soutenir que cela n'était pas nécessairement un acte illégal.

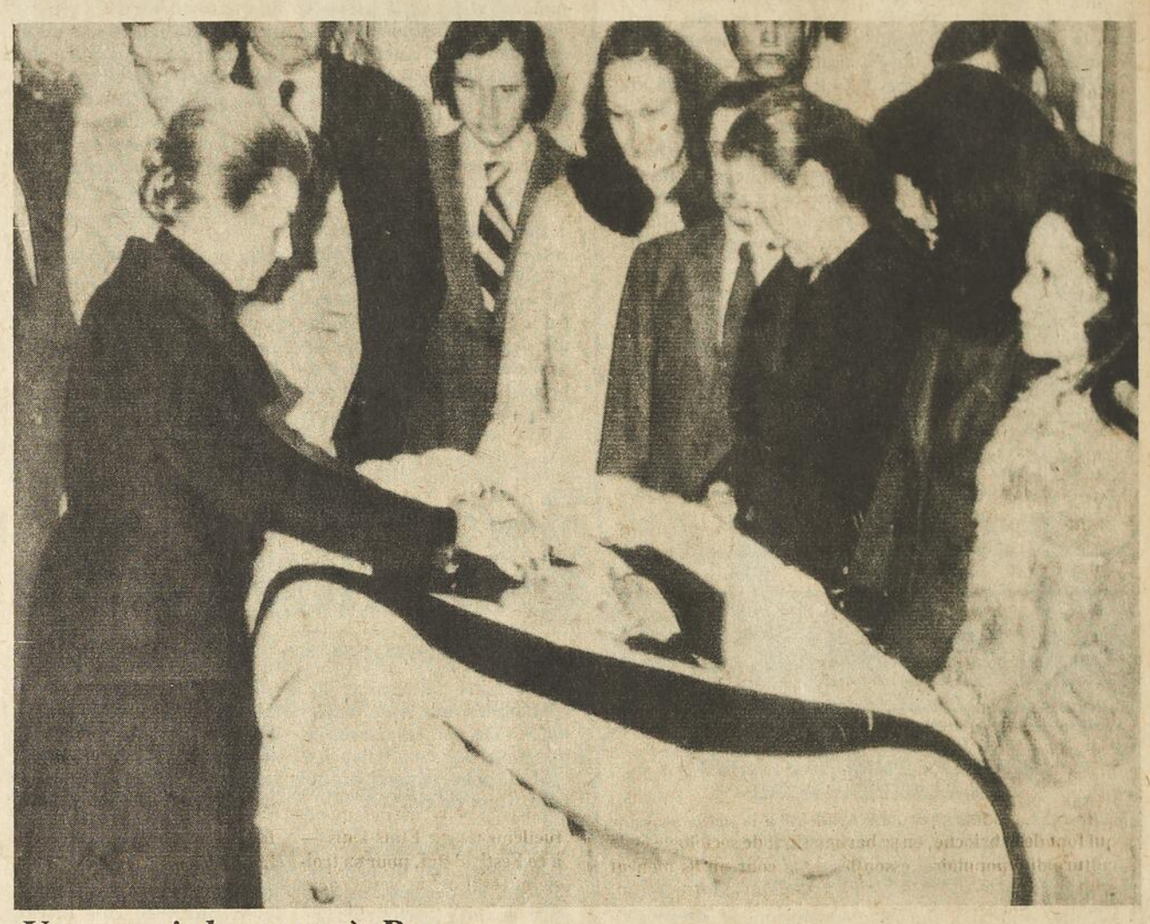
La preuve la plus accablante contre John Ehrlichman est un mémoramdun qui lui a été soumis en août 1971 par les plombiers de la Maison-Blanche, résumant l'effraction projetée du cabinet du médecin californien. Dans ce document cité hier au tribunal, l'ancien collaborateur du président Nixon avait "nuancé" son accord avec ces mots: "Si elle est effectuée avec votre assurance qu'elle ne laissera pas de trace".

M. Ehrlichman est jugé en même temps que les trois "plombiers" qui ont exécuté le coup: Gordon Liddy, Eugenio Martinez et Bernard Barker, tous anciens du CIA ou ayant eu des liens avec l'agence de renseignement du gouvernement américain.

Le vice-président de la Commission sénatoriale du Watergate, M. Howard Baker (R. Tenn.) a publié hier un rapport qui laisse penser que la CIA était beaucoup mieux informée des activités des plombiers qu'elle ne l'a reconnu jusqu'ici.

Ainsi, les photographies prises par les plombiers dans le cabinet du médecin de Daniel Ellsdberg auraient été développées et tirées par la CIA, qui avait déjà fourni au chef des plombiers, Howard Hunt, le matériel nécessaire à l'effraction.

Dans une lettre au sénateur Baker l'actuel directeur de la CIA, M. James Colby, soutient que l'agence ignorait à l'époque la nature des activités des "plombiers", qui lui avait été recommandés par John Ehrlichman. Il maintient que toutes relations entre la CIA et les plombiers ont été rompues après que les demandes des plombiers furent devenues exorbitantes.



Un envoi du pape à Peron

La veuve de Juan Peron, Isabelita, place dans les mains de son mari un rosaire qui a été béni par Paul VI -

La police n'exclut pas que les felquistes aient quitté la France

PARIS (AFP) — La possibilité que les deux "terroristes" canadiens membres du Front de libération du Québec, Jean-Marc Carbonneau et Jacques Lanctôt, et leurs trois compagnons aient quitté la France et aient pu gagner un pays étranger voisin ne peut être maintenant exclue, déclare-t-on dans certains milieux proches des enquêteurs.

On sait que la police a effectué une série de recherches pour retrouver la trace de Jean-Marc Carbonneau et ses amis, arrivés sans encombre par avion de Prague le 20 juin et qui ont disparu depuis.

Carbonneau et Lanctôt avaient enlevé en octobre 1970 le commissaire au commerce de Grande-Bretagne à Montréal, James Cross.

De son côté l'ambassade du Canada déclare attendre toujours une réponse à la demande d'éclaircissements qu'elle avait formulée sur cette affaire auprès des autorités françaises.

Isabelita Peron à la tête d'une Argentine divisée

BUENOS AIRES (par Véronique Decoudu, de l'agence France-Presse) — Les sanglots recouvraient par moments la voie de Maria Estela Martinez de Peron quand elle a annoncé lundi, à des millions de téléspectateurs les deux nouvelles qui seront sans doute les plus douloureuses de sa vie: la mort de son époux, le lieutenant général Juan Domingo Peron et sa propre ascension à la présidence de la République argentine.

Assise dans un large fauteuil dans un des salons de sa résidence d'Olivos et entourée par les présidents parlementaires, les ministres et les plus proches collaborateurs de Peron, celle que tous appellent ici "Isabelita" n'a pu contenir son émotion.

C'est le visage bouleversé, la voix cassée et les yeux remplis de larmes que l'épouse a annoncé à la nation la mort du grand leader et que la femme politique s'est déclarée prête "avec l'aide de Dieu" à prendre sur ses épaules le poids de l'Argentine.

Rien dans son enfance ni dans sa jeunesse ne laissait prévoir sa destinée. Elle consacrait alors son temps à la danse classique et au folklore espagnol.

À 24 ans elle se mariait avec le grand leader argentin, alors déchu de ses pouvoirs et réduit à l'exil.

Apprenant à taper à la marchine et à conduire sa voiture, Isabelita acceptait ainsi de partager cette vie d'errance qui devait se stabiliser en Espagne quelques années plus tard.

C'est en vivant ainsi aux côtés de Peron qu'Isabelita a fait ses premiers pas dans la vie politique. Mais elle n'y tenait qu'un rôle tout à fait secondaire, l'ombre géante du grand Caudillo s'étendant toujours sur elle.

Même lors de ses voyages en Argentine, dans les années soixante, elle n'était que l'émissaire de Peron auprès de ses partisans. Sa force d'alors lui venait exclusivement de l'exil à Madrid.

Cette benjamine d'une famille de six enfants avait rompu très tôt avec ses parents et en 1965, bien que se trouvant en Argentine, elle s'était abstenue de se rendre à l'enterrement de sa mère.

Elle se trouvait aux côtés de Peron lors de son retour victorieux du 21 juin 1973. Sa tâche n'était pas simple. Il lui fallait s'imposer dans le coeur des Argentins qui conservaient encore tout leur amour pour "Evita" Duarte, la seconde épouse du Caudillo, la célèbre Pasionaria argentine, morte en 1952 à l'âge de 32 ans.

Sur les murs de la capitale, des milliers d'affiches montraient Peron entouré de ses deux femmes, la vivante et la morte, et les manifestants qui fêtaient le retour de leur leader criaient volontiers "Peron-Evita, la Patria peronista". D'Isabelita on parlait peu.

En septembre dernier les Argentins ont appris stupéfaits que leur leader désignait la "gentille Isabel" comme son second dans les élections présidentielles. C'est ainsi que pour la première fois dans les annales de l'Argentine et même de l'Amérique latine, une femme était amenée à exercer les fonctions de vice-présidente de la République.

Cette élection a entraîné une vive contrariété dans les rangs mêmes du mouvement péroniste et plus spécialement dans sa jeunesse, qui associe Isabelita au "clan" de droite de Jose Lopez Rega, ministre des Affaires sociales et tout-puissant secrétaire personnel de Peron. Lopez Rega avait vécu toute la "traversée du désert" au côté du leader justicialiste et de son épouse.

Sans bruit et vivant toujours dans l'ombre de Peron, Isabelita a rempli ses fonctions de vice-présidente en s'occupant tout particulièrement des problèmes sociaux de son pays, des déshérités et des femmes.

Ce n'est que ces derniers mois qu'elle a commencé réellement sa carrière politique de femme d'État en se chargeant de la présidence de la République lors des brefs voyages de son époux à Montevideo et à Asuncion.

Elle s'est affirmée encore davantage tout dernièrement, au cours de son voyage officiel en Europe où pour la première fois de sa carrière elle a prononcé des discours dans des pays étrangers et mené des négociations.

Il y a quelques mois encore, personne à Buenos-Aires ne pouvait imaginer que la jeune femme pourrait être amenée à succéder à son mari. Isabelita, disait-on, n'a que peu de chance d'accéder à la présidence, même si la Constitution est claire et précise à ce sujet.

Elle pourrait, ajoutait-on, être évincée du pouvoir au moyen d'un processus légal, de sa simple démission par exemple.

Cependant hier, Isabelita a annoncé au peuple argentin qu'elle assumait "personnellement la première magistrature du pays".

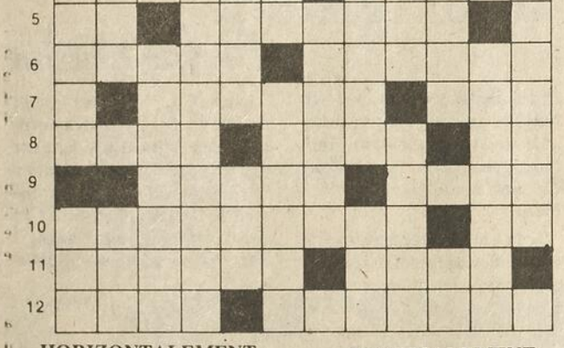
"Je demande à mes amis et à mes adversaires, a-t-elle déclaré la voix secouée de sanglots, qu'ils oublient leurs passions personnelles pour construire une patrie libre, juste et souveraine. Que Dieu m'illumine et me fortifie pour accomplir la mission dont Dieu et Peron m'ont chargée".

À 43 ans, encore très inexpérimentée, bien que formée depuis seize ans à l'école de son mari, "Isabelita" Maria Estela Martinez prend donc sur ses épaules le poids d'une Argentine profondément divisée, même et surtout dans les rangs de son propre mouvement péroniste.

En dépit de la quasi-unanimité de soutien qu'elle a obtenu des secteurs tant militaires que politiques et syndicaux, la nouvelle présidente devrait se heurter très rapidement, de l'avis des observateurs, à l'opposition farouche de l'aile gauche du péronisme, de larges secteurs de la jeunesse ouvrière et étudiante de son mouvement et de l'extrême gauche argentine péroniste et non péroniste qui, depuis le premier mai dernier pour les uns, depuis toujours pour les autres, s'opposaient déjà au général Peron.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 104 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Ah, ah! Supposons qu'elle lui demande quelque chose. Mais... elle n'est pas tellement de son goût, par exemple elle ne sait pas faire bouger ses oreilles... Enfin bref! ça ne l'emballe pas outre mesure. À ce moment-là, il est... (qual.).
2—On a passé notre passé à avoir peur de lui (vous trouvez pas qu'enough c'est assez?...). — Conj. — Article.
3—Camion. — Être grand ouvert (peut s'appliquer à certains esprits...). — Conj.
4—Se repose sur son séant (v. pron.). — Entre la tête et les jambes...
5—Mesure de longueur. — Bus du thé, du café, du coke, de la bière, du fort, fumai mes deux paquets, pris mes valium, mes librium, mes nozinan, mes largactil, etc. (v. pron.).
6—Dans un party, avec sa nouvelle robe audacieuse, elle ne déteste pas faire un petit... — Pour en traverser une à l'heure du trafic, faut de la veine...
7—Incapable, insignifiant, insensé... (continuez vous-mêmes). — Dans l'un des quatre coins du globe terrestre...
8—Terme du jeu de quilles. — La vie ne l'est pas toujours! Pas vrai?... — Note.
9—Les conducteurs distraits devraient toujours en traîner un dans l'auto, en prévision de leur imprévoyance... — Remarque.
10—Bonhomme qui en est réduit à constater que seule la violence peut nous faire respecter et qui agit en conséquence (qué.). — Adv. de nég.
11—En dernière analyse, elle est toujours provoquée par le pouvoir établi. — Mesure d'alcoolique.
12—Finesse. — Parole de Lacroix!

VERTICALEMENT

1—Ce que fera le voisin de ses bêtises après qu'on lui aura rué dans la figure! — Le nôtre permet aux pauvres milti-nationales américaines de ne pas mourir de faim...
2—Qualifie tout ferme engagement de Bourassa face à l'avenir de notre langue... — Troublé.
3—Redevance. — Sur qui l'on peut compter (qué!)
4—Une adolescente aime bien en paraître une de plus... — Qualifie le Bill 22 par rapport au Bill 63...
5—C'est un trop beau mot. Je vous laisse le soin de lui donner votre propre définition. — D'un verbe d'obligation.
6—Chaque idéologie a le sien. — Rêves de corbeaux, de vautours et de don Juan.
7—Choyons ou corrompons (souvent les deux).
8—Peuvent causer le divorce, voire la révolution! — Adv. de temps.
9—Ruisselet. — Sale parasite. — Trou pour laisser passer des gaz indésirables.
10—Flattent la peau des femmes. — Dém.
11—Petit bonhomme. — Penses vachement.
12—Pr. pers. — Verse un montant dans un compte.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	I	E	N	V	E	I	L	L	A	N	T
2	A	N	C	I	E	N	N	E	■	V	I	E
3	B	A	L	A	N	C	E	■	B	E	N	I
4	A	N	A	■	T	O	L	L	E	■	A	N
5	S	I	T	E	■	R	I	■	L	E	S	T
6	■	M	E	L	A	N	G	E	E	S	■	E
7	D	E	N	U	D	A	I	T	■	■	C	E
8	E	■	T	■	R	I	B	A	U	D	E	S
9	V	A	■	M	E	■	L	I	S	E	S	■
10	E	G	O	I	S	T	E	S	■	B	U	T
11	N	E	T	■	S	E	S	■	T	A	R	E
12	U	S	A	G	E	S	■	P	A	T	E	S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

PLUS POUR VOTRE ARGENT
DATSUN B 210
35 milles et plus au gallon
FAITES UN P'TIT TOUR D'ESSAI
PARTICIPEZ AU TIRAGE D'UNE DATSUN
UN BIJOU... ÉCONOMIQUE
NOUS SOMMES LES PLUS GRANDS SPÉCIALISTES
EN SERVICE, PIÈCES, PEINTURE, DÉBOSSELAGE
NOTRE BANQUE VOUS ACCORDE UN PRÊT SUR AUTO
LES GARS CHEZ QUI ON REVIENT
bellemare
DATSUN ltée
10303 PAPINEAU (Angle Fleury)
382-2780
DATSUN

vie et culture

Au Théâtre du Haut d'la côte

Opéra d'un énergumène

"Opéra d'un énergumène", défini comme "une fantaisie schizophrénique avec des tounes dedans", ouvre la troisième saison d'un théâtre d'été, "Le Théâtre du Haut d'la côte", maintenant situé au Domaine Montjoie à deux milles de North-Hatley sur le chemin de Capleton.

Situé à Katevale les deux étés précédents, "Le Théâtre du Haut d'la côte" présenta "M. Masure" en 1972 et "Herminie" en 1973, comédies de Claude Magnier. Tandis que ces deux pièces faisaient appel à des comédiens professionnels de Montréal, la troupe qui forme "Opéra d'un énergumène" se compose de comédiens et musiciens locaux, c'est-à-dire de Sherbrooke.

La pièce, également sherbrookoise, se veut aussi différente qu'enrichissante et divertissante; deux histoires totalement distinctes se déroulent devant les spectateurs, par scènes rotatives de 3 à 20 minutes chacune. Une des histoires raconte la vie mouvementée de Lily de Paris, femme fatale qui tue tous les hommes avec qui elle fait l'amour, et ses prises de bec avec un Super-Héros complexé et alcoolique, l'Ombre Sombre, qui de plus se prend pour un poète.

L'autre histoire nous fait connaitre une journée dans la vie de Sacha et Sybil Solitair, siamois réunis par la taille, travaillant comme "monstres" pour le "Cirque Barnette". Après la disparition mystérieuse de Poilette Remington, femme à barbe du cirque, on contacte le célèbre détective chinois, Kan Sa Pong; malheureusement sa présence ne fait qu'épaissir la confusion.

Une pièce et 20 chansons

Vers le milieu de la pièce, les personnages des deux histoires se visitent, l'Ombre Sombre traversant chez les siamois, les siamois allant voir Lily de Paris, inconscients du sort que celle-ci leur prépare, à l'aide de son acolyte Vénus de Rhum.

À tout ceci se mêle Pops Boston, ancien hypnotiseur pour le "Cirque Barnette", qui depuis trente ans essaie de se suicider ("Le suicide n'est pas un art facile à exercer..."). Boâtrice la femme serpent, Barnette lui-même, et une quinzaine d'autres personnages; 36 rôles en tout, joués par 13 comédiens; musique originale, interprétée sur scène par un orchestre robot et composée par l'Orchestre symphonique et Odette Labelle; les instruments utilisés: 2 guitares acoustiques, 2 congas, 1 guitare basse, un piano enregistré, un orgue, un violon, une guitare électrique, une flûte, un gazou... La pièce, d'une durée de deux heures environ, compte près de 20 chansons.

"Opéra d'un énergumène" est présenté par la plus ancienne troupe de Sherbrooke: "La Troupe de la Grande Roue" (autrefois connue sous le nom de l'Union Théâtrale Inc.) qui fêtera cet été son 28e anniversaire.

La pièce a pris l'affiche le 29 juin, pour se continuer jusqu'au 18 août, à raison de quatre représentations par semaine, soit les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 20h30. Le prix d'entrée sera de $2.50.

Humeurs

Pour Jean Guéhenno

par Gilles Archambault

Peu de livres m'auront impressionné aussi fortement que *Changer la vie* Jean Guéhenno. Je l'ai lu à un âge où on ne peut rien modifier de ses options fondamentales, les jeux étant faits en quelque sorte. Mais l'authenticité du livre m'a tout de suite paru éclatante. Son auteur y raconte sans complaisance son enfance dans une petite ville ouvrière française au début du siècle. Son expérience de la misère entretenue par le capitalisme aux dents longues nous parvient avec des accents de vérité qu'ont d'habitude les témoignages oraux.

J'ai eu la chance récemment de rendre visite à Jean Guéhenno. Croyez-moi, c'était vraiment une chance. Je n'ai pas l'admiration facile, et j'ai rarement abordé un écrivain avec autant de crainte,peur de mal paraître, appréhension d'une déception toujours possible. Ami de Romain Rolland, pacifiste acharné, fondateur de la revue *Europe*, premier éditeur de Paul Nizan, universitaire, journaliste, Guéhenno est dans sa quatre-vingt-quatrième année. Son grand âge ne l'empêche pas de fournir une chronique hebdomadaire au *Figaro*. Il m'a reçu avec une chaleur, une spontaniété que j'avais retracée dans *le Carnet du vieil écrivain*, *Journal d'un homme de quarante ans* et *Caliban parle*.

Ce qui séduit chez Guéhenno, c'est l'alliance du coeur et de l'intelligence. Avant d'être Normalien et écrivain, il a été ouvrier. Il en fait le récit dans *Changer la vie*, livre capital actuellement disponible dans la collection du Livre de poche. Jetez-y un coup d'oeil, vous y lirez comment on faisait une grève vers 1900; comment les possédants s'y prenaient pour vaincre les ouvriers par l'humiliation; vous y verrez aussi la découverte de la culture chez un enfant de douze ans qu'un travail à l'usine ne réussit pas à intéresser. Lorsque Guéhenno, à plus de soixante-dix ans de distance, parle des nuits qu'il écoulait à lire et à étudier — les jours servant au travail mal rétribué — il évoque un monde d'émerveillement. Il avait, se souvient-il, l'impression de s'emparer de valeurs qui lui étaient interdites. C'était le bonheur.

Pas étonnant que Guéhenno n'ait jamais ressenti le besoin de "faire" peuple en balançant du revers de la main des connaissances qu'il n'aurait pas eues. Ces attitudes sont à peine bonnes pour les insolents à la petite semaine qui font de la brioche, en se barbouillant de sociologie et de culture dite populaire, essouflés de la cour qu'ils mènent auprès du pouvoir qu'ils malmènent pour la forme. Non, j'imagine que lorsque l'on a eu l'expérience de la lutte qu'a connue Guéhenno, on s'interroge plutôt sur ce qu'on a laissé derrière soi en accédant au monde de la méditation. Car la vérité, c'est qu'on est devenu *autre*. Le monde ouvrier a ses lois, on ne peut se déguiser pour y entrer. Et le vieil homme, me jetant un regard que je n'oublierai jamais, me confia à la fin de notre entretien: "Vous savez, lorsque j'ai décidé de quitter l'usine pour le lycée, ma mère a eu l'impression que je la trahissais."



Dubois à la Place des Nations

En compagnie de Richard et Marie-Claire Seguin, François Guy et le "Razz Band", Claude Dubois sera samedi soir prochain la vedette du deuxième spectacle de Kébec Spec à la Place des Nations.

Le Festival de jazz de New York

Un certain rejet du "free jazz"

NEW YORK (AFP) — En fin de semaine dernière s'est ouvert à New York, pour une durée de dix jours, le troisième Newport/New York Jazz Festival. Cette importante manifestation du monde du jazz fait appel cette année beaucoup plus à la tradition et au souvenir qu'à l'innovation.

Le récent décès de Duke Ellington ajoute une note de "nostalgia" — à la mode actuellement aux États-Unis — à ce Festival qui, pour sa troisième édition à New York, n'est plus qu'un lointain souvenir de l'ancien Newport Jazz Festival et de ses concerts en plein air, précurseurs de Woodstock et autres Watkins Glen, quoiqu'à une échelle plus réduite.

Le "Duke" n'est plus là mais sera amplement évoqué, de même que d'autres grands du jazz comme Charlie Parker et Eddie Condon à qui hommage sera rendu, tout comme à Dizzy Gillespie qui, lui, est toujours là, plus facétieux que jamais.

New York n'est pas Newport et le déplacement forcé à Manhattan, après l'éviction de Rhode-Island il y a trois ans, a fait prendre du ventre au Festival, tout en lui faisant perdre son caractère familial.

Des grands du jazz

Cette année, 120,000 spectateurs sont attendus aux près de trente concerts du Festival (surtout à Carnegie Hall), dont aucun n'aura lieu en plein air à la suite des mauvaises expériences de l'année dernière, dues à l'éparpillement.

Cette année, comme d'habitude, beaucoup de grands noms du jazz seront à l'affiche: les trompettistes Dizzy Gillespie, et Roy Elridge, les saxophonistes Stan Getz, Gerry Mulligan, Sonny Stitt, les pianistes Earl "Fatha" Hines, Bill Evans, Teddy Wilson, les batteurs Max Roach, Buddy Rich, Art Blakey, Elvin Jones, l'organiste Jimmy Smith, le vibraphoniste Lionel Hampton, le bassiste Charlie Mingus, et Count Basie, le grand rival de Duke Ellington. Des chanteuses aussi comme Nina Simone et Sarah Vaughan, dont ce sera curieusement, pour cette dernière le premier concert en solo à New York.

Retour au classique

Des absents aussi comme, parmi les géants, Miles Davis, Sonny Rollins, Oscar Peterson, Errol Garner et Ella Fitzgerald. Mais on ne peut pas être là tous les ans.

Remarquable est pourtant le peu de place accordé au jazz dit moderne, et qualifié de "New Thing", "Avant-Garde" ou "Free Jazz", selon l'inspiration du moment. La "New Breed" ne fait pas recette et les organisateurs du Festival, qui ont perdu 150,000 dollars l'année dernière, lui accordent peu de place, laissant le soin aux "New York Jazz Musicians" d'organiser un Festival parallèle.

On verra pourtant Chick Corea, Milford Graves, Ron Carter, Gary Burton, Roland Hanna ainsi que, parmi les quelques étrangers présents, le saxophoniste argentin Gato Barbieri et le violoniste français Jean-Luc Ponty, qui joue maintenant avec le Mahavishnu Orchestra. Archie Shepp, Ornette Coleman et Pharaoh Sanders seront cependant absents.

Un public nostalgique

Le jazz est florissant actuellement à New York, où il y a plus de clubs que jamais mais les innovateurs n'y sont que peu appréciés. Le "Village Vanguard", club de Greenwich Village, fait le plein tous les soirs mais avec des vedettes connues, tandis que le "Slug's" où jouait la "New Breed" est maintenant fermé.

Le troisième Newport/New York Jazz Festival est le reflet de cette situation et répond, semble-t-il, aux désirs d'un public américain nostalgique (il y aura aussi cependant beaucoup d'étrangers à New York pendant ces dix jours), plutôt désorienté par les nouvelles tendances du jazz et qui préfère toujours le piano-cocktail et le "swing" aux cris de rage ou incantations de la nouvelle génération.

Dominique Michel interprète une "jeune veuve" cocasse

Le tournage des "Aventures d'une jeune veuve" a commencé hier, après-midi et se poursuivra à Montréal et dans la région métropolitaine jusqu'à la première semaine d'août.

Réalisé par Roger Fournier, *"Les aventures d'une jeune veuve"* est un scénario de Roger Fournier, écrit en collaboration avec André Dubois, qui relate les aventures cocasses et farfelues d'une jeune veuve entraînée, bien malgré elle, dans les situations les plus incroyables.

Cette comédie "pour toute la famille" comprend une distribution exceptionnelle mettant en vedette Dominique Michel (la veuve), entourée de Guy Provost (le mari), Rose Ouellette (la mère), René Caron, Claude Michaud et Réal Béland. Lionel Villeneuve, Jean-Louis Paris, Victor Désy, Edgar Fruitier ainsi que Jacques Thisdale et André Dubois (les deux Indiens).

"Les aventures d'une jeune veuve" est une co-production Productions Mutuelles, Cinémas Unis, Le Groupe Sogecor, Bellevue-Pathé, Productions Dominique Michel, avec l'aide de la Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne.

Les Films Mutuels assureront la distribution au Canada et la diffusion mondiale du film, dont la première mondiale aura lieu le *jeudi, 26 décembre 1974.*

où irons-nous?

Cinéma

Anjou: "Classe 44" 6:10, 9:50. "Le piège": 8:00

Arlequin: "Fille à la peau de lune" 2:45, 6:00, 9:20 "L'hotesse de Copenghague" 1:05, 4:20, 7:35

ATWATER 1: "The Sting": 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.

ATWATER 2: "Erotic Dreams" 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.

AVENUE: "Daisy Miller" 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.

Berry: "Les Valseuses" 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.

Bonaventure: "The room of chains": 10:00.

Canadien: "Dorothéa": 2:00, 5:10, 8:15. "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Champlain: "Les 3 Mousquetaires": "Les 4 Malfrats": 12:40, 4:20, 8:00.

Cinéma 2001: "Women in Love": 7:00, "Love": 9:30.

Cinéma 7e Art: "Borsalino" 9:35, "César et Rosalie": 7:30.

Cinéma Chevalier: "Un officier de police sans importance:" 12:40, 2:53: 5:06, 7:19, 9:32.

Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Cinéma le Pierrot: "Orange mécanique": 6:20, 9:00.

Cinéma V: Salon Rouge: "The advertures of Rabbi Jacob": 7:00, et 9:00. **Salon bleu:** "Blue Summer": 7:30, et 9:30.

Côte des Neiges 1: "The Nine lives of Fritz the Cat": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Côte des Neiges 2: "The Golden voyage of Sinbad": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Crémazie: "Mon nom est personne" 12:30, 2:40, 4:50, 7:20, 9:30 Mar. Ven. 7:20, 9:30.

Dauphin (McLaren): "Bingo" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30 Lun. ven. 7:30, 9:30.

Dauphin (Renoir): "L'pouvantail" 7:10, 9:10.

Électra: "Lex Exploits amoureux des 3 mousquetères" 1:00, 3:55, 6:55, 9:55R. "Brigade anti-sexe" 2:20, 5:15, 8:15.

Elysée: "Juste avant la nuit": 7:30. "Rendez-vous à Bray": 9:30. Eisenstein: "Glissements progressifs du plaisir" 19:30, 21:30.

Festival: "Il était une fois dans l'est": 7:30, 9:30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Granada: "La Revanche de Miss Karaté" "La Filleulle du Dragon Noir" 6:10.

Greenfield 1: "La Revanche de Miss Karaté" "La Filleule du Dragon Noir" 6:05.

Jean-Talon: "Le Grand Bazar": 8:40, "Capitaine Apache": 7:00, 10:10.

Kent: "American Graffiti": 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05

La Scala: "L'Homme des hautes plaines": 2:30, 6:00, 9:30, "Joe Kidd": 1:00, 4:30, 8:00.

Loews: "Thunderbolt & Lightfoot": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

Maisonneuve: "Le Grand Bazar": 8:40. "Le Capitaine Apache": 7:00, 10:10.

Mercier: "Le parrain": 8:50, "Love Story": 7.00

Monkland: "Papermoon": 2:55, 6:20, 9:55. "Save the Tiger": 1:10, 4:35, 8:10.

National: "La dernière bourrée à Paris" 12:00, 3:15, 6:30, 9:45. "Quelques messieurs trop tranquilles": 1:35, 4:50, 8:05.

Outremont: "Le Sang du condor": 7:00. "Ludwig, requiem pour un roi vierge": 9:00.

Palace: "Paralax view": 12:40, 2:50, 5:00, 7:15, 9:35.

Papineau: "Papillon": 1:00, 3:25, 6:00, 8:35.

Parisien: "LSa revanche de Miss Karaté" 12:15: 3:25, 6:35, 9:45. "La filleule du dragon noir": 1:45, 4:55, 8:10.

Pigalle: "Three the Hardway": 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.

Place du Canada: "Three Musketeers": 7:15, 9:15

Place Ville-Marie: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20.

Place Ville-Marie Large: "Chinatown". 12:10, 2:35, 5:00, 7:25, 9:45.

Plaza: "Dorothéa" 2:00, 5:10, 8:15, "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12:30, 3:35, 6:45, 9:55.

Rex: "Le soleil rouge": 9:00 "La Sierra Torride": 7:00

Ritz: "La fille à la peau de Lune" "L'hôtesse de Copenhague" 6:30.

Seville: "Sound of Music": 1:00, 5:00, 8:30.

Snowdon: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12:50, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05.

St-Denis: "Les Grenouilles" 12:00, 3:26, 6:32, 9:58, "Willard" 1:30, 4:56, 8:22.

Van Horne: "Blazing Saddles" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Vendome: "Score" 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

Verdun: "Les 3 Mousquetaires": 8:00, "Les 4 Malfrats" 6:20, 10:00.

Versailles: (Salon Rouge): "La dernière bourrée à Paris" "Quelques messieurs trop tranquilles" 6:10.

Viau: "Il était une fois dans l'ouest", "Règlement de compte à O.K. Corral". 6:00.

Villeray: "Les 3 Mousquetaires" 8:05 "Les 4 Malfrats" 6:15, 9:50.

Westmount Square: "Our Time" 1:15, 2:50, 4:40, 6:05, 7:50, 9:30.

York: "Butch Cassidy and The Sundance Kid" 1:10, 3:10, 5:05, 7:10, 9:10.

Théâtre

Théâtre du Rideau-Vert: "La Sagouine" d'Antoine Maillet. 8.30.

Théâtre de Sun Valley: Lorsque l'enfant paraît, d'André Roussin, 9.00.

Théâtre de la Marjolaine (Eastman): Le Testament, de Marcel Dubé et Cyrille Beaulieu, 9.00.

Théâtre des Marguerites (Trois-Rivières): Quand épousez-vous ma femme, de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conti, 9.00.

Centre essai Un. de Montréal: "La chorale Bonheur": 8:00

Studio-Théâtre, (1155, Côte Morel, Ste-Sophie de Lacorne): Et pis là... là, là, hein! de Lise Leclerc Da Silva, 8.45.

Théâtre du Nouveau Monde: Les Belles-Soeurs, de Michel Tremblay, 8.30.

Théâtre des Prairies (Joliette): Deux et deux font sexe, de Harris et Darbon, 8:30.

U. du Q.: Pavillon Lafontaine (1301 Sherbrooke est): "Les Trois mousquetaires" d'Alexandre Dumas. 20:30.

Variétés

Patriote de Ste-Agathe: Pauline Julien: 8:30.

Butte à Mathieu (Val David): **"Tharèse":** de Raymond Lévesque. 8:30.

Les Ateliers Felka, inc.
—DÉCAPAGE DE MEUBLES
—POLISSAGE
—REMBOURRAGE
—ESTIMATION GRATUITE
1330 EVERETT TÉL: 277-0996

Staccato (musique) inc.
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
LAVAL, QUÉBEC
LE PLUS GRAND CHOIX DE DISQUES FRANCAIS EN AMÉRIQUE
ACCEPTONS TOUTE COMMANDE POSTALE

Chez Son Pere 5316, avenue du Parc, 272-8224
Ouvert tous les jours de midi à minuit du lundi au vendredi
salons particulier sans frais
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9:00 P.M. lundi exceptés

Elysée
35 MILTON / 842-6053
RETROSPECTIVE
HORAIRES RESNAIS
MER. 3 7.30 JUSTE AVANT LA NUIT de Claude Chabrol
9.30 RENDEZ-VOUS A BRAY de André Delvaux
JEU. 4 7.30 LE BOUCHER de Claude Chabrol
9.30 LES COPAINS de Yves Robert
SALLE EISENSTEIN 18 ANS
Glissements progressifs du plaisir
ALAIN ROBBE-GRILLET
Jean-Louis TRINTIGNANT

LA COMPAGNIE DES 2 CHAISES PRÉSENTE
Présentement à l'affiche
les belles sœurs
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
Denise Morelle, Suzanne Garceau, Monique Mercure, Micheline Gérin, Mirielle Lachance, Frédérique Collin, Sylvie Heppel, Rita Lafontaine, Murielle Dutil, Lorraine Pintal, Denise de Jaquere, Carmen Tremblay, Pauline Martin, Danièle Lorain, Patricia Nolin
tnm 84 ouest, rue Sainte-Catherine (Salle climatisée)
Reservations 861-0563

Horaires Télévision

matinée

9:30 h
4: Au bout du fil
10: Bonjour Montréal
12: The Community (information)

9.45 h
7: Informa 7

9.55 h
6: Standby Six and religious thoughts

10:00 h
(4), **5, 6:** Mon ami
7: Marine Boy
12: Eye Bet

10:15 h
2, 9, 11, (12), **13:** En mouvement
(4), **5, 6:** The friendly giant

10:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** La souris verte
(4), **5, 6:** Mr. Dressup
10: Pour vous mesdames
12: The Art of Cooking

10:45 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** L'univers de Sylvie

11:00 h
2, 9, 11, (12), **13:** Initiation à la décoration intérieure
4 Pour vous mesdames
(4), **5, 6:** Sesame Street
7: L'été au Québec
12: Hercules (dessins animés)

11:30 h
2, 9, 11, (12): : Les grands-mères
4: Dessins animés
8, (13): Eye Bet (Jeu)
12: Magic Tom's Road Show
13: Voisins voisines

11:45 h
(6) Dessins animés
7: Informa 7

après-midi

12.00 h
2, 9, 11 Woobinda (Aventure)
(4), **5, 6:** Luncheon Date (interview)
(6) Nouvelles du midi
7, 10: Les tannants
8, (13): Puppet People (Enfant)
12: The Dick Van Dyke Show
(12): De jour en jour

12:15 h
4: De tout de tous
(6): À votre service

12:30 h
2, 9, 11, (12), **13:** Un enfant parmi tant d'autres
(6): Rond-Point
8, (13): Rocket Robin Hood
12: Please Sir

13:00 h
2, 9, 11, (12), **13:** Oh! Lala!
(4): All about Toronto
(5): Truth or consequences
(6): Pour vous mesdames
7, 10: Personnalités
8, (13): The Merv Griffin show
12: Summer Theatre

13:15 h
4: Doigts de fée

13:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Téléjournal
(4), **5, 6:** Family court
10: Au jour le jour

13:35 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Réseau-Soleil

13:45 h
4: Été 74 (Interview)

14:00 h.
4: Entre vous et moi
(4), **5, 6:** Juliette & friends

14:30 h
2, 9, 11, 13: Cinéma: "ÉCOUTE MA CHANSON", Esp. 1960. Mélodrame musical d'A. Del Amo avec Joselito, Barta Barry et Luz Marquez.
4: Cinéma: "Le numéro fatal", E.-U. 1949. Drame policier d'A. Polonski avec John Garfield, Thomas Gomez et Beatrice Pearson.
(4): The Phil Silvers show
5: Star Performance
6: The Lucy Show (comédie)
(6): Cinéma: "K 17 attaque à l'aube", It. 1967. Drame d'espionnage de L. Benvenuti avec Elio Jotta, Simone Danielle et Luciano Pigozzi.
7: Ciné-Vacances: "Mon épouse favorite", E.-U. 1940. Comédie de G. Kanin avec Irene Dunne, Cary Grant et Randolph Scott.
8, 12, (13): Somerset
(12): Cinéma chez vous: "Le signe du bélier", E.-U. 1947. Drame psychologique de J. Sturges avec Susan Peters, Alexander Knox et Peggy Ann Garner.

15:00 h
(4), **5, 6:** 30 From Edmonton
8, 12, (13): Another World (téléroman)

15:30 h
(4), **5, 6:** The Edge of Night (téléroman)
8, 12, (13): What's The Good Word? (jeu)

16:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Allô Grenouille
4: Allons au cirque
(4), **5, 6:** Forest Rangers (Aventure)
(6), **10:** Patofville
8, 12, (13): Anything You Can Do (Jeu)
(9 NC): Sesame Street

16:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Les aventures célèbres de M. Magoo
(4), **5, 6:** Odyssey
(6): Personnalités
8, (13): The New Beat The Clock
10: Aventures "De quoi tu te mêles... Daniela"!, Fr. 1961. Drame d'espionnage de M. Pecas avec Elke Sommer, Ivan Desny et Helmut Schmidt.
12: Pay Cards (jeu)

17:00 h
2, 7, 9, 11, (12): Jean-Roch Coignet
4, (6): Les tannants
(4), **5, 6:** Skipper and company
8, (13): The Mod Squad
(9 NC) Couple-service
12: Truth or Consequences (jeu)
13: Cinéma de 5 heures: "Fantomas se déchaîne", Fr. 1965. Comédie policière d'A. Hunebelle avec Louis de Funès, Jean Marais et Mylène Demongeot.

17:30 h
(4), **5, 6:** That Girl (comédie)
(9 C): Black Is
(9 NC): Secourisme au foyer
12 The New Beat the Clock (jeu)

soirée

18:00 h
2, 9, 11: Le francophonissime
4, 7, 10: Pierre, Jean jasent
(4): Valley Sketches
5, 6: City At Six (Information)
(6): Studio Six (information)
8, (13): Newsline
(9 C): Prime Time
(9 NC): Les écrivains de chez nous
(11): Le développement du sous-développement
12: Pulse (information)
(12): Période électorale

18:30 h
2, 9, 11: Actualités 24
(4): This day (information)
5: Around the City with Bob (information)
(5): Nightly News
6: Reach for the Top (jeu)
(6): Pierre, Jean Jasent
8, (13): Top Dough (jeu)
(9 NC): Télé nous-autres
(11): Direction nature
(12): Le téléjournal

18:40 h
(12): Information première

18:45 h
(12): Sports et commentaires

18:55 h
12: Freetime Political Telecast

19:00 h
2, 9, 11: Les animaux chez eux
4: Panoramonde (Information)
5, 6: Travel Canada
7: Symphorien
(7): The Brian Keith Show
8, (13): The Untamed World
(9 C et 9 NC): Robinson Crusoe
10: Le 10 vous informe
(11): Sortez vos pinceaux
12: McGowan & Co. (magazine)
(12): La lutte Grand Prix
13: Le 13 vous informe

19.30 h
2, 9, 11: Le jeune fabre
4, (6), **7, 10, 13:** Le ranch à Willie
4, **5, 6:** Let's Do It
(7): The Price is Right
8, (13): Country Way
(9 C, 9 NC): À même la vie
(11): Québec-art
12: Headline Hunters (jeu)

20.00 h
2, 7, 9, 11, 13: Boubou
4: Les grandes productions: "Un eri dans l'ombre", E.U. 1968. Drame policier de J. Guillermin avec George Peppard, Inger Stevens et Orson Welles.
(4), **5, 6:** Campaign 74
8, (13): Oral Roberts Summer Special
(6): Les grandes productions: "Jeux pervers", G.-B. 1968. Drame psychologique de G. Green avec Michael Caine, Anthony Quinn et Candice Bergen.
(9 C, 9 NC): Poste frontière
10: Les grandes productions: "Le vice et la fleur". Fr. 1962. Drame de R. Vadim avec Annie Girardot, Robert Hossein et Catherine Deneuve.
12: National Geographic Society.
(12): Watergate Smash

20:30 h
(4), **5, 6:** King Of The Hill

21:00 h
2, 7, 9, 11, 13: Présence des extra-terrestres
8, 12, (13): Wednesday Movie: "The Great Man's Whiskers". E.-U. 1973. Comédie de P. Leacock avec Dean Jones, Cindy Ehlbacher et Dennis Weaver.
(9 C), (9 NC): Les castors à la recherche d'un barrage.
(12): Période électorale

21.30 h
(4), **5, 6:** The Cree Hunters of Mistassini
(12): Marcus Welby, M.D. (drame)

22:00 h
4, (6), **10:** Vrai ou faux
(9 C): Atelier de télévision St-Laurent
(9 NC): Dialogue intime

22:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Le téléjournal
4, (6), **10:** Nouvelles TVA
(4), **5, 6:** Campaign 74
(9 NC): Hellenic Voice

22:50 h.
2, 9, 11, (12): Sport et météo
7: Informa 7
13: Le 13 vous informe

23.00 h
2, 9, 11, (12): Politique atout
4: Le parti libéral
(4), **5, 6, 8, 12,**(13): News
(6): En fin de soirée: "Le Sahara brûle". Fr. 1960. Drame de M. Gast avec Jean Servais, Magali Noël et Paul Guers.
7: Cinéma: "Les Cousins". Fr. 1958. Drame psychologique de C. Chabrol avec Gérard Blain et Jean-Claude Brialy.
(9 C): Les célébrités de la lutte
(9 NC) Informations communautaires
10: La couleur du temps
13: Ciné-soir: "Ouragan sur le Caine". E.-U. 1953. Drame d'E. Dmytryk avec Humphrey Bogart, Van Johnson et Jose Ferrer.

23:05 h.
4: Le crédit social

23:15 h
10: Le parti libéral

23:20 h
4: Où sont-ils donc?
8, (13): Sportsline
10: Sans pantoufles "La révolte des esclaves". It. 1961. Drame historique de N. Malasomma avec Rhonda Fleming, Lang Jeffries, Ettore Mani et Dario Moreno.
12: Pulse (information)

23:22 h
(4), **5, 6:** Viewpoint (information)

23:25 h
4: Ciné-4: "L'Ile des réprouvés". Austr. 1960. Drame policier d'H. Watt avec Aldo Ray, Neil McCalum et Heather Sears.

23:30
2, 9, 11, (12): Festival international de jazz de Montreux
(4): CBOT Tonight
5: After Eleven: "Savage Gringo". It. 1965. Western d'A. Roman avec Ken Clark, Yvonne Bastien et Paolo Magalotti.
6: Montreal Tonight
8, (13): CJOH News Special
(9 NC): L'O.R.T.F. Présente

23:45 h
(4): Sports

23:55 h
(4): Dusty trail playouse
6: Ciné-Six: "Tarzan, the Ape Man". E.-U. 1932. Aventures de W. S. Van Dyke avec Johnny Weismuller, Maureen O'Sullivan et Sir Audrey Smith.

23:57 h
12: Freetime Political Telecast

00:00 h
2, 9, 11, (12): Aux frontières du possible
—, (13): Night Owl Movie: "Ten Little Indians". E.-U. 1965. Drame policier de G. Pollock avec Hugh O'Brien, Shirley Eaton et Wilfrid Hyde-White.
2: Feature Movie: "First to Fight". E.-U. 1967. Drame de guerre de C. Nyby avec Chad Everett, Marilyn Devin et Dean Jagger.

00:50 h
10: Le 10 vous informe

1:00 h
2: Le téléjournal

2 CBFT (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI Québec
6 CBMT (R.C.) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
9 CBOFT (R.C.) Ottawa
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (RC) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

le sport

Tour de France

Le Hollandais Karstens s'empare à son tour du maillot jaune

DIEPPE (AFP) La valse des maillots jaunes se poursuit sur le Tour de France cycliste. Après les Belges Eddy Merckx et Joseph Bruyère, c'est au tour du Hollandais Gerben Karstens de revêtir la tunique de "leader" après la 5ème étape, Caen-Dieppe (165km), remportée par le Belge Ronald De Witte. Celui qui la veille menaçait d'abandonner après la décision du jury de le déclasser de la deuxième place et de le pénaliser pour avoir oublié de se présenter au contrôle anti-dopage aura donc su magnifiquement profiter de la clémence des juges qui, dans la matinée, décidaient de le requalifier.

Cette étape, marquée comme la précédente par une intense chaleur, aura été la plus intéressante depuis le départ du Tour et les "points chauds" y auront une nouvelle fois joué un rôle important. Ils permirent précédemment au Belge Eddy Merckx de devenir "leader", à son tour Karstens n'a pas laissé échapper l'occasion de combler les deux secondes de retard qu'il comptait sur le recordman de l'heure au départ de Caen. Il terminait deuxième des deux "points chauds" de la journée, derrière Gualazzini et devant... Merckx: c'était suffisant pour devancer le Belge de deux secondes au classement général.

Il y eut un grand malchanceux lors de cette 5ème étape en la personne du Français Roger Pingeon, ancien vainqueur du Tour. Il fallut une crevaison à cinq kilomètres de l'arrivée alors qu'il était en compagnie de Ronald De Witte avec plus de 50 " d'avance sur le peloton pour lui enlever la possibilité de prendre la tête du classement général, six ans après avoir ramené le maillot jaune en vainqueur à Paris.

Le "point chaud" d'Anebault (31 km) donne lieu aux premières attaques. Gualazzini triomphe devant Karstens et Metckx. A ce moment précis, Karstens refait son retard et le Tour de France possède deux "leaders". Chacun pense alors au second "point chaud" ou aux bonifications d'arrivée. Le peloton se contente de musarder.

Cependant, à la sortie de Rouville (95km), Pingeon, déjà lui, porte une violente attaque. Après avoir roulé seul pendant cinq kilomètres celui que l'on qualifie d'enfant terrible parmi les professionnels français, réintègre le peloton.

Le deuxième "point chaud" de la journée donne lieu à un sprint serré. Karstens domine une fois de plus Merckx. Désormais, il y a un seul "leader".

À vingt kilomètres de l'arrivée, Pingeon porte sa deuxième offensive. Seul De Witte peut le suivre. Les deux compères creusent rapidement l'écart et à 10 kilomètres de l'arrivée, ils comptent 49" d'avance. Puis c'est le coup de théâtre, Pingeon, sur son vélo ultra-léger, est victime d'une crevaison De Witte s'en va seul. Il résistera au retour du peloton en tête duquel Merckx fait le maximum pour s'échapper. Mais en vain.

Voici le classement officiel de la 5ème étape du Tour de France, Caen-Dieppe (165km). -

1).- Ronald De Witte (Belg. - Schotte) 4H15'34":moyenne 39KM911 avec bonification 4H15'14"; 2).- Patrick Sercu (B.- Cribiori) 4H15'43" avec bonification 4H15'28";3).- Cyrille Guimard (F. Cadiou 4H15'43" avec bonification 4H15'33"; 4).- Gualazzini (Ita-Cribiori) 4H15'43" avec bonification 4H15'38";5).- Barry Hoban (Bg-Caput) 4H15'43";6).- Jacques Esclassan (F.-Plaud; 7).- Miguel-Maria Lasa (E. Barrutia); 8).- Marc De Meyer (B- Schotte); 9).- Michel Pollentier (B.- Schotte); 10).- Wilfrid Wasemael (B-Van Vaerenbergh) tous même temps 4H15'43" ; Karstens prend le maillot jaune.-; 11. Aja (E. Barrutia) 4H15M43S ; 12. H. Van Springel (B. - Van Vaerenbergh); 13. Vianen (H. Caput) ;14. Poppe (H. Liebregts); 15. Teirlinck (B. Stablinski) ; 16. Martinez (F. - Stablinski) ; 17 . Nogues (Fr. Stablinski); 18. Rebillard (F. Cadiou); 19. Agostinho (P. - De Muer); 20. Zurano (E. Moreno); 21. Merckx (B-Albani)

Classement général

1)- Gerben Karsten (H. De Muer 21H18'26S; 2)- Eddy Merckx (B Albani) à 2"; 3)- Patrick Sercu (B. Cribiori) à 9"; 4)- Ex-Equo: Ercole Gualazzini (I. Cribiori) Joseph Bruyère (B. Albani) à 10"; 6)- Herman Van Springel (B. Van Vaerenbergh à 28"; 7)- Ronald De Witte (B. Schotte) à 43"; 8)- Jésus Manzaneque (E. Moreno) à 44"; 9)- Barry Hoban (G.B. Caput) à 49";10)- Joaquim Agostinho (P. De Muer) à 51"; 11)- Jean-Pierre Danguillaume (F. Plaud) à 58"; 12)- Ex-Aequo: Thevenet (F.) Pollentier (B.) à 1'01".

Plein air, chasse et pêche

par André Y. Croteau

Le problème des rivières à saumon est d'envergure internationale

L'occupation en fin de semaine dernière de la rivière Grande Trinité par un groupe de contestataires met en relief un problème épineux qui ne fera que s'accentuer dans les années qui viennent. C'est le problème des rivières à saumon.

Ce qui, il y a deux jours, était considéré par la quasi-totalité de la presse comme un fait divers fera dans quelques années les manchettes mondiales. Pourquoi? Parce que tout ce qui touche le saumon de l'Atlantique a des répercussions internationales. Pour bien comprendre la portée du problème il faut retenir trois données: le saumon de l'Atlantique est le poisson sportif le plus recherché au monde; il est hautement en demande aux États-Unis et en Europe; le Québec compte plus de rivières à saumon (de l'Atlantique) à lui seul que tous les autres pays du monde réunis. Il est donc à prévoir que tôt ou tard, et plus tôt que tard, l'attention de l'Europe et de l'Amérique toutes entières se tournera vers la Côte nord et ses soixante rivières à saumon.

Situation difficile

J'apprenais en fin de semaine que pendant que les officiers de conservation de la région étaient occupés à vérifier les permis de pêche des contestataires, sept groupes de braconniers, la plupart venus de Sept-Iles, étaient campés sur la rivière au Bouleau où ils avaient chacun tendu un filet pour prendre le saumon qui remonte vers les frayères. Quant à savoir ce qui se passait en même temps sur les 58 autres rivières de la Côte, bien malin qui pourra me le dire. Le premier problème pratique découlant de la présence des saumons en rivières québécoises, est leur protection. C'est pas tout d'avoir un trésor, encore faut-il le garder! Le saumon est un poisson de très grande taille qui s'expose à la vue de tous dans des rivières très limpides et peu profondes, toujours faciles d'accès par la route ou par la mer. Un braconnier habile peut glisser un hameçon à trois branches sous la mâchoire d'un de ces animaux et le retirer en quelques secondes. C'est dire que la garde des rivières à saumon est toujours excessivement difficile.

Mais ce qui est plus difficile encore que la surveillance d'une rivière à saumon, c'est d'en faire l'exploitation rationnelle. Un point qui m'a frappé dans l'occupation de la Trinité, c'est que si les contestataires réclamaient la rivière à cor et à cri, ils ne proposaient, par contre, aucune formule d'exploitation.

De toute évidence, le ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche ne s'est pas encore penché sur la question. En fait, n'en déplaise à ce dernier, c'est plutôt au ministère de l'Industrie et du commerce qu'il reviendrait de s'occuper de cette affaire, comme il devrait aussi s'occuper du tourisme étant donné que c'est notre plus importante industrie.

Concours de pêche du lac St-Louis

Les Pêcheurs sportifs du lac St-Louis tiendront dimanche le 7 juillet leur 28e derby de pêche annuel pour un total de mille dollars en prix. Le maskinongé, le doré, le brochet et l'achigan sont les principales espèces admises. Départ à 7h 30, retour à 17 h dimanche. Pour renseignements, 634-3908. Il s'agit du plus gros concours de pêche au Québec.



Photo André Y. Croteau

Un contestataire est arrêté sur la rivière Trinité pour avoir voulu pêcher sur une rivière à saumon clubée.

Une heure de dialogue avec...



Marcel Masse
sur le programme électoral
du parti Progressiste-conservateur

«Présent à l'écoute»
CBF/690
Radio-Canada
13 h. aujourd'hui



Animateur, Réginald Martel

le sport

Chouinard gagne les 10 milles de Val d'Or

L'Abitibi pourrait ouvrir une mine de coureurs de fond

par Alain Gerbier

VAL D'OR — Lorsque je retrouve la civilisation derrière le "rideau d'épinettes" du parc de La Vérendrye, j'ai une forte envie de jouer les dormeurs du Val d'Or, de me mettre les pieds dans les glaïeuls et d'écouter gazouiller les sources.

...Histoire de me tenir éveillé, Marcelle Bourque joue les guides: "Val d'Or, c'est une ville minière... il y a encore deux mines d'or, une mine de cuivre, une mine de zinc, beaucoup de mines désaffectées...". Mine de rien, je vais vous dire que Val d'Or peut devenir le principal centre de production de coureurs de fond du Québec.

Prospection

Les prospecteurs sont arrivés discrètement, il y a plusieurs mois. Ils venaient de Québec, frais émoulus de leurs études... Jean et Francine Poirier sont tous deux professeurs d'éducation physique. La polyvalente de Val d'Or où ils enseignent est leur premier poste. Ils ont deux passions qui expliquent leur présence en Abitibi: la course et l'amour de la nature.

En septembre dernier, ils ont créé un club: le Husky de Val d'Or, qui rallie rapidement plusieurs jeunes.

Jean Poirier parle de l'influence de ses goûts personnels sur l'orientation de son club: "J'aime courrir sur de longues distances, sur route. Je trouve les courses sur piste assorties de trop de contraintes. Je n'oblige pas un gars à faire du fond. S'il a des aptitudes, je l'emmène courir avec moi et généralement, il prend goût, de lui-même, à ce genre d'activités".

Jean Poirier n'est pas sectaire: il apprécie beaucoup les autres disciplines athlétiques mais il sait qu'il ne peut courir plusieurs spécialités à la fois. C'est pour cela qu'il n'encourage pas le développement de lanceur ou de sauteur. Il en a plusieurs dans son club. Il ne les néglige pas mais ne peut leur consacrer autant de temps qu'aux coureurs. "C'est un peu comme lorsque vous chassez le chevreuil et que vous levez un lièvre. Vous tirez le lièvre mais vous n'allez pas pour autant scruter le sol... Vous allez continuer à observer à hauteur de chevreuil".

Les Poirier se sont rapidement intégrés. S'ils n'ont pas encore pris totalement racine à Val d'Or, la transplantation de Québec à l'Abitibi s'est faite sans problèmes. Déjà ils ont communiqué leur passion à une vingtaine de jeunes. Le club est formé de trois seniors, six juvéniles, deux cadets. Parmi eux, on trouve six ou sept filles.

À Val d'Or, la population a rapidement pris conscience de cette nouveauté. Elle a vu (surtout l'hiver) les jeunes courir dans les rues. Elle a tout d'abord suivi d'un oeil intrigué, puis amusé et enfin bienveillant. D'autant que les adeptes couraient selon la philosophie de Jean Poirier: "Pour le plaisir, pour s'affirmer, pour se connaître".

Depuis leur arrivée à Val d'Or, les deux profs d'éducation physique ont organisé plusieurs épreuves régionales: une course sur route de 10 milles en mars, un relais six fois deux milles en avril... Dimanche, ils ont mis sur pied leur première compétition provinciale.

À 8 heures, dimanche, 22 concurrents s'alignent au départ de l'épreuve de 10 milles. La température est fraîche et le vent leur épargne les assauts des mouches et des maringouins. En une heure et demie pour la moyenne (56:05.5 pour le vainqueur), ils vont rallier Val d'Or. Le parcours, plat dans son ensemble, emprunte la route de Rouyn-Noranda à Val d'Or et le départ est donné un mille avant Dubuisson. La traversée de la rivière Thompson se situe à mi-parcours. C'est une succession de lignes droites interminables (...la plus longue fait 2,5 milles) avec deux côtes: l'une sur le pont qui enjambe la rivière Thompson, l'autre à l'entrée de Val d'Or.

J'ai écrit qu'il y avait 22 concurrents au départ. J'aurais dû préciser 21 1/2 car si je suis au départ, je ne suis pas un concurrent. Je ne suis qu'un demi-concurrent puisque je ne couvrirai que la moitié de la distance (m'arrêtant après cinq milles).

...Je vous épargnerai les modalités de mon engagement dans cette épreuve. Si j'ai "embarqué", c'était pour tenter de rajeûnir des impressions et vous rapporter le plus fidèlement possible ce que peut ressentir un coureur durant une telle épreuve.

Au départ donc, 21 concurrents. Plusieurs d'entre eux: Richard Chouinard, Jean Poirier, Francine Poirier ont déjà couru le marathon de Boston. Il y a également, fait notable, trois filles sur la ligne: Francine Poirier, Lise Demers, du Lac-Saint-Jean et France Tellier, de Val d'Or. (Cette dernière ne court que depuis cinq mois).

...Il y a également votre serviteur qui n'a pas couru depuis six ans et qui, ayant 15 livres de trop à porter, n'a pas jugé bon de s'embarrasser d'un stylo, d'un carnet ou d'un appareil-photo.

Le départ vient d'être donné. Dès le premier mille, le peloton s'étire. À l'avant, Richard Chouinard de l'Université Laval. Il est suivi de Jean Poirier, Jean Rochette, Daniel Bouchard, Etienne Bilodeau. Ils creusent l'écart. Chouinard lâchera le groupe au train après trois milles de course. Peu après la traversée de Dubuisson, le peloton s'étire sur deux milles. Je suis au milieu et rapidement seul. Chic! Je vais pouvoir vous parler de la solitude du coureur de fond. Devant moi, Lise Demers.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

Derrière, Silver Wood et André Walsh. Tous sont distants de 1000 pieds.

L'ordre acquis après trois milles de course ne sera pas perturbé. Il sera le même à l'arrivée.

La pluie viendra gêner la fin de la course, Francine Poirier qui terminera première chez les femmes ne passera pas assez vite aux cinq milles et elle sera obligée de fournir un gros effort dans la seconde moitié du parcours. Les frères Claude et Bernard Poirier, de Québec, et Bélair feront en queue de peloton la course ensemble. Ils se départageront au sprint à l'arrivée, Claude prenant 15 pieds d'avance.

Puis mon article prend lui-même des allures de marathon, je vais vous livrer rapidement les pensées d'un coureur de fond:

J'ai tout d'abord pensé que je n'était pas rendu à Val d'Or... que les lignes droits allaient être mortelles... j'ai pensé que ma cheville droite commençait à me faire mal. J'ai vu que la plupart des concurrents n'avaient pas l'air de trop souffrir... J'ai essayé de chanter mentalement pour m'aider à trouver un rythme. Maudit qu'elle est longue cette ligne droite! Allez tu vas jusqu'à la baraque là-bas, tu vas pas décrocher maintenant, t'aurais l'air d'un con... Pourquoi je me suis embarqué là-dedans?"

J'ai écouté ma respiration, le bruit de mes pas, fermé les yeux, regardé la route sous mes pieds, essayé d'oublier que j'étais "en train de me mettre les tripes au soleil". J'ai pensé à mon gérant de banque qu'il faudrait que j'aille voir en rentrant. J'ai pensé à mon fils qui courra peut-être plus tard et qui pour le moment, est encore plus véloce de la langue que des jambes. J'ai pensé à Jacques Guay qui devait être en train de déjeuner: je n'ai pas pensé qu'il pouvait avoir des problèmes mécaniques... j'ai pensé qu'il allait falloir que j'écrive cet article.

Que je vous dise que Val d'Or allait devenir le "foyer" des coureurs de fond et que ce phénomène est fort intéressant... que mon boss allait trouver mon papier trop long... qu'il ne sait pas que je marche...

Enfin j'ai franchi le pont de la rivière Thompson. Et je me suis arrêté.

Après Bjorn Borg et Arthur Ashe

Dick Stockton élimine le Roumain Ilie Nastase au tournoi de Wimbledon

WIMBLEDON (de l'envoyé spécial de l'AFP: Christian Collin) — Un grand et puissant américain de Washington, âgé de 23 ans, Dick Stockton, a causé la sensation de la huitième journée du tournoi de Wimbledon en triomphant en 8èmes de finale, mardi par un temps pluvieux, de l'un des favoris, le Roumain Ilie Nastase (NR2) finaliste en 1972, en 4 manches: 5/7,6/4, 6/3 et 9/8.

NR 13 aux États-Unis, le blond Stockton, membre de l'équipe de coupe Davis fit une éblouissante démonstration de ses qualités face à un fantasque Nastase, souvent dépassé par le rythme effrené imposé par son adversaire d'une grande efficacité au filet.

Après avoir concédé la première manche, l'Américain déborda en effet le Roumain grâce à des services puissants suivis de volées imparables pour remporter assez aisément les deux sets suivants. Les jeux s'égalisèrent ensuite jusqu'à 4-4 dans la 4ème manche. Stockton s'empara alors sur quatre retours brillants, du service du Roumain qui répliqua immédiatement grâce notamment à deux coubles fautes de l'Américain. À 6-5 en sa faveur, Nastase eut ensuite une balle de set sur l'engagement de Stockton qui parvint à la sauver pour égaliser à 5/6. Les deux hommes remportèrent après chacun leur service jusqu'à 8-8. Dans le tie-break, Stockton se détacha 5-3 et malgré un retour de Nastase qui sauva une balle de match, il triompha par 7 points à 5.

Ainsi donc Nastase a-t-il disparu sans gloire. Champion de Forest-Hills, en 1972 et de Rome et de Paris en 1973, le Roumain a perdu cette année ses deux titres avant de succomber à Wimbledon en huitièmes de finale comme l'an dernier.

Un autre favori faillit bien connaître le même sort: le tenant du titre, le Tchécoslovaque Jan Kodes (no6) qui s'imposa au 5ème set-(6/4) à l'Américain Tom Gorman (no 11) après avoir sauvé 4 balles de match dans la 4ème manche (2 dans le 10ème jeu, une dans le 12ème et 1 dans le 14ème jeu). Le Tchécoslovaque prit ensuite l'ascendant pour triompher dans le set décisif devant un adversaire décontenance.

Le grand favori du tournoi, l'Australien John Newcombe (no1) qui est le seul jouru à n'avoir pas concédé un set, disposa de l'Américain Erik Van Dillen. Ce fut le cas aussi de deux autres postulants à la victoire, les Américains Jim Connors (no 3) et Stanley Smith (no 4), vainqueurs respectifs du Chilien Jaime Fillol et du Français Patrice Dominguez.

Quand au Soviétique, Alexandre Metreveli (no 10) finaliste l'an dernier, il réussit l'excellente performance d'éliminer le Hollandais Tomm Okker (No7) en quatre manches tout comme le surprenant Egyptien Ismael El Shafei le "tombeur" du Suédois Bjorn Borg qui, cette fois, se débarrassa de l'Espagnol Manuel Orantes (no 12).

Enfin, le petit Australien de près de 40 ans, Ken Rosewall l'emporta après 4 sets acharnés sur le jeune américain Roscoe Tanner obtenant ainsi le droit de rencontrer au tour suivant son compatriote Newcombe, la répétition de la finale en 1970.

Les quarts de finale opposeront les joueurs suivants: Newcombe-Rosewall, Smith-El Shafei, Kodes-Connors, Metrevelli-Stockton.

En simple dames, la première tête de série disparut mardi: l'Américaine Rosemary Casals (no 4) battue par la Sud-Africaine Linky Boshoff, les autres favorites restant en lice.

Deux grosses surprises ont été enregistrées mardi dans les épreuves de doubles du tournoi de tennis de Wimbledon.

C'est ainsi qu'en quart de finale du double dames les tenantes du titre, les Américaines Rosemary Casals et Billie Jean King, ont été éliminées par les Australiennes Helen Gourlay et Karen Krantzcke, victorieuse en trois manches (6-8, 3/6 et 6-4).

Par ailleurs en seizièmes de finale du double messieurs les Sud-Africains Robert Hewitt et Frew McMillan (têtes de série NR2) se sont inclinés devant l'Américain Brian Gottfried et le Mexicain Raul Ramirez, victorieux en quatre sets (6-1 9/7, 3-6 et 7-5).



L'une des favorites du championnat de Wimbledon, l'Américaine Chris Evert, a défait hier dans le quatrième tour sa compatriote Mona Schallau 7-5 et 6-1.

HULL, GATINEAU, POINTE GATINEAU, TOURAINE.
LE JOUR
CAMELOTS DEMANDÉS
Composez 771-0511
LIVRAISON À DOMICILE
Composez 771-0511

UN AUTRE MERCREDI
C'EST LE JOUR Brière
À $3.35

SOUTIEN-GORGE DAISY-FRESHH No 2988
blanc, beige, bleu, rose et noir
Grandeurs: 32A à 36A 32B à 38B 32C à 36C
Pour l'achat d'un soutien-gorge au prix régulier de $9.00 obtenez-en un deuxième pour $3.35 seulement et n'oubliez pas notre coupon boni Brière.

SOUTIEN-GORGE GRENIER No. 8414
blanc, beige
Grandeurs: 32A à 36A 32B à 36B 32C à 36C
Pour l'achat d'un soutien-gorge au prix régulier de $9.00 obtenez-en deuxième pour $3.35 seulement et n'oubliez pas notre coupon boni Brière.

BIKINI DARLING EXTENSIBLE
régulier $1.25
spécial 4 pour $3.35

SOUTIEN-GORGE DAISY FRESH No 2970
marine seulement
Granceurs: A: 32, 34, 36 B: 32, 34, 36 C: 32, 34, 36 D: 32, 34 et 38 seulement
Régulier $6.50 spécial $3.35

JOLI MINI-ENSEMBLE
Extensible et très léger pour l'été, importation d'Italie. Blanc-beige-noire et jolis imprimés. Grandeurs: bikini, S.M.L. - soutien-gorge A et B.
Rég.: l'ensemble $6.00. 2 ENSEMBLES pour $3.35

UN SPECIAL PAR CLIENTE SEULEMENT

Plus que jamais au cours de son 35e ANNIVERSAIRE LINGERIE Brière est genereuse pour sa clientele
PRESENTEZ CE COUPON — IL A UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE
COUPON-BONI $2
D'une valeur de $2.00 est echangeable a la lingerie Brière
Utilisable meme pour nos specials
Avec l'achat de $5.00 et plus de marchandise nous vous accordons $2.00 sur presentation de ce coupon-boni a l'un de nos magasins
Un seul coupon est valable par achat
VALIDE JUSQU'AU 31 juillet
CENTRE D'ACHATS VILLE-MONT-ROYAL 2314 chemin Lucerne 735-1801
CENTRE D'ACHATS PLACE VERSAILLES 7275 est rue Sherbrooke 352-7780
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 2327 Rockland 739-6111
Commandes postales acceptees moyennant un surplus de 25¢
WONDER BRA — DAISY FRESH — GRENIER — LINDA — LINGELOR
Pas de livraison postale sur les ventes du mercredi

MONSIEUR SPÉCIALISTE
Réparation de revêtement de toiture d'ardoise (SCHISTE)
JUL-BO CONSTRUCTION LTE
C'est à faire C'est notre affaire
697-2142 8 am — 10 pm

SI une Volvo 142 a 2 portes et une Volvo 144 a 4 portes, Combien de portes a une Volvo 145?
LEMENN AUTOMOBILE LTÉE 3839 boul. Taschereau 678-1220
ST-HUBERT
"Le plus ancien concessionnaire de voitures importées de la Rive-Sud"
P.S. Nous avons présentement la VOLVO 145 (5 portes) en montre. Passez la voir...

IMPORTATIONS FRANÇAISES
Vêtements féminins
Solde d'été
Robes, chemisiers, pantalons
Directement de la manufacture à prix avantageux.
Appelez :
Viviane 844-2738

AGENCES DE VOYAGES! POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC JEAN-PIERRE TISON 331-8961

DUMOULIN BICYCLE
GROS et DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. et C.C.M.
— Établi depuis 1952
651 VILLERAY (coin Foucher)
274-0125
HEURES D'OUVERTURE
Lun. au ven., de 9 h à 6 h
Jeudi - ven., de 9 h à 9 h
Samedi: jusqu'à 5 h
BICYCLETTE CCM "GRAND SPORT" 10 VITESSES Pneus nylon Dunlop. Pour hommes.
RÉG.: $115. SPÉCIAL $89.95 GARANTIE 1 AN
Sur présentation de cette annonce, vous recevrez un accessoire gratuit (avec achat).

le sport

Richie Zisk cogne trois simple d'un point chacun

Pirates 4, Expos 2

PITTSBURGH (AP) — Le lanceur Jim Rooker s'est ressaisi après un début chancelant et Richie Zisk a frappé trois simples d'un point chacun hier soir en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 4-2 sur les Expos de Montréal.

C'était le 13e triomphe local d'affilée des Pirates et leur 5e gain successif.

Rooker a accordé deux points sur cinq coups sûrs d'affilée dès la première manche, puis s'est ressaisi en portant sa fiche à 5-6.

Alors que le compte était 2-2 dans la 5e manche, Al Oliver a frappé une haute chandelle que Willie Davis a raté pour une erreur de deux buts.

John Montague, qui avait remplacé Mike Torrez dans la 4e reprise, a alors donné un but sur balles intentionnel à Willie Stargell, mais Zisk a poussé Oliver au marbre avec un simple.

Zisk, qui avait produit le premier point des locaux avec un simple dans la 1ère manche, a ajouté le point d'assurance avec un simple aux dépens de Tom Walker dans la 7e reprise.

Montréal

Hunt 3b	3	1	1	0
Foli ac	4	1	2	0
W. Davis cc	4	0	2	1
Bailey cg	3	0	1	1
H. Breeden 1b	4	0	0	0
Singleton cd	3	0	0	0
J. Cox 2b	4	0	0	0
Foote r	4	0	0	0
Torrez l	1	0	0	0
Montague l	1	0	1	0
Woods fu	1	0	1	0
T. Walker l	0	0	0	0
Total	32	2	8	2

Pittsburgh

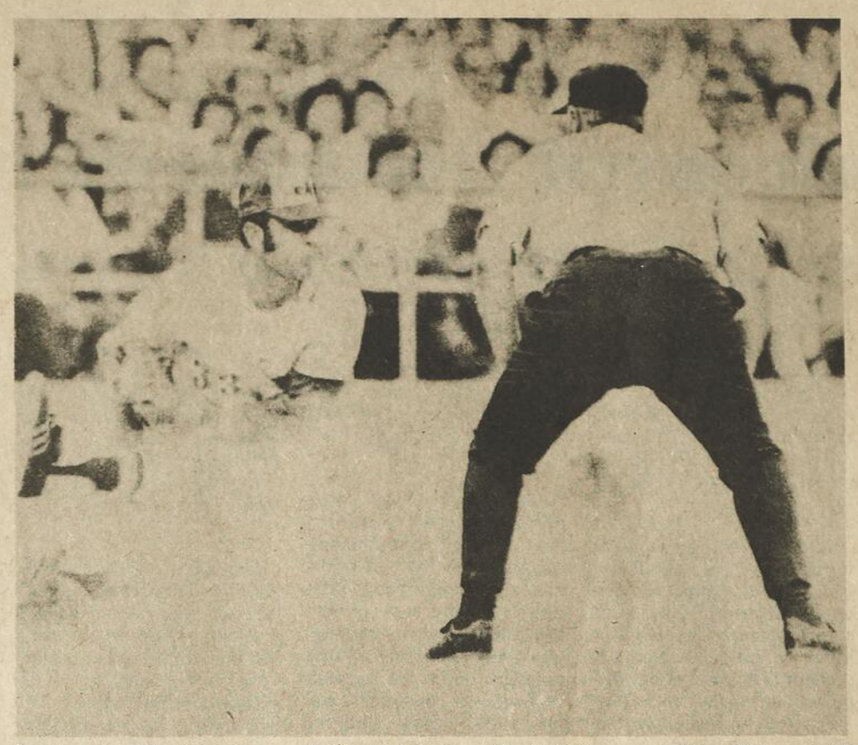
Clines cg	4	0	1	0
Hebner 3b	5	0	0	0
A. Oliver 1b	3	2	2	0
Kirkpatrik 1b	1	0	0	0
Stargell cg	3	1	3	0
Zisk cd	4	0	3	3
Sanguillen r	4	0	1	0
Stennett 2b	4	1	2	0
Mendoza ac	3	0	0	0
Rooker l	4	0	1	1
Total	35	4	13	4

Montréal.....200 000 000-2
Pittsburgh.....200 010 10x-4

E-Foote, W. Davis. DJ-Montréal 2, Pittsburgh 2. LDB-Montréal 6, Pittsburgh 10. 2B-Foli, Stennett, Stargell, W. Davis. S-Hunt. Lanceurs:

	Ml	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Torrez	3	8	2	2	0	0
Montague	3	2	1	0	3	3
Walker	2	3	1	1	0	1
Rooker	9	8	2	2	2	6

Balk-Montague.
T-2.08
A-13,138.



Le troisième but des Expos de Montréal, Ron Hunt (33), a accueilli solidement Al Oliver, des Pirates de Pittsburgh, dans la troisième manche, ce dernier c'est retiré de la partie à cause d'une blessure à un muscle.

Ligue nationale de football

Les parties régulières pourraient être jouées sans les vétérans

SAN DIEGO (AP) — La plupart des 50 recrues et agents libres, invités au premier camp d'entraîement 1974, devraient ignorer un appel à la grève et traverser aujourd'hui les lignes de piquetage que formeront les vétérans de la LNF, en quête de leur liberté.

En raison de la possibilité de la radiation complète des matches hors concours par la grève, le propriétaire des Chargers de San Diego, dont le camp d'entraînement sera le premier de la LNF, a laissé entendre hier qu'il y avait une bonne chance que le calendrier régulier soit disputé sans les vétérans. Le négociateur des clubs a dit que les propriétaires ne voulaient pas donner une liberté totale aux vétérans dans leurs contrats.

Les négociations sont au point mort et on ignore quand elles recommenceront. Pour cette raison, les recrues et agents libres vont faire face à des piqueteurs aujourd'hui et l'union des joueurs leur a suggéré par télégrammes de ne pas traverser les lignes.

La grève a été déclenchée lundi par l'union de 1,200 joueurs au sujet des demandes de liberté, comme la négociation libre de leur service à l'expiration de leur contrat et le droit de refuser des échanges.

28 pilotes engagés au Grand prix de France

DIJON (AFP) — Vingt-huit pilotes, dont sept français, sont engagés dans le Grand prix de France, 9ème épreuve de la saison mais la première de la seconde partie comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule un, qui sera disputé, dimanche prochain, à partir de 12 heures sur 80 tours de 3KM289 du circuit de Dijon, soit sur 263KM120.

En voici la liste:

Ronnie Peterson (Suè) et Jacky Ickx (Bel) sur "Lotus-JPS", Jody Scheckter (AfSud) et Patrick Depailler (FR) sur "Tyrrell-Ford", Emerson Fittipaldi (Bre) et Denny Hulme (NZ) sur "Mac Laren-Texaco", Carlos Reutemann (Arg) et Riki Von Opel (Liech) sur "Brabham BT 44", Hans Stuck (All) et Vittorio Brabilla (It) sur "March", Clay Regazzoni (Suisse) et Niki Laude (Autr.) sur "Ferrari", Jean-Pierre Beltoise (Fr) et Henri Pescarolo (Fr) sur "BRM", Tom Pryce (GB) et Jean-Pierre Jaier (Fr) sur "Shadow", Carlos Pace (Bre) sur "Brabham BT 42", Jochen Mass (All) sur "Surtees", Arturo Merzario (It) et Gys Van Lennep (Hol) sur "Iso-Marlboro", James Hunt sur "Hesketh", Grahm Hill (GB) sur "Embassy-Hill-Lola", Jacques Laffite (FR) sur "Token", John Watson (Irt) sur "Brabham BT 42", Mike Hailwood (GB) sur "Yardley-Mac Laren", François (FR) sur "BRM", Guy Edwards (GB) sur "Embassy-Hill-Lola" et Gérard Larrousse (Fr) sur "Brabham BT 42".

À signaler qu'à cette occasion Laffite effectuera ses débuts en formule un tandis que Larrousse en sera à sa deuxième course.

Dick Williams pilotera le club d'étoiles

NEW YORD (AP) — Dick Williams, qui vient de succéder à Bobby Winkles à titre de gérant des Angels de la Californie, pilotera le club d'étoiles de la Ligue américaine à Pittsburgh le 23 juillet, a révélé hier le président Lee Macchail.

Williams remplace Earl Weaver, du Baltimore, qui devait diriger les étoiles en l'absence de Williams, qui avait quitté Oakland.

Weaver agira comme instructeur et "gérant honoraire adjoint" de Williams.

"Lorsque Williams a accepté de rejoindre la Californie, Earl Weaver m'a offert de se retirer en faveur de Williams, qui méritait de diriger le club," a dit MacPhail.

Williams a pris charge des Angels lundi.

Le scrutin de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale

NEW YORD (AP) — C'est pour l'obtention du poste d'arrêt-court que la course est la plus vive à moins d'une semaine de la clôture du scrutin venu parmi les amateurs de baseball en vue d'établir la composition de l'équipe d'étoiles de la Ligue nationale.

Le joueur d'arrêt-court Bill Russell, des Dodgers de Los Angeles, détient avec 494,185 voix une légère avance sur Larry Bowa, des Phillies de Philadelphie, 435,240, et Dave Conception, des Reds de Cincinnati, 430,712.

Le voltigeur Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, a recueilli à lui seul 1,198,471 des 2,719,915 voix exprimées depuis le début du scrutin, qui se termine dimanche.

LIGUE NATIONALE

Parties d'hier non comprises

Section est

	G	P	Moy.est	
St-Louis	40	34	.541	
Montréa;	36	34	.514	2
Philadelphie	38	37	.507	2 1/2
Pittsburgh	32	40	.444	7
Chicago	31	42	.425	8 1/2
New York	30	44	.405	10

Section ouest

Los Angeles	52	24	.684	
Cincinnati	44	31	.587	7 1/2
Atlanta	42	36	.538	11
Houston	39	39	.500	14
San Francisco	34	35	.430	19 1/2
San Diego	35	47	.427	20

LUNDI
Houston 3, Atlanta 0
Montréal 10 , Chicago 4

	J	AB	P	CE	Moy.
Garr, Atl	77	319	41	115	.361
Smith, St-L	65	229	37	81	.354
Gross, Hous	73	249	41	85	.341
Buckner, L.A	64	253	36	85	.336
Garvey, L.A	75	309	48	101	.327
Morgan, Cinc	75	265	48	86	.325
Schmidt, Phil	75	251	47	80	.319
Cash, Phil	75	308	50	98	.318
Grubb, SD	72	236	32	75	.318
Watson, Hous	76	227	39	88	.318

Circuits: Wynn, Los Angeles, 19; Schmidt, Philadelphie, 18.

Points produits: Garvey Los Angeles; Cedeno. Houston, 60

Lanceurs (7 décisions): John Los Angeles, 11-2, .846; Capra, Atlanta 9-2, .818.

LIGUE AMERICAINE

Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	42	32	.568	
Cleveland	40	34	.541	2
Baltimore	38	35	.521	3 1/2
Detroit	39	36	.520	3 1/2
Milwaukee	36	37	.493	5 1/2
New York	35	40	.467	7 1/2

Section ouest

Oakland	42	35	.545	
Kansas City	38	36	.514	2 1/2
Texas	40	38	.513	2 1/2
Chicago	36	37	.493	4
Minnesota	32	43	.427	9
Californie	32	47	.405	11

LUNDI
Cleveland 3-9, Milwaukee 1-3
Boston 6, Baltimore 4
Kansas City 9, Chicago 0
Détroit 4 New York 3
Texas 6, Minnesota 2
Oakland 5, Californie 3

	J	AB	P	CS	Moy.
Carww, Minn	71	286	45	111	.388
Hargrove, Tex	58	176	25	62	.352
Jackson, Oak	67	227	44	77	.339
Orta, Chi	58	200	30	67	.335
McRae, KC	72	247	38	82	.332
Stanton, Cal	47	175	23	58	.331
Yastrzemski, B	72	252	44	81	.321
Randle, Tex	70	228	37	73	.320
Robinson, Bal	70	255	17	81	.318
Oliva, Minn	65	249	23	79	.317

Circuits: Allen Chicago, 18; Mayberry, Kansas City, 16.

Points produits: Burroughs, Texas, 66; Briggs, Milwaukee; Rudi, Oakland 54.

Lanceurs (7 décisions): G. Perry Cleveland 14-1, .993; Fingers Oskland, 7-2 .778

Lanceurs probables

Philadelphie Lonborg (10-6) à New York Parker (1-7).

San Diego Freisleben (6-3) à San Francisco Bryant (2-10).

Los Angeles John (11-2) et Rau (6-4) à Cincinnati Carroll (5-1) et Gullett (7-6).

Houston Griffin (9-3) à Atlanta Capra (9-2).

Chicago Reuschel (7-5) à St-Louis McGlothen (11-3)

Baltimore McNally (7-6) et Garland (1-1) à Boston Drago (5-3 et Cleveland (6-5)

New York Pagan (0-1) à Detroit Lolich (10-8).

Cleveland G. Perry (14-1) à Milwaukee Colborn (4-4)

Texas Jenkins (9-9) à Minnesota Butler (3-2)

Kansas City Briles (0-2) à Chicago Moran (1-1)

Oakland Abbott (1-1) à Californie Hassler (1-2)

Les Alouettes sous la pluie battent les Tigers Cats de Hamilton 23-17

par Pierre Latreille

Les Alouettes de Montréal ont défait hier soir dans leur première partie hors-concours de la saison les Tigers Cats de Hamilton. Quelque 7,200 braves spectateurs, malgré l'orage, ont aperçu sous leurs parapluies le premier touché de la partie, celui de Terry Eveshan sur une passe parfaire de Jimmy Jones. :e converti de John Archibolt suivit et les Alouettes menaient 7-0 au début du match.

Par la suite, Archibolt réussir un placement de 52 verges mais les joueurs du Hamilton revinrent à la charge en marquant sept points sur un touché de Tony Gabrier. Ien Sunter réussit le converti (10-7).

Le deuxième quart a été l'affaire des Alouettes qui comptaient 10 autres points, un touché de Larry Sherrer sur une passe de Mike Logan converti par Archibolt, et ce dernier réussissait un autre placement (de 20 verges). Les deux seules interseptions de la première demi ont été l'oeuvre de Luther Howard et David Montagano, tous deux des Alouettes.

L'action revint au quatrème quart quand Phil Pierce fit une passe à Ohlt qui s'arrêta à une verge des buts, puis Harry Aboss comptait le touché converti par Subter. (20-14)

Vers le milieu du quatrième quart, Archicolt marquait trois autes points avec un placement de la ligne de 30 verges du Hamilton après une belle remontée des Alouettes (23-14).

Les derniers points du match ont été le placement de Subter (23-17) Tous les quart`arrières des Alouettes ont participé à la prtie à l'exception de Sonny Wade qui était chargé d'effectuer les bottés de dégagement. La prochaine partie hors-concours des Alouettes aura liey le 12 juillet à l'Autostade contre les Stampeders de Calgary.



David Montagano, des Alouettes de Montréal, n'est pas allé très loin, le joueur des Tigers Cats d'Hamilton, Bob Richardson, est venu lui couper l'herbe sous le pied hier soir dans la première partie hors concours des Alouettes à l'Autostade.

cartes d'affaires

J.A. Drapeau
T.V. Enrg
Vente et Réparation
3870 est rue Sainte-Catherine
523-3482

SANDWICHES ASSORTIS
48 SANDWICHES COCKTAIL $4.25 la bte
FRAIS DU JOUR
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors d'oeuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de céleri et olives, plateau de fromages, plateau de viandes
PEGROID'S
4075, rue SAINT-DENIS 844-3901
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL

527-4444 4349, Papineau
CADET ENRG.
RÉFRIGÉRATION
Vente & Service Pièces de rechange
Frigidaires, poêles, laveuses
Neuf & usagé

ZENITH = NEC + ultra
TÉLÉCOULEUR 1975 ARRIVÉ
20% DE RABAIS SUR
APPAREIL 1974
ÉCRAN DE
12 pouces
6 couleurs
au choix
Vente — Service
E 1335
Dumoulin T.V. INC.
388-4636
388-4777
783, RUE MISTRAL
COIN 8250, ST-HUBERT

J.-P. LEDUC & CIE
COMPTABLES AGREES
Jean-Paul Leduc C.A.
Tél.: 432-4397
Denis Labelle, C.A.
384 rue Ste-Anne,
Saint-Jérôme, Québec

les courses

les inscrits de ce soir

PREMIÈRE COURSE: Trot, non-gagnants de $225. par départ. Bourse: $2,200

5—Speed To Burn	A. Bédard	5-2
6—Molly Dear Hanover	M. Picard	3-1
7—Wigwam	S. Grise	4-1
2—Hy Spot	B. Livernoche	9-2
3—Clever Kay N.	J. Hebert	5-1
1—Charger Lobell	C. Cote	6-1
8—Vicky A.	A. Boucher	8-1
4—Far and Wide		8-1

DEUXIÈME COURSE: amble, pour 5 ans et moins non-gagnants de $125. Bourse: $1,600

5—Logan Gypsy		5-2
3—Wolf River	J.P. Charron	3-1
2—Steady Chico	S. Grise	4-1
4—Ron Lobell	G. Guay	9-2
8—Brother Cop	G. Gendron	5-1
1—Fastwood Juno	H. Coete	6-1
6—R.C. Grattan	P. Robillard	8-1
7—Sulky Win	R. Grandmaison	8-1

TROISIÈME COURSE: amble, alloc. pour âge et sexe. à réclamer $6,500. Bourse: $2,200

1—Norman Drummond	G. Lachance	5-2
1A—Speedy Satan	F. Lussieur	5-2
3—Charlie G.	M. Giguère	3-1
7—Colonel Ben	R. Samson	4-1
4—Revel Black	G. Gendron	9-2
5—Gusty Viking	S. Pleau	5-1
2—Aubrey Whitefoot	J.P. Charron	6-1
6—Sullys Music	B. Livernoche	8-1

QUATRIÈME COURSE, amble, non-gagnants de $150 par départ. Bourse: $1,700

1—Bobbalou	R. Samson	5-2
7—Kings Medal	Y. Gauthier	3-1
5—Mr. Coffee	P. Lacharite	4-1
4—Daniel Bunter	M. Gingras	9-2
8—Armbro Mark	D. MacTavish	5-1
6—Break O Glory	G. Lachance	6-1
3—Beta Ray	O. Patry	8-1
2—Battling Mir	G. Gendron	8-1

CINQUIÈME COURSE: amble, non-gagnants de $175. par départ. Bourse: $1,800

1—SJambo Butler	S. Grise	5-2
7—Royal Sovereign	Y. Gamache	3-1
6—Armbro Lester	R. Grandmaison	4-1
4—Hie Battles	G. Chamberland	9-2
3—Elmwood Glenn	J.P. Charron	5-1
2—C'Mon John	S. Grise	6-1
5—Bare Foot Boy	B. Côté	8-1

SIXIÈME COURSE: trot, non-gagnants de $275. par départ. Bourse: $2,600

2—mpish Minbar	Y. Gamache	5-2
4—Ransom	I Aubin	3-1
3—College Cheer	A. Bedard	4-1
1—Tina Silk	J. Hebert	9-2
5—C.P.O.	J.P. Charron	5-1
6—Lonzo Hanover	P. Robillard	6-1
7—Uptown Lobell	G. Gendron	8-1
8—Dandy Mir	A. Deguise	8-1

SEPTIEME COURSE, amble, alloc. pour âge et sexe, à réclamer $4,000. Bourse: $1,700.

1—Jereboam	Y. Gauthier	5-2
2—Leadership	A Chartier	3-1
8—Cupid Buckeye	A. Boucher	4-1
4—Monsieur Re Mo	S. Grise	9-2
3—Brunella Lady	A Bédard	5-1
5—Mighty Mir	W. Turcotte	6-1
6—Marmoussette	M. Brosseau	8-1

HUITIÈME COURSE, trot, non-gagnants de $325. par départ. Bourse: $3,000

3—Santa Mir	M. Gingras	5-2
5—Frug	J.P. Charron	3-1
8—Hank Lobell	P. Robillard	4-1
1—Able Adios N.	R. Seaman	9-2
2—Jambo Counsel	R. Ponton	5-1
4—Cedar Crest Ayres	B. Coete	6-1
6—Demon Lobell	C. Pelletier	8-1
7—Barre Bruce	A. Hanna	8-1

NEUVIÈME COURSE, amble, handicap. pour 3 ans seulement. Bourse: $5,000

5—Dorado Almahurst	B. Cote	8-5
4—Santa Lobell	J. Hebert	2-1
3—Knight Whiz	D. MacTavish	3-1
2—Armbro Ocelot	M. Giguère	4-1
1—P.S.V.	Y. Gauthier	6-1

DIXIÈME COURSE, amble, pour 5 ans et moins seulement. non-gagnants de $125. Bourse: $1,600

1—Come Closer	S. Grise	5-2
2—Chuck Creed	M. Brosseau	3-1
3—Brunella Fury	Y. Poirier	4-1
6—Idaho Minbar	M. MacDonald	9-2
8—King Edward	G. Gendron	5-1
7—Meadow Tess	S. Boucher	6-1
5—Peace Mir	G. Lachance	8-1
4—Actress Lobell		8-1

RICHELIEU

Les sélections du JOUR

par Mario Lavallée

1—Hy Spot — Speed to Burn — Clever Kay N.
2—Wolf River — Ron Lobell — R.C. Grattan.
3—Entrée — Gusty Viking — Charlie G.
4—Bobbalou — Kings Medal — Armbro Mark.
5—Elwood Glenn — C,Mon John — Royal Sovereign.
6—College Cheer — Ramson — Impish Minbar.
7—Jereboam — Brunella Lady — Leadership.
8—Santa Mir — Frug — Hank Lobell.
9—Knight Whiz — Armbro Ocelot — Dorado Almahurst.
10—King Edward — Brunella Fury — Actress Lobell.

Dans nos trois choix: Dans la 6e course dimanche, la Quinella 3 et 7 a payé $142.40

6 gagnants sur 10 16 chevaux dans l'argent

REÇU LE 9 SEP. 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC